

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Pie IX et Rome.

Le 5 juin les supérieurs généraux des ordres religieux ont adressé aux évêques dans toutes les parties du monde, la lettre suivante que nous traduisons du texte latin :

“ Illustr. et Rév. Seigneurs,

“ Ce que les Saints-Pères de l’Eglise et surtout le grand Patriarche de Constantinople, Jean Chrysostome, firent autrefois contre les critiques malveillants de la vie régulière et monastique, vous, Révérendissimes et Illustrissimes Prélats, leurs successeurs, marchant sur leurs traces, vous venez de le renouveler avec une grande unité, avec une sollicitude et une liberté apostolique, et vous avez pris la défense de notre cause autant qu’il a dépendu de vous, les uns par les lettres pastorales qu’ils ont publiées, les autres par des mémoires adressés aux ministres des gouvernements. Depuis plusieurs années une guerre atroce et très douloureuse est dirigée contre l’Eglise du Christ, et nous voyons des ennemis très acharnés tendre vers ce but : qu’après avoir détruit par la force la principauté civile du Siège apostolique, ils s’efforcent, par tout moyen et artifice, d’anéantir, si cela était possible, l’autorité divine du Pontife romain et la constitution de l’Eglise universelle.

“ Pour réussir plus facilement, comme ils le pensent, ils ont résolu de détruire tous les ordres religieux qui, vivant de leurs propres lois et étant dans la dépendance du Saint-Siège, travaillent selon la mesure de leurs forces, dans la vigne du Seigneur, pour propager la doctrine divine du christianisme et procurer la conversion et le salut de âmes. Ils ont la prétention, au moyen de lois iniques, de les chasser de leurs demeures, de les dépouiller de tous leurs biens et de leur créer toute sorte de difficultés et même de les empêcher tout à fait de pratiquer la vie parfaite.

“ En vérité, ces maux que nous voyons déjà appliqués en partie, et qu’on se prépare à consommer contre nous, sont très graves. Mais ce qui nous soutient et nous raffermis au milieu de ce déluge de calomnies, c’est que nos persécuteurs n’ont rien pu prouver qui fût contre notre genre de vie, rien qui déshonore l’exercice de nos fonctions : d’un autre côté, notre très Saint-Père le Pape Pie IX, les Prélats et les Supérieurs des églises approuvent notre coopération, nos travaux et nos exercices, et ils déplorent notre condition présente, et s’en affligent parce qu’ils sont persuadés qu’il en résultera un grave dommage pour leurs troupeaux et pour l’Eglise universelle.

“ Et ces témoignages que nous avons reçus de votre bienveillance,

comme un bienfait singulier, vénérables Prélats, n'ont pas peu contribué à adoucir les chagrins de notre âme, et nous ne saurions vous exprimer par de paroles quels sont les sentiments de gratitude de nos cœurs. C'est donc vers vous, pères si vigilants, que nous tournons nos regards : nous nous abandonnons à votre foi et à votre patronage, et nous adressons à Dieu de continuelles prières, afin que ceux qui nous guident par leur sagesse et nous instruisent par leur voix, nous animent aussi, par leurs exhortations et par leurs exemples, à combattre courageusement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et à supporter, s'il est besoin, des maux encore plus graves pour la cause de la justice et de la foi.

“ En attendant, pendant que nous invoquons la Bonté divine, avec la plus vive effusion du cœur, qu'elle daigne, Révérendissimes Prélats, rémunérer avec abondance votre bienveillance envers nous, nous demandons humblement que vous aidiez auprès de Dieu, par vos saintes prières, ceux que vous n'avez pas craint de défendre devant les hommes, et avec les sentiments d'un cœur reconnaissant et une profonde vénération, nous nous souserivons.

“ Rome, le 5 juin 1873.”

(*Suivent les signatures*)

*
* *

ALLOCUTION DE NOTRE TRES-SAINTE-PERE LE PAPE PIE IX

PRONONCÉE AU VATICAN DEVANT LES CARDINAUX DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

Le 25 juin 1873

Vénérables Frères,

Ce que Nous vous annoncions dans l'Allocution tenue devant vous, vers la fin de l'année précédente, vénérables Frères, à savoir que Nous aurions peut-être à vous parler encore des persécutions chaque jour plus violentes contre la sainte Eglise, Notre devoir Nous demande de le faire, aujourd'hui qu'est consommée l'œuvre d'iniquité que Nous dénoncions alors, car il Nous semble que retentit à Nos oreilles la voix de celui qui Nous ordonne de crier.

A peine eûmes-Nous appris qu'on devait proposer au Corps législatif la loi qui, dans cette ville illustre comme dans le reste de l'Italie, devait amener la suppression des congrégations religieuses et la licitation publique des biens ecclésiastiques, aussitôt, en exécration de cet acte impie, Nous avons condamné le texte de cette loi, quel qu'il fût ; Nous avons déclaré nulle toute acquisition des biens ainsi enlevés à l'Eglise, et Nous avons rappelé que les auteurs comme les fauteurs de pareilles lois encouraient les censures *ipso facto*. Or, aujourd'hui cette loi, condamnée non-seulement par l'Eglise, comme opposée à son droit et au droit divin, mais réprouvée aussi publiquement par la science légale, comme rendue en contradiction de tout droit naturel et humain, et par conséquent

nulle de sa nature et de nul effet, cette loi néanmoins a reçu l'approbation du Corps législatif, puis a été sanctionnée par le Sénat et l'autorité royale.

Nous croyons, vénérables Frères, devoir Nous abstenir de répéter ce que tant de fois, pour arrêter l'audace criminelle des chefs du pouvoir, Nous avons exposé au long sur l'impiété de cette loi, sur sa malice, sur son but et sur ses graves et désastreuses conséquences ; mais le devoir qui s'impose à Nous de défendre les droits de l'Église, le désir de prévenir les imprudents et aussi la charité que Nous avons pour les coupables, tout cela Nous presse d'élever la voix pour faire savoir à tous ceux qui n'ont pas craint de proposer, approuver, sanctionner cette loi ; à tous ceux qui la publient, qui favorisent son exécution, qui y donnent leur avis favorable, qui y adhèrent, qui l'exécutent et en même temps à tous les acquéreurs de biens ecclésiastiques, non-seulement que tout ce qu'ils ont fait ou feront en ce sens est caduc, nul et de nul effet, mais que, tous, ils sont atteints par l'excommunication majeure et les autres censures et peines ecclésiastiques portées par les saints canons, les constitutions apostoliques et les décrets des conciles généraux, en particulier du concile de Trente, que, tous, ils encourent les plus sévères vengeances de Dieu et qu'ils sont dans un péril certain de damnation éternelle.

Cependant, vénérables Frères, tandis que les secours nécessaires à Notre suprême ministère Nous sont ravis de jour en jour, tandis qu'on accumule injures sur injures contre les choses et les personnes sacrées, tandis qu'ici et à l'étranger les persécuteurs de l'Église semblent concentrer leurs efforts, et réunir leurs forces pour s'opposer absolument à l'exercice de la juridiction ecclésiastique, et spécialement pour troubler peut-être la libre élection de celui qui doit s'asseoir sur la chaire de Pierre, comme vicaire de Jésus-Christ, que Nous reste-t-il à faire, si ce n'est de Nous réfugier près de Celui qui est riche en miséricorde et qui ne délaisse pas ses serviteurs dans le temps de la tribulation.

Déjà cette vertu de la Providence divine se montre avec éclat dans l'union parfaite de tous les évêques avec ce Saint-Siège, dans leur noble fermeté contre des lois iniques et contre l'usurpation de leur droits sacrés, dans les nombreuses marques d'amour de toute la famille catholique pour ce centre de l'unité, dans cet esprit vivifiant par lequel la foi et la charité du peuple chrétien, prenant une nouvelle force et un nouvel accroissement, se répandent de toutes parts en des œuvres qui sont dignes des plus beaux temps de l'Église.

Efforçons-nous donc de hâter l'heure désirée de la clémence divine. Que tous les évêques y excitent les curés et tous les curés leur propre peuple ; jetons-nous aux pieds des autels, et, prosternés devant Dieu, crions-lui de concert : *Venez, Seigneur, venez ne tardez pas ! pardonnez à votre peuple, remettez-lui ses péchés ; voyez notre désolation. Ce n'est pas à cause de nos mérites que nous répandons devant vous nos prières,*

mais à cause de vos infinies miséricordes : prenez en main votre puissance et venez; montrz nous votre face, et nous serons sauvés.

Encore que nous ayons conscience de notre indignité, nous ne craignons pas d'approcher avec confiance du trône de la miséricorde. Sollicitons-là au nom de tous les habitants du ciel, mais surtout au nom de saints apôtres, au nom du très chaste époux de la Mère de Dieu, et spécialement au nom de la Vierge immaculée, dont les prières opèrent sur son Fils presque à l'égal d'un ordre. Mais auparavant efforçons-nous avec le plus grand soin de purifier notre conscience de toutes les œuvres de mort, car *Dieu abaisse ses regards sur les justes et ses oreilles s'ouvrent à leurs prières.* Et pour arriver plus sûrement et plus précisément à cet état, Nous accordons de Notre autorité apostolique à tous les fidèles, pour le jour que chaque évêque désignera dans chaque diocèse, une indulgence plénière à gagner une fois, et qui pourra être appliquée au soulagement des fidèles défunts, pourvu que s'étant confessés et s'étant nourris de la sainte communion, ils s'appliquent pieusement à prier pour les nécessités de l'Eglise.

Ainsi donc vénérables Frères, bien qu'elles soient innombrables et terribles les tempêtes de persécutions et de tribulations qui fondent sur nous, ne perdons pas courage, mais confions-nous en Celui qui ne permet pas la confusion de ceux qui espèrent en Lui. Car telle est la promesse de Dieu, et elle ne passera pas. *Parce qu'il a espéré en moi, nous dit-il, je le délivrerai.*

Une lettre de Rome, à la date du 27 juin, nous apprend que, ce jour-là, le Pape, pour la première fois depuis sa maladie, avait pu faire, dans le jardin du Vatican, une assez longue promenade sans béquille ni canne, sans le secours d'aucun bras. Avant d'arriver au jardin, Sa Sainteté avait traversé, sans l'appui de personne, le corridor des loges, les loges, les salles de l'Immaculée-Conception, la grande salle des tapisseries et des cartes géographiques et avait descendu l'escalier du Musée. En rentrant du jardin, l'auguste vieillard a traversé le musée de statues et la grande salle qui précède le corridor ; il a monté l'escalier, parcouru de nouveau les antichambres pour regagner enfin ses appartements. Avant sa maladie, le Pape se servait presque toujours de la chaise à porteurs pour monter les escaliers ; dans la matinée du 27 juin, il les a montés tout seul. Pie IX est donc aujourd'hui, non-seulement complètement rétabli, mais mieux portant qu'avant sa maladie. Le témoin qui nous transmet ces détails nous dit que la figure du Saint-Père est vraiment resplendissante de santé. Voilà une guérison parfaite qui va dérouter bien des calculs. Ce n'est pas pour rien que Pie IX a vu "les années de Pierre."

Le monde révolutionnaire et son annexe, le monde diplomatique, sont

fort embarrassés des nombreuses audiences données par le Pape. Tant de témoins de la robuste santé dont jouit Pie IX vont cruellement démentir les récits de sir Auguste Paget et de M. Fournier, prédisant sur la foi du docteur Pantaleoni, l'ami et l'agent de M. Visconti-Venosta, la fin prochaine du Saint-Père. Qu'en pense-t-on aujourd'hui à Paris et à Londres, et encore dans quelque autre capitale où l'on a eu connaissance de ces rapports et où l'on a cru ou feint de croire à une maladie grave ?

“ Et les cinquante dépêches que M. Fournier a consacrées au futur conclave, quelle valeur conservent-elles aux yeux de M. de Rémusat, sous le régime duquel fut inaugurée cette belle entreprise ? Franchement, si tout cela ne dessille pas les yeux à l'Europe gouvernementale et ne lui fait pas sentir qu'entre les serviteurs et nous il n'y a pas de choix possible, pour quiconque veut sincèrement savoir la vérité, cette Europe-là est atteinte d'une incurable passion pour le mensonge.

“ Et ce pauvre M. de Bismark qui vient parler à la tribune de la politique qu'il compte suivre à propos du futur conclave ! Qu'il regarde un peu tout près de lui, s'il n'y a pas quelque chose de plus probable qui le menace.

“ Pie IX vit et se porte bien, et le monde trouve aujourd'hui les malades dans les demeures royales de Berlin et de Rome : à Berlin, c'est l'empereur Guillaume à qui les médecins interdisent toute occupation sérieuse. A Rome, c'est la princesse Marguerite qui n'a pu se faire transporter seulement jusqu'à la gare, pour y prendre congé de la czarine. Comme la Providence se joue des hommes et change soudainement les rôles ! De plus grands changements sont à prévoir encore, et la victoire définitive en sera le terme.”

—J'essaierais en vain de vous dépeindre l'admirable spectacle que présentait le 29 juin la basilique de Saint-Pierre. Dès les premières heures du jour, les fidèles sont venus se prosterner autour du tombeau des saints Apôtres ; et malgré la chaleur accablante, ce mouvement ne s'est ralenti qu'à la nuit close. A partir de cinq heures l'après midi l'affluence a été si considérable, que le vaste temple pouvait à peine contenir la foule de visiteurs, et que la circulation devenait de plus en plus difficile, aux abords de la basilique. Toute l'initiative de cette, démonstration religieuse était due à la piété de la population romaine. Aucune affiche, aucun avis des journaux ne l'avait provoquée : ce qui ne la rend que plus méritoire, et ce qui fait ressortir son vrai caractère, celui du plus pur et du plus parfait dévouement à la cause du Souverain-Pontife, successeur du glorieux apôtre saint Pierre.

Il est une circonstance que je ne dois pas omettre. Avant l'époque néfaste du 20 septembre 1870, la municipalité romaine avait la louable habitude d'offrir le 29 juin de chaque année au tombeau des saints Apôtres un calice d'argent et huit torches. Cette offrande décrétée en 1619

était faite avec une parfaite régularité par les représentants de la ville de Rome.

Mais les hommes nouveaux que les canons de Cadorna et de Bixio ont lancés jusque sur les hauteurs du Capitole tiennent à démontrer par tous leurs actes qu'ils sont les créatures de la secte, et par conséquent qu'ils sont loin de représenter les Romains. Aussi ont-ils d'un trait de plume supprimé du budget cette dépense onéreuse. On peut bien, sous le régime révolutionnaire voter des fonds pour l'entretien d'un louve ; mais ce serait une énormité que de réserver quelque argent pour une modeste offrande aux glorieux Apôtres que l'Eglise s'honore d'avoir pour chefs et pour patrons.

La population romaine a d'ailleurs réparé cet oubli et s'est elle-même chargée, par l'intermédiaire de la *Société romaine pour les intérêts catholiques*, de continuer la noble tradition de ses ancêtres. En dépit du mauvais vouloir de la municipalité, l'offrande habituelle a donc été faite.

Et les torches ont été présentées au très révérend chapitre du Vatican. Les députés de la société reçus par deux chanoines ont déposé l'offrande sur l'autel papal.

Le calice a été immédiatement consacré par Son Em. Mgr. Nobili-Vitelleschi, archevêque de Séleucie ; et Son Em. le cardinal Borroméo, archiprêtre de la basilique vaticane, a ensuite célébré avec ce calice la messe pontificale solennelle, afin de montrer combien on savait apprécier cet acte vraiment digne de la piété de la Ville-Eternelle.

Les usurpateurs auront beau faire et s'agiter. Ils n'arriveront jamais à arracher du cœur des Romains leur dévotion aux saints Apôtres ni leur dévouement au Vicaire de Jésus-Christ.

Une réception des divers ordres de la prélature a eu lieu dernièrement au Vatican. En réponse à l'adresse lue par Mgr. Hanetti, le Saint-Père a répondu par un discours dont le *Journal de Florence* nous apporte cette traduction :

“ Je conviens avec vous, et m'en félicite, Monseigneur, que la prélature a donné, spécialement en ces circonstances, des preuves continuelles de son respect et de son amour envers ce Saint-Siège. Mais nous vivons en des temps difficiles, en des temps d'épreuve, où il est de toute nécessité de veiller sur nos moindres actions, car il est évident qu'il faut un courage presque surhumain, pour soutenir les droits de ce Saint-Siège, et une surveillance continuelle sur nous-même pour se conserver sans tache à travers un chemin hérissé de toutes sortes d'embûches placées à droite et à gauche, parfois avec la malice la plus raffinée, d'autres fois avec l'impiété la plus éhontée.

“ Vous aurez sans doute remarqué qu'en ces jours Dieu fait pompe, pour parler ainsi, de sa justice, en frappant de tant de fléaux la pauvre

Italie. Toute d'abord c'est la Révolution qui détruit sans édifier, qui accable sans jamais soulager et va hardiment de l'avant, entrant dans les maisons pour les appauvrir et dans les chaumières pour les opprimer. Elle s'introduit même effrontément dans le sanctuaire, où elle fait les plus minutieuses perquisitions, afin de s'approprier des richesses imaginaires, mais en réalité dans le but de s'emparer de tout, de tout découvrir et se rendre maîtresse de toute chose.

“ Cependant, nous voyons accroître sensiblement les fléaux : il semble que, depuis la funeste brèche de Porta Pia, Dieu leur ait donné un libre cours, comme pour signifier que l'enlèvement de Rome aux Souverains-Pontifes a été le signal de l'accroissement et de l'extension du règne de la désolation et de la mort. D'abord, nous avons eu les inondations du Tibre, suivies d'autres inondations sur plusieurs points de la Péninsule. Dans le midi de l'Italie, le feu volcanique a occasionné autour de lui des dommages considérables.

“ Une maladie exterminatrice du jeune âge a moissonné d'innombrables victimes, peut-être parce que Dieu a voulu préserver du mal moral un grand nombre d'enfants, *ne malitia mutaret intellectum eorum*, et accroître ainsi le nombre des bienheureux en possession du Paradis. Sur plusieurs points, la grêle a causé des ravages, et le fléau asiatique se présente, comme pour avertir les hommes de se préparer par la pénitence, *ut fugiant a facie arcus*.

“ Et comme si tout cela n'était pas un motif suffisant pour se tourner vers Dieu, voilà que Dieu lui-même regarde la terre d'un air indigné et *facit eam tremere*. Tous ces châtiments, il n'y a pas à en douter, sont appelés par les injustices énormes de ceux qui ont abusé de la force. Je ne dirai pas que deux de ces châtiments, à savoir le choléra et le tremblement de terre, furent représentés par les deux sections de la *droite* et de la *gauche* ; mais je dirai que c'est à cause de leurs péchés qu'ils sont venus fondre sur l'Italie, et que Rome, en particulier, est désolée de tant de maux qui frappent tout le monde indistinctement. Ces châtiments endureissent peut-être le cœur des coupables, mais ils n'en doivent pas moins engager les opprimés à tenir les yeux ouverts et à les tourner vers Dieu. Les personnes attachées à l'Eglise, les prêtres séculiers et réguliers doivent surtout se recueillir pour examiner leurs consciences, et voir s'ils n'auraient jamais eu quelque part, au moins légère, contribué à attirer les châtiments de Dieu.

“ Certes, il déplaît à mon cœur d'avoir à vous exposer le spectacle de mille maux, mais je ne puis cacher ce que tout le monde connaît. Il ne nous reste donc qu'à nous défier de nos adversaires, même quand ils nous font entendre des paroles de conciliation et de concorde, et à élever nos cœurs vers Dieu, afin de nous unir de plus en plus à lui, car c'est de lui seul que nous devons attendre la force et la consolation.

“ Qu’il nous bénisse et que sa bénédiction nous communique un nouveau courage pour combattre, nous inspire une nouvelle confiance et nous porte à espérer jusqu’au jour où nous verrons notre espérance transformée en une consolante réalité.

Benedictio Dei, etc.”

— En sortant de ses appartements pour se rendre à sa promenade habituelle, le Pape a rencontré dans la salle du trône Mgr. Rosati, évêque de Luni-Sarzana et Brugnato, et plusieurs prélats romains et étrangers avec lesquels il s’est entretenu. Parmi ces prélats se trouvait M. le commandeur Trouvé Fisquat, le savant auteur de la *France pontificale*, qui a déjà 23 volumes in-8vo. Comme M. Fisquat est de petite taille, Sa Sainteté l’apercevant s’est aussitôt souvenu de lui et a dit en riant :

— Voilà un petit homme, mais un grand auteur.

Puis elle a parlé de cette vaste publication dans les termes le plus louangeurs.

Dans les autres salles se trouvaient des personnes de tout rang, des familles entières, auxquelles Pie IX a adressé des paroles d’édification et dont il a béni et indulgencié les chapelets.

Arrivé dans la galerie des fresques des Zuccheri, le Pape a vu agenouillées de nombreuses jeunes paysannes de la paroisse de Saint-Laurent-hors-les-murs. Ces jeunes paysannes, qui font partie de la société des Filles de Marie, étaient vêtues de bleu et portaient appendue à un ruban bleu de ciel la médaille de leur pieuse association. Derrière elles se tenaient les parents. Le curé de la paroisse R. P. André de Pistoie, de l’ordre des Mineurs Capucins, les a présentées à Sa Sainteté qui leur a aussitôt fait signe de se lever, et l’une des plus jeunes d’entre elles a lu une adresse très vivement sentie. Dans cette adresse le mot de *Glorioso Pontificato* ayant été prononcé, Pie IX a interrompu la petite fille, et, se tournant vers les Cardinaux et les prélats qui l’accompagnaient, il a répété d’un ton de voix indéfinissable :

— *Glorioso Pontificato ! Glorioso !*

Je dis *indéfinissable* parce que dans la voix, dans le mouvement de tête du Pape il y avait tout à la fois un humble refus et un assentiment. S’il avait commenté ces mots, peut-être eût-il dit :

“ On appelle mon pontificat glorieux et je suis dépouillé, captif, insulté tous les jours, conspué, maudit dans la presse, sur les théâtres, dans les assemblées publiques ! Mon titre royal, ils en ont fait une dérision et le clouent au-dessus de ma tête comme celui que Pilate écrivait en haut de la croix.

“ Mes frères dans l’épiscopat sont persécutés comme moi. Mes appuis, mes conseils, vont être dispersés. Mes ennemis s’efforcent de détruire l’œuvre de Dieu, ils osent toucher à la constitution mère de l’Eglise, et rêvent de remplacer le règne du Christ par le règne de Satan. Et pour-

tant, il est glorieux mon pontificat, puisque les enfants et les pauvres viennent à moi, puisque je souffre pour la justice, puisque mon nom éveille dans tous les cœurs chrétiens de sublimes passions et remue le monde ; puisque les méchants tremblent et voient dans mes douleurs et dans les prières de la chrétienté, la menace d'un châtement."

Le regard de Pie IX trahissait ces pensées.

Comme il tenait sa canne à la main et qu'une toute petite fille agenouillée à ses pieds cherchait à saisir cette canne, il lui en a livré la poignée, et la petite fille s'est mise à la baiser tendrement. Derrière la petite fille se tenait la mère répandant des larmes.

Après la lecture de l'adresse, les jeunes paysannes ont offert au Pape une broderie, et Sa Sainteté s'est plu à les bénir et à leur dire de douces et paternelles paroles.

L'EGLISE DU CANADA A CELLE D'ALLEMAGNE.

NN. SS. l'archevêques de la province de Québec ont adressé la lettre suivante aux archevêques et évêques d'Allemagne et de Suisse : (1)

A nos Vénérables Frères les Archevêques et Evêques d'Allemagne et de Suisse.

Vénérables Frères,

Le bruit des persécutions dirigées contre l'Eglise de votre pays a franchi l'Océan, et vient remplir nos âmes d'une profonde douleur. Vous souffrez et la vue des maux qu'endure le troupeau qui vous est confié et des maux plus grands encore qui le menacent redouble vos amertumes. Mais la noble attitude que vous avez su prendre, en face des persécuteurs de l'Eglise et de ses droits sacrés, nous remplit d'admiration. Réunis en concile, Nous l'archevêque et les évêques de la Province de Québec, ne voulons pas nous séparer, sans exprimer à des Princes de l'Eglise qui nous donnent un si sublime exemple d'attachement à ses saintes lois, nos sympathiques douleurs.

Dans la guerre acharnée, mais impuissante, que l'enfer renouvelle sans cesse contre l'Eglise, il dirige aujourd'hui ses attaques contre son auguste chef et ses premiers pasteurs, dont il voudrait étouffer la voix et paralyser l'action. Renverser l'autorité divine de l'Eglise, fouler aux pieds ses droits sacrés, lui disputer sa place sur la terre, tel est le but réel que l'on veut atteindre, en le masquant toutefois sous les formes étudiées des lois ou le voile d'une prétendue légalité.

Vous l'avez compris, vénérables frères, et vos énergiques protestations, vos courageuses résistances, et la fidélité d'un clergé si digne de ses chefs, ont appris aux persécuteurs que les enfants de l'Eglise ont foi dans la parole du divin Maître : *Portæ inferi non prævalerunt adversus eam.*

Restez debout sur la brèche, vénérables frères ; votre attitude ferme,

(1) Plusieurs journaux français ont rapporté ces lettres.

vosre constance à défendre les libertés de l'Eglise, à soutenir la vérité, réjouiront l'Épouse du Christ et vous assureront une glorieuse part dans les luttes qui doivent perpétuer la victoire. Oui, vous disons-nous, avec saint Pierre : "*Communicantes Christi passionibus gaudete, ut et in revelatione gloriæ ejus gaudeatis exultantes.*"

Cependant, vénérables frères, nous élevons des mains suppliantes vers le ciel, vers Dieu qui commande aux vents et à la mer, le priant qu'il daigne dissiper l'orage et ramener le calme et la sérénité au ciel de votre belle patrie. Qu'il fasse luire pour vous des jours de paix et verse sur vous l'abondance de ses consolations :

"*Benedictus Deus pater Domini nostri Jesu Christi, qui consolatur nos in omni tribulatione nostra.*"

Agréez, vénérables Frères, cette expression de notre admiration, de nos vives sympathies et des vœux que nous renouvelons dans l'effusion de nos cœurs.

Québec, 27 mai 1873.

† E. A., arch. de Québec.

† Ig., év. de Montréal.

† Jos. Eugène, év. Ottawa.

† C., év. de Saint-Hyacinthe.

† L. F., év. des Trois-Rivières.

† Jean, év. S. G. de Rimouski.

† E. C., év. de Gratianopolis.

Réponse de Mgr. l'Archevêque de Cologne, au nom de ses Confrères.
Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Le R. P. Supérieur du Séminaire des Missions de Paris m'a fait parvenir un exemplaire de la lettre magnifique, en date du 27 mai dernier, que Votre Excellence, de concert avec les autres Révérendissimes évêques de la Province de Québec, a daigné adresser aux archevêques et évêques d'Allemagne et de Suisse. Je me suis hâté de faire traduire en langue Allemande et de publier sur les journaux catholiques, cette preuve admirable de votre charité fraternelle et de cette unité catholique qui embrasse le monde entier, et je l'ai communiquée à tous mes Confrères et au peuple fidèle. Nous en avons été grandement consolés et encouragés, au milieu des graves tribulations que nous avons à souffrir ; pour ce témoignage de votre charité et de votre sympathie qui nous a été si agréable, je me fais un honneur, au nom de tous mes Confrères à qui cette lettre a été adressée, de rendre de nombreuses et très-humbles actions de grâces à vous, Révérendissime Seigneur, et à tous et chacun des Evêques vénérés qui y ont apposé avec vous leurs signatures. Je vous prie ardemment de continuer à soutenir et à affirmer, par vos bonnes prières, ceux à qui vous venez d'offrir des consolations si abondantes, afin que dans la persécution et la tribulation qui nous entourent, en ce moment

nous puissions toujours connaître la voie droite que nous trace la volonté divine, et la suivre avec constance.

Avec les sentiments de vénération et de charité fraternelle, je demeure dans les entrailles de Jésus-Christ,

De Votre Excellence, Révérendissime, le très humble confrère en Jésus-Christ.

† PAUL, Arch. de Cologne.

Cologne, 30 juin, 1873.

A l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Archevêque de Québec,
ALEYANDRE TASCHEREAU, Québec.

FRANCE.

LE GRAND MOUVEMENT DES PELERINAGES.

.....

(1) " Les voyez-vous, sur tous les points du globe à la fois, ces caravanes saintes que des centaines de chars emportent à toute vapeur vers les sanctuaires célèbres, vers les lieux marqués par les apparitions et les miracles de la puissance divine ? Quel est cet ébranlement subit, qui prend les proportions d'un phénomène social, et qui entraîne dans un élan commun tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions ? Hier encore, étrangers à nos mœurs, voici qu'en plein XIX^e siècle, les pèlerinages renouvellent et dépassent, moyennant les facilités modernes de la locomotion, tout ce qu'avait produit en ce genre la simplicité naïve des siècles de foi. Et quel est donc le ressort caché, quel est le sentiment intime qui met en mouvement ces multitudes de riches et de pauvres, de lettrés et d'illettrés, de particuliers et d'hommes publics ?

" La pensée de toutes ces âmes, en qui se personnifie la société chrétienne, je la trouve au livre d'Esther, laquelle, nous dit l'historien sacré, pria et conjura le Seigneur Dieu d'Israël, en disant Seigneur, ô vous qui êtes notre unique roi (le descendant de David était en exil :) *Domine mi, qui rex noster es solus*, venez à mon aide dans mon isolement : *adjuva me solitariam* ; car en dehors de vous, il n'est personne pour me secourir : *adjuva me solitariam, cujus præter te nullus est auxiliator alius*. Tel est le cri de Rome, le cri de l'Eglise, de l'épouse du Christ, de la mère de tous les chrétiens, persécutée par les uns, trahie par les autres, abandonnée par toutes les puissances de la terre, et qui, dans ce délaissement universel, n'a de recours qu'en son divin auteur. Tel est le cri de la France en détresse qui attend un chef, qui appelle un maître, mais qui n'en a pas, et qui, sans alliances au dehors, sans cohésion et sans force à l'intérieur, n'a d'espoir que dans le roi des cieux, ou plutôt dans ce roi Jésus auquel il a plu de se qualifier roi de France, et qui a déclaré plus d'une fois son amour et sa prédilection pour les Francs.

(1) Extra t du discours de clôture du pèlerinage national de Chartres prononcé par Mgr. Pie, évêque de Poitiers.

“ Qu'on ne cherche pas d'autre complot dans ces expéditions pieuses, qu'on épargne les frais de la surveillance par rapport à ces milliers de doigts qui parcourent les grains des chapelets, par rapport à ces milliers de bouches qui récitent des oraisons ou qui chantent des psaumes et des hymnes. Vous ne découvrirez rien de plus, et je vous livre tout le mystère de la conspiration, quand je vous dis que le refrain de toutes ces dizaines de rosaires et de tous ces cantiques, c'est la prière secrète d'Esther devenue la prière commune de l'Eglise et de la France : *Domine mi, qui rex noster es solus, adjuva me solitariam, cujus præter te nullus est auxilius.*

.....

“ Cette puissante intercession de Marie, la foi des peuples va l'invoquer dans des lieux déterminés. Qu'y a-t-il de nouveau et d'étonnant à cela ? Est-ce que Dieu, qui est présent partout, ne s'est pas réservé de manifester sa puissance où il lui plaît ? Nous adorons, disait le Psalmiste, dans le lieu sanctifié par les vestiges de ses pieds. Or, voici que des témoignages examinés et admis par l'autorité ecclésiastique, accrédités par le sceau des miracles, nous apprennent que Marie a été vue sur cette montagne, qu'elle a apparu et qu'elle a parlé au-dessus de cette grotte : *Ecce audivimus eam in Ephrata, invenimus eam in campis silvæ.* Et les foules de s'y précipiter en disant : Nous irons vers ces cimes bénies, nous entrerons dans les temples qu'on y a élevés, nous prions, nous adorerons dans les lieux où Marie a posé ses pieds : *Introibimus in tabernaculum ejus, adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus.* Que le rationalisme s'étonne et se scandalise : le ciel semble prendre à tâche de ne leur envoyer que des provocations et des défis. En réponse aux doutes et aux attaques, le surnaturel jaillit là comme de source ; il éclate et bouillonne à toute heure.

“ Nous avons à cœur de le dire hautement : oui, nous admirons ces courants irrésistibles qui emportent préférablement les flots de pèlerins vers ces Alpes ou ces Pyrénées signalées par des apparitions plus récentes par des prodiges plus nouveaux et plus multipliés. Les miracles ayant pour objet de frapper les sens par la manifestation extraordinaire et visible de la puissance divine, il est dans l'ordre et la nature des choses que le miracle contemporain fasse éclater des empressements plus enthousiastes, qu'il excite des tressaillements plus vifs.

“ Assurement, il n'y a là ni croyance imposée, ni pratique obligée pour personne. Mais, pour ma part, je le confesse, j'aime à me joindre par la pensée et par le désir à ces heureuses multitudes, et plus d'une fois j'ai levé mes yeux avec elles vers les montagnes d'où nous est annoncé le secours.

.....

“ Il ne nous reste point d'autre parti à prendre, sinon de tourner nos yeux vers le Seigneur. Non contents de chercher son regard dans le regard de sa mère et dans le regard de son propre cœur, nous nous tournerons aussi vers son Eglise dont nous écouterons docilement, dont nous étudierons attentivement toutes les leçons. O sainte Eglise de Dieu, à qui donc irions-

nous, si ce n'est à vous? Vous avez les paroles et les promesses de la vie éternelle, mais vous avez aussi les promesses et les paroles de la vie présente..

“ Le prophète nous l'avait dit, et nous en avons désormais la démonstration sous les yeux : Tous ceux qui vous abandonnent seront confondus ; tous ceux qui se retirent de vous, il sera écrit dans les annales humaines qu'ils ont quitté la veine des eaux vives : *Omnes qui te derelinquunt, confundentur ; recedentes a te, in terra scribentur quoniam dereliquerunt venam aquarum viventium.* Ne voilà-t-il pas que, dans leur désarroi, ils commencent à nous dire : Oú est-elle cette parole du Seigneur ? qu'elle vienne ! *Ecce ipsi dicunt ad me : ubi est verbum Domini ? veniat !* Comme si cette parole n'était pas déjà venue, et par la bouche infailible du successeur de Pierre, s'exprimant du haut de la chaire apostolique, et par les décrets œcuméniques de la hiérarchie unie à son chef !

..... :

“ Sainte Eglise de Dieu, vous seule possédez les recettes de guérison et de salut. Entendez la France qui vous dit : Guérissez-moi, et je serai guérie ; sauvez-moi et je serez sauvée. Hélas ! notre patrie a vu s'affaiblir presque toutes ses autres forces, elle a vu s'obscurcir presque toutes ses autres gloires. Mais rien n'est perdu pour la nation très-chrétienne, rien n'est perdu pour la Fille aînée de l'Eglise, si elle se rejette éperdument aux bras de sa mère. A elle seule, cette force lui fera retrouver toutes ses autres forces ; et cette gloire, en lui restituant les gloires du passé, lui frayera des routes nouvelles vers les gloires de l'avenir : *Sana me, et sanabor ; salvum me fac, et salvus ero ; quoniam laus mea tu es.*” Ainsi soit-il.

Paray, 29 juin.

“ Sous le coup des émotions de cette journée mémorable, vous me pardonnerez de ne vous envoyer aujourd'hui, au lieu d'un récit qui, du reste, ne se fera pas attendre, que des notes rédigées à la hâte, mal jointes et se tenant à peine. D'ailleurs, c'est le fait qui importe, et, pour aujourd'hui du moins, il est permis de ne voir que lui.

“ Donc, nous attendions la délégation de l'Assemblée de Versailles, si l'on peut employer ce mot, et à l'heure dite, les députés arrivaient au nombre d'une cinquantaine, déployant bravement leur bannière et arborant sur leur poitrine la décoration, qui servira désormais de ralliement aux pèlerins du sacré Cœur. Le clergé était venu les chercher en procession, ayant à sa suite les pèlerins de toutes les paroisses environnantes. Dans les rues, la foule attentive et pressée s'échelonnait pour voir passer le cortège. Il se met en marche, et nous voyons défiler tour à tour MM. d'Abbadie de Barrau, de la Bassetière, de Belcastel, de Barmont, Besson, Buisson, de Bouillé de Carayon-Latour, Chesnelong, de Cintré, Combier, Cornulier, de Diesbach, Dufaur (Basses-Pyrénées), Lumont, Keller, de Kéridec, de Kermengny, James, de La Grange, de Lorgeril, Pajot, Pory-Papy, de La Rochefoucauld-Bisaccia, de Rodez-Benavent, de Sugny, de Saint-Victor, Théry, du Temple, Vimal-Desseigne, de Quinsonas, etc.

Ils marchent lentement et traversent une triple haie de spectateurs qui les accueillent par de vives acclamations. Tout le monde, hommes et femmes, portait sur la poitrine ou l'emblème du sacré Cœur ou la croix rouge des pèlerins. Le cantique du sacré Cœur, toujours le même et toujours nouveau, sortait de tous les cœurs et s'élançait de toutes les lèvres

C'était vraiment un spectacle admirable et qui faisait venir les larmes aux yeux.

Mgr l'évêque d'Autun attendait les députés à la chapelle de la Visitation, tandis que les autres pèlerins se rendaient en foule à l'église paroissiale. La chapelle, étincelante de lumières, couverte, du pavé à la voûte, de bannières et de cœurs offerts en *ex-voto*, offrait un ravissant coup-d'œil. Les députés y déposent leur bannière et la messe commence. Vous dire ce qui se passait alors dans le cœur des assistants, je ne le pourrais ; c'est le secret de Dieu. Mais quelles inspirations il y sut déposer ; c'est ce que nous ne devons pas tarder à voir. Après la communion, à laquelle les députés avaient participé, et l'action de grâce, M. de Belcastel se lève et d'une voix émue, mais ferme, il prononce un acte solennel de consécration dont nous avons pu nous procurer le texte. Le voici :

“ Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

“ Très sacré Cœur de Jésus, nous venons nous consacrer à vous, nous et nos collègues, qui nous sont unis de sentiment.

“ Nous vous demandons de nous pardonner tout le mal que nous avons commis, et de pardonner aussi à tous ceux qui vivent séparés de vous.

“ Pour la part que nous pouvons y prendre, et dans la mesure qui nous appartient, nous vous consacrons aussi de toute la force de nos désirs, la France, notre patrie bien-aimée, avec toutes ses provinces, avec ses œuvres de foi et de charité.

“ Nous vous demandons de régner sur elle par la toute-puissance de votre grâce et de votre saint amour. Et nous-mêmes, pèlerins de votre sacré Cœur, adorateurs et convives de votre grand sacrement, disciples très fidèles du Siège infallible de Saint-Pierre, dont nous sommes heureux aujourd'hui de célébrer la fête, nous nous consacrons à votre service, ô Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, vous demandant humblement la grâce d'être tout à vous, en ce moment et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

“ Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.”

L'assistance avait entendu cette lecture avec un véritable frémissement. Profondément ému lui-même, Mgr de Léséleuc évêque d'Autun, prend la parole et dans une allocution commentant ce grand acte avec son éloquence naturelle : “ Je ne vous remercie pas, messieurs, dit-il, je ne vous félicite pas. Vous n'avez besoin ni de félicitations, ni de remerciements. Mais au nom de l'Eglise, je prends acte.”

A ce moment, l'émotion de la foule grandit encore et fait explosion. C'est à grand peine que les dévots pèlerins retiennent leurs applaudissements. Mais les cœurs fondent en larmes, les prières redoublent et l'on touche du doigt pour ainsi dire l'action de cette grâce vivante, qu'un acte pareil ne manquera pas d'attirer sur la France et sur nous.

Il était l'heure pour les députés de prendre un peu de repos après tant de fatigues et de se réfectionner un moment dans les maisons hospitalières qui leur étaient ouvertes. Il se dispersent donc : mais à dix heures, ils se trouvent réunis pour la seconde messe célébrée par Mgr l'Archevêque de Tours et où l'on va de même en procession. Elle se déroule, bannière en tête tout le long de la venue jusqu'à l'estrade où a été dressé un autel provisoire.

La bannière était portée par M. le comte de Diesbach, que relèvent tour à tour, dans cette fonction glorieuse mais fatigante, MM. Paul Besson,

Glas, de Saint-Victor. Les cordons étaient tenus par MM. d'Abbadie de Barrau, de Belcastel, Cornulier, Kolb-Bernard. C'était un beau spectacle que nos députés faisant ce grand acte de foi avec une si admirable simplicité. Autour de moi bien des cœurs tressaillaient d'aise ! Beaucoup de pèlerins pleuraient.

“ A propos d'une foule si pieuse, il serait superflu de signaler son recueillement. Laissez-moi dire cependant qu'au moment de l'élévation, tous les genoux étant fléchis et les fronts inclinés, le silence de l'adoration était si profond, qu'en fermant les yeux, on eût pu se croire isolé dans un immense desert.

“ Aux alentours de l'autel, la foule est plus nombreuse encore que le matin, et elle grossit encore à une heure et demie pour la nouvelle procession et pour les vêpres, où l'on entend un sermon de M. l'abbé Besson.

“ La réputation de l'orateur est assez connue, pour que je me dispense d'insister sur l'effet considérable qu'il a su produire, parlant devant un tel auditoire en de telles circonstances. A un moment, où sa parole ardente excitait dans les âmes une émotion plus forte, des applaudissements se font entendre, aussitôt réprimés. Mgr de Léséleuc se lève alors et avec un mouvement admirable : “ Messieurs, dit-il, n'applaudissez pas. Vous savez que ce n'est pas le langage de l'Église, et d'ailleurs songez qu'il n'y a point de place ici pour les manifestations purement humaines, car nos cœurs sont plus haut.” Avons-nous besoin de dire de quelle sorte ce paternel avertissement a été accueilli ?

“ Au milieu de ces exercices, le soir était venu, et les députés, apprenant qu'on voulait leur faire l'honneur de les reconduire à la gare en les accompagnant aux flambeaux, s'étaient promis de ne plus se réunir afin d'éviter cet honneur.

“ Néanmoins quelques-uns se rencontrent, on les reconnaît, et, bon gré mal gré, les pèlerins et la population les accompagnent avec cris de joie, des vivats et des bravos répétés : *Vive le sacré Cœur ! Vive Pie IX ! Vive l'Assemblée nationale ! Vive la France !* C'était à qui jetterait avec plus d'ardeur aux partants ces cris de l'enthousiasme.

“ Il fallait répondre à ces émouvants adieux, M. Chesnelong se charge d'exprimer le sentiment de tous les députés. En quelques paroles émuës et ardentes, il se fait l'interprète de la reconnaissance de tous pour cet accueil dont ils sont profondément touchés, et faisant allusion, pour finir, à la consécration du matin : “ Recevez-en la promesse, s'écrie-t-il. Les engagements que nous avons pris, nous ne les trahirons pas.”

“ A ces mots, les bravos redoublent avec les acclamations. En vérité, c'était un beau spectacle, et qui couronnait dignement une journée dont le souvenir sera éternel, parce que, s'il plait à Dieu, nous en recueillerons les fruits !

“ Voici la description de la bannière des députés :

“ D'un côté, elle représente Notre-Seigneur montrant son divin Cœur et encadré de cette touchante invocation : *Cor Jesu in te sperantium salus.*

“ Au revers, on voit les tables des dix commandements de la Loi avec les textes trop oubliés. *Lex Sancta ! Mandatum sanctum !*

“ La bannière porte, en outre, une inscription où on lit :

“ *Sacratissimo cordi Jesu
Et legatis ad nationalem Gallix cœtum
CL voverunt...*”

NOTRE-DAME DE LOURDES.

GUERISON DE MADemoiselle VICTORINE ACQUIER, A RODEZ.

Mlle Marie-Victorine Acquier, âgée de seize ans, élève du couvent de Notre-Dame (Rodéz), était atteinte depuis quelques jours d'une fluxion de poitrine des plus sérieuses, compliquée d'un mélange de fièvre typhoïde.

Le mal était arrivé à son dernier période ; les accès pernicieux s'étaient déjà manifestés, les médecins s'attendaient à un triste mais presque inévitable dénouement.

La malade, qui avait souvent entendu parler des prodiges de guérison opérés par l'invocation de Notre-Dame de Lourdes, pria les bonnes religieuses qui la soignaient avec tant de dévouement, de lui procurer un peu de cette eau miraculeuse.

Elle en but avec confiance à plusieurs reprises, et en même temps promit à la Ste. Vierge d'aller la visiter à son sanctuaire vénéré, dès qu'elle aurait recouvré la santé. Mais elle le fit avec une foi si vive, que les assistants en étaient édifiés, attendris, et que tous se disaient : Marie ne peut que l'exaucer.

Cependant le mal empirait ; le médecin déclara qu'il fallait l'administrer au plus tôt. Elle reçut les Sacrements vers les sept heures du soir. Mais avant de recevoir le St. Viatique, elle renouvela tout haut son vœu à Notre-Dame de Lourdes.—O prodige ! à peine eut-elle reçu la Ste Hostie, que la fièvre tomba tout d'un coup ; le pouls descendit de 180 pulsations par minute, à 70, pouls ordinaire d'une personne en santé. La malade déclara qu'elle se sentait guérie, et demanda à se lever et à manger ; tout autant de choses qu'on ne crut pas prudent de lui accorder encore.

Le lendemain matin, les médecins arrivent pour tenir une consultation ; qu'elle ne fut pas leur surprise de ne trouver dans leur malade aucun des symptômes de la veille ! Ils ne comprenaient rien à un changement si prompt, lorsqu'une religieuse leur raconta comment la Ste. Vierge leur était venue en aide.

Ces Messieurs, peu crédules d'ailleurs à l'endroit du surnaturel, ne purent s'empêcher de reconnaître dans une guérison si subite quelque chose d'extraordinaire, en dehors des lois ordinaires de la nature.

Je dois ajouter que, dès ce moment, la guérison fut complète. Ce jour même la malade se leva, mangea et ne ressentit plus aucune douleur. Quelques jours après elle rentra dans sa famille, où elle est aujourd'hui mieux portante que jamais.

Ces faits que je viens de raconter se sont passés à Rodéz, au couvent de Notre-Dame, le 10 mars 1873. J'en ai été témoin oculaire et je suis heureux de les attester, désirant qu'ils puissent servir à augmenter la gloire de Marie, et à ranimer la piété et la confiance de ses enfants.

En foi de ce, j'ai délivré la présente attestation.

Rodez, le 27 mai 1873.

P. BETMON,

Vicaire de la cathédrale (Rodez).

Je certifie que la relation ci-dessus est conforme à la vérité.

Scour St. DOSITHÉE, supérieure.

LA TOUR-BLANCHE.

(Suite.)

XIII

DE L'AUDACE... PEUT-ETRE TROP D'AUDACE.

Quelques jours après les obsèques de Béatrice qui se firent avec la plus grande pompe ; on fit l'ouverture du testament de M. de Romilly, d'après lequel Hélène était déclarée héritière de la Tour-Blanche, si elle survivait à Raoul et à Béatrice. Après cette lecture, Hélène, qui avait hâte de se retirer dans la solitude de sa chambre, répondit seulement par quelques mots incohérents à ceux qui se pressaient autour d'elle pour lui adresser des félicitations qui n'étaient pas sincères pour la plupart et auxquels, d'ailleurs, elle était indifférente.

Elle refusa presque péremptoirement les attentions que madame Rivolat cherchait à lui prodiguer. Ceux qui remarquèrent cela, s'imaginèrent qu'elle regardait cette femme comme étant la cause indirecte de la mort de la pauvre Béatrice, et l'air suffisant de la comtesse était de nature à confirmer cette idée.

A Ernest Rivolat, quand il essaya de converser avec elle, elle dit d'un ton bref et net :

— Demain.

Au Duc elle dit d'un air de supplication :

— Ne m'abandonnez pas, restez jusqu'à demain.

A tous les autres, quelque chose qu'ils eussent à lui dire, elle répondit :

— Demain.

Alors elle monta à son appartement et renvoya sa femme de chambre. Elle ferma avec soin les portes et les fenêtres. Elle avala une grande gorgée de la potion que lui avait donnée Vargat, se jeta sur son lit et, se cachant la figure dans les draps, elle tomba dans un état d'insensibilité léthargique.

Elle n'aurait pas consenti à passer la nuit seule et éveillée pour la possession de la Tour-Blanche et d'une couronne.

Celui-là, en effet, doit avoir le cœur endurci, qui, la conscience chargée de crimes, n'éprouve aucune terreur aux approches de minuit.

Il était tard quand elle s'éveilla le lendemain. Elle avait ordonné à sa femme de chambre de ne pas la déranger ; mais celle-ci, alarmée de voir les heures s'écouler, s'était enfin décidée à frapper à la porte. Hélène ouvrit alors les yeux.

Elle fit entrer sa femme de chambre, s'habilla et déjeuna dans son appartement. Elle se donna le temps de se rappeler le passé, d'examiner le présent et de réfléchir à l'avenir.

Après s'être tracé son chemin, elle descendit dans le cabinet de travail de M. de Romilly.

Il lui fallut un certain courage pour prendre possession de son fauteuil, mais elle en avait hérité, et s'assit dessus.

Elle envoya prier le duc de Flamanville de bien vouloir se rendre près d'elle, et quand il vint, elle le supplia de lui prêter l'appui de ses conseils pour le règlement de ses affaires. Le duc répondit gracieusement qu'il était à son service.

Elle fit appeler ensuite M. Dorville, l'intendant, et tous ceux, en un mot, qui étaient chargés de l'administration des propriétés. L'on s'occupa immédiatement d'affaires d'intérêt.

Peu de temps après, Hélène, comme elle s'y était attendue, reçut un billet d'Ernest Rivolat à qui, ainsi qu'à sa mère, elle avait laissé le soin de s'amuser le mieux qu'ils pourraient.

Ce billet était ainsi conçu :

“ Il faut que je vous voie tout de suite, vous n'oserez pas me refuser.

“ RIVOLAT.”

Hélène sourit, plia le billet avec soin et le plaça dans son carnet. Elle donna l'ordre au domestique qui le lui avait apporté d'amener M. Rivolat dans le cabinet.

Le jeune homme arriva, la figure sombre et les sourcils froncés.

Aussitôt qu'il fut entré, Hélène se tourna vers lui avec un charmant sourire. Elle mit dans l'expression de ses yeux quelque chose qui flatta sa vanité, et elle lui tendit sa main que, en dépit de toutes les idées de rébellion auxquelles il s'était livré quelques minutes auparavant, il prit et porta à ses lèvres, comme si elle eût été une reine. Elle dit de sa voix la plus douce :

— Monsieur Rivolat, je vous suis très-reconnaissante pour la bonté que vous avez eue de venir me voir, pour les égards que vous avez témoignés à une jeune fille qui, quoique aussi bien née que vous, ne possède rien, n'avait d'autres ressources que ce qu'elle attendait de M. le baron de Romilly, dont vous avez eu la satisfaction de faire la connaissance et dont vous avez, dans plus d'une occasion, reçu l'hospitalité. Je vous suis plus reconnaissante encore de l'idée que vous avez eue d'engager votre respectable mère à se rendre ici, pour qu'elle pût y occuper la position, — non d'une seconde mère, — mais de directrice et de guide. Je vous suis particulièrement reconnaissante pour le soutien que vous m'avez prêté durant les dernières épreuves que j'ai eu à traverser, et si je pouvais vous témoigner ma reconnaissance sous une autre forme que par des remerciements, j'en serais enchantée. Vous me comprendrez si je vous dis que je suis accablée par tous ces malheureux événements, et que j'ai besoin de repos que quelques jours de tranquillité me sont absolument nécessaires. Il me faudra d'abord donner mon temps aux affaires de la maison ; mais après

je veux rester un mois sans être dérangée. Je ne recevrai personne, je n'irai voir personne durant cet intervalle. Grâce à une complète solitude, j'espère qu'il me sera possible de remettre mes nerfs ébranlés. Au bout de... disons un mois... oui, un mois... je serai heureuse de vous recevoir, si vous me faite l'honneur de venir à la Tour-Blanche. Jusque-là, donc, je vous dis adieu.

— Mais, dit Rivolat avec un étonnement qui n'avait rien de déguisé.

— Jusque-là, je vous dis adieu, répéta-t-elle avec énergie, — adieu en ce moment, car je suis sûre que je n'aurai pas d'autre occasion de vous revoir aujourd'hui.

— Pardonnez-moi, murmura Rivolat.

— Oui, oui, poursuivit Héléne avec une fermeté inflexible, mais avec une grande douceur de ton, je sais, — chère madame Rivolat... je vous demanderai de l'emmenner avec vous en partant aujourd'hui.. Naturellement, je lui suis très-reconnaissante, mais elle doit sentir, tout le monde doit comprendre, — que je ne puisse la voir, que je ne puisse même entendre mentionner son nom sans me rappeler ma pauvre et chère Béatrice. Elle se couvrit un moment les yeux avec son mouchoir, et quand elle l'ôta, ils étaient mouillés de larmes. Je sais qu'elle n'est pas à blâmer, la pauvre femme. Elle a agi dans un excellent motif ; mais il me sera impossible de séparer son nom du souvenir de ma chère Béatrice.

Il y eut un murmure d'approbation dans l'appartement.

Héléne, encore une fois, se couvrit les yeux avec son mouchoir, et murmura d'une voix à peine articulée.

— Adieu, monsieur Rivolat ; portez à madame votre mère mes plus chaudes protestations de gratitude et... et, ajouta-t-elle, en baissant de ton, je vous en prie, ne me troublez plus à présent.

Ernest Rivolat fut étonné, anéanti, comme s'il eût été frappé d'un coup de tonnerre. Il prit machinalement sa main et la laissa retomber sans la presser.

Puis il se trouva soudainement conduit hors de l'appartement par le Duc, qui prit gracieusement sur lui de s'acquitter de cette tâche, et il se sentit incapable de protester ou de faire aucune observation.

Il était rempli de rage et d'appréhension : — de rage de ce qu'Héléne le traitât ainsi, lui, à qui, selon ce qu'il croyait, elle devait tout ce qu'elle possédait ; et d'appréhension, parce qu'il avait le pressentiment qu'elle avait résolu de l'écarter et de suivre une route différente de celle qu'il avait arrangée pour elle.

Il avait assez de finesse, toutefois, pour voir qu'il n'y avait rien à faire pour lui en ce moment ; qu'il n'avait qu'à prendre son parti, et à s'éloigner avec une bonne grâce apparente. Mais il n'y avait rien qui l'empêchât de revenir secrètement et soudainement quand tout le monde se serait retiré, et alors d'avoir avec elle une explication nette et définitive.

Il partit et emmena sa mère avec lui. Il eut beaucoup de peine à lui faire garder sa dignité, et plus de difficulté encore à l'empêcher de parler et à lancer de dangeureuses insinuations. Lorsqu'elle fut partie, les domestiques parlèrent d'elle comme d'une personne dont la tête paraissait s'égarer sous l'influence de liqueurs qu'elle buvait fréquemment, et dont l'odeur ne laissait pas que d'être assez forte.

Ernest Rivolat laissa après lui un billet comme celui du matin. Il disait :

“ Je reviendrai peut-être avant le temps fixé. N'essayez pas de m'échapper. Je saurais oser encore plus que vous. Prenez donc garde ! ”

Hélène reçut ce billet au moment où elle allait s'habiller pour le dîner, auquel devaient assister seulement le Duc et M. Dorville.

Elle sourit en le lisant.

— Pauvre garçon, murmura-t-elle, il a le pressentiment de ce qui l'attend.

Au dîner, elle parut être triste. Le duc était assis sur un tel piédestal, et M. Dorville se tenait si bas devant lui, que M. de Flamanville éprouva une satisfaction d'orgueil à se faire écouter par le notaire qui buvait, pour ainsi dire, ses paroles. Peut-être ainsi se montra-t-il moins attentif pour Hélène qu'il aurait été sans cette circonstance,— dans tous les cas, il le fut beaucoup moins qu'elle avait espéré.

Aussi se leva-t-elle promptement de table en prétextant sa fatigue, parla avec affabilité à M. Dorville et assez froidement au duc. Elle dit à ce dernier adieu pour un mois aussi ; et elle ajouta que, s'il n'attachait pas assez de prix aux relations qui existaient entre eux depuis quelque temps pour qu'il crût devoir les continuer, elle le priait de vouloir bien agréer ses remerciements pour la gracieuse condescendance et les nombreuses faveurs dont elle avait été l'objet de sa part, et de lui permettre de lui faire ses adieux tout de suite.

Ce fut au tour du duc de s'étonner. Il protesta contre ses suppositions, mais avec une aisance parfaite. Il dit peu de choses ; il se contenta de répliquer qu'elle était trop troublée pour pouvoir l'écouter, et qu'au bout d'une quinzaine, il viendrait lui présenter ses hommages, et la désabuser des impressions singulières qu'elle avait conçues,— du moins en ce qui le concernait.

Quel charmant sourire elle lui adressa en lui tendant la main !

Trois jours après la maison avait repris son air sombre et triste. Tous les visiteurs étaient partis,— les gens de la maison étaient absorbés dans la routine de leur tâche quotidienne, et Hélène était seule, sans autre compagnie que ses pensées.

Ce devait être nécessairement une chose terrible pour elle que d'être ainsi isolée dans cet immense édifice qui avait maintenant une apparence lugubre, et cependant, c'est elle qui avait tout arrangé pour qu'il en fût ainsi.

Elle savait qu'une entrevue avec Vargat était imminente. Elle était désireuse de savoir,— résolue à déterminer sur quel pied ils étaient désormais l'un et l'autre, et quel degré de pouvoir Rivolat pouvait à l'avenir avoir sur elle, et en quoi consistait ce pouvoir.

Elle était décidée à devenir duchesse. Elle était, en outre, décidée à ce que, quand la couronne aurait ceint son front, rien ne pût rendre fausse sa position.

Il est étrange avec quelle complaisance nous arrangeons l'avenir, pour nous apercevoir, hélas ! le plus souvent, que cet avenir a été arrangé pour nous, et non par nous.

Le docteur Vargat se présenta à elle ouvertement, au lieu de venir en secret. Elle était dans le petit salon quand il fut annoncé, et le cœur lui battit fort quand elle vit sur son visage le sourire sardonique qui lui était habituel.

Elle le salua, renvoya le domestique, et alla elle-même barrer la porte pour empêcher toute surprise du dehors.

Puis elle croisa ses bras sur sa poitrine et dit d'un ton bref :

— Parlez !

Il s'inclina, et avec un sourire plus hideux encore qu'auparavant, il dit :

— Un marché est un marché, et je suis un homme de parole, n'est-ce pas vrai ?

— C'est vrai, répliqua-t-elle d'une voix à peine intelligible.

— Vous êtes maîtresse de la Tour-Blanche, poursuivit Vargat.

— Je le suis, répondit-t-elle sur le même ton.

Elle tira un paquet de sa poche et le lui tendit.

— Il contient ce qui reste dû pour compléter le contrat.

Les yeux de Vargat sortirent de leur orbite, tandis qu'il saisissait le paquet, et puis ils rentrèrent dans leur cavité, tandis qu'il le serrait sous son paletot.

— Le contrat est rempli, dit-il ; un marché est un marché, et je suis un homme de parole.

— Dites-moi, reprit Hélène au bout d'une pause, quelle est ma position vis-à-vis de M. Rivolat ? Je veux savoir toute la vérité ; ainsi donc ne me cachez rien.

Il sourit et haussa les épaules.

— Il serait maître de tout, et il mangerait et dissiperait tout, répondit-il vivement. Ma très-gracieuse demoiselle, il n'a pas une parcelle du pouvoir que vous avez sur lui. Suivez-moi bien. C'est *lui* qui est venu me chercher, et non pas vous ; c'est *lui* qui m'a expliqué comment trois vies vous séparaient de la possession de ce domaine ;— *il* désirait vous épouser, mais pas avant que vous fussiez maîtresse de la Tour-Blanche. Il m'a fait de larges promesses, dont il n'a tenu aucune. Ecoutez-moi

encore : ce n'est pas *vous* qui avez préparé sa rencontre avec le baron de Romilly ;— vous n'avez pas intercepté la lettre qu'il vous avait adressée ; vous n'avez pas poussé le baron à se rendre à un rendez-vous qui vous était destiné ; vous n'avez rien à faire avec... avec sa mort, absolument rien ; vous n'avez pas suggéré à M. Raoul l'idée de retourner chez son précepteur ; vous n'avez pas écrit cette lettre qui l'a décidé à se mettre en mer dans une méchante barque pour aller visiter les ruines d'un vieux château. Il vous était impossible d'avoir aucune influence sur les événements qui ont amené sa mort. Ce n'est pas vous qui avez mené promener la jeune Béatrice, le jour où elle a si malheureusement péri. Ce n'est pas même vous qui avez donné l'idée à cette vieille joueuse de madame Rivolat de faire cette excursion où elle a si misérablement perdu la tête. Vous pouvez défier les menaces de Rivolat, sous quelque forme qu'elles se produisent. Vous pouvez défier les menaces de qui que ce soit au monde,— *excepté moi*.

— Je le puis ?

— Vous le pouvez, je le jure. Le soupçon ne peut vous atteindre. Et le pût-il, qu'il n'existe aucun indice de nature à vous mêler à cette disparition de trois vies qui vous rend maîtresse de ce superbe domaine, absolument rien. On n'a fait emploi ni de poignards, ni de haches, ni de poison. Les morts violentes forment une maladie chronique dans la famille de Romilly, et quoique ces morts soient effroyables, il n'y a rien dans la façon dont elles se sont produites qui ne puisse arriver à tout le monde. Il n'y a positivement aucune preuve contre vous,— *excepté celles que je possède*.

— Et celles-là ?

— Ha ! c'est mon secret, mon secret chéri, que je garde comme un trésor, pour en user à l'occasion, s'il était nécessaire.

— Notre contrat est rempli, répliqua-t-elle froidement.

— Hum ! oui, répliqua-t-il ; jusqu'ici, oui.

— Comment, jusqu'ici ? répéta-t-elle en levant sur lui un regard inquiet. J'ai dit que nous avons rempli les conditions de notre contrat. Il ne faut pas qu'il existe de contradiction entre vous et moi. Je suis maîtresse de ce domaine, vous avez reçu plus que la somme stipulée pour des services que vous n'avez peut-être pas eu à rendre.

— Cela, c'est... c'est... c'est de l'ingratitude, dit-il.

— En supposant que vous ayez fait tout ce qui était nécessaire, continua-t-elle avec un geste impatient de la main, il n'en est pas moins vrai que notre contrat est rempli. Vous n'aurez pas à attendre davantage de moi. Je ne compte pas vous revoir. Vous me comprenez, docteur Vargat ; ma nature est changée, la jeune fille a disparu pour ne jamais revenir. Je suis, à présent, une femme résolue, d'une volonté inflexible, et je suis déterminée à faire exécuter cette volonté, quoi qu'il en coûte,

quoi qu'il puisse arriver. Ne m'offensez pas, à vos risques et périls, ne blessez pas mon orgueil, mon orgueil de femme, et cela par aucun acte, par une suggestion d'aucune sorte, ni directement ni indirectement. Je suis et doit rester aussi grandement séparée de vous qu'une tête couronnée l'est d'un sauvage. Vous me comprenez. Nous allons nous séparer en bons termes, pour ne jamais, je l'espère, nous rencontrer sur la terre ; mais si, désormais, vous cherchiez à me revoir, réfléchissez bien au caractère de la personne à qui vous aurez affaire, avant de vous risquer. Je ne crains pas de tomber, mais si je devais tomber, je ne tomberai pas seule. Ainsi donc, adieu.

Elle ouvrit la porte en achevant ces paroles, et tira le cordon d'une sonnette. Un domestique apparut presque immédiatement. Le visage d'Hélène prit une expression d'affable condescendance.

— Faites servir des rafraîchissements au docteur Vargat, avant qu'il parte, dit-elle d'un air de bonté.

Elle salua le docteur, dont les yeux étaient complètement cachés sous les sourcils, et ce dernier, lui rendant son salut, suivit le domestique sans mot dire.

Mais, s'il ne dit rien, il pensa, et ses réflexions se traduisirent par une horrible grimace ; puis il murmura d'une voix inintelligible :

— Une femme décidée, hein ? aussi belle qu'elle est déterminée, — aussi charmante qu'elle est résolue. C'est une véritable tigresse, une vraie sauvage. Mais qu'importe, si je sais comment arracher les dents de la tigresse, et la forcer à faire patte de velours. Elle me défie et me menace ! Nous verrons. Je sais attendre et choisir le moment de m'élançer sur ma proie.

Vargat refusa de rien prendre, et quitta immédiatement la Tour-Blanche. De la fenêtre qui donnait sur le parc, Hélène le regarda suivre le sentier qui conduisait dans le bois. Elle le vit s'arrêter avant d'y entrer, se retourner, et agiter les bras, comme s'il proférait une malédiction.

Un sourire de dédain agita sa lèvre, et elle se détourna pour se mettre à une tâche à laquelle elle comptait se consacrer durant son mois de repos. Cette tâche était l'examen des tiroirs, des meubles et des endroits secrets dans lesquels le baron de Romilly avait serré tous ses papiers, dont la plupart étaient relatifs à l'histoire de ceux qui lui étaient attachés par les liens de la famille, — papiers qu'elle avait toujours désiré voir, et que le baron avait constamment refusé de lui montrer.

Mais elle ne réussit pas à trouver ce qu'elle cherchait, et elle fut vexée autant qu'intriguée, de voir qu'elle avait une quantité de charmante petites clefs, sauvegardes de secrets sans doute importants, et qu'elle ne pouvait découvrir les serrures auxquelles elles appartenaient.

Toutefois, il ne se passa pas un long temps que sa solitude ne fût rompu. Au bout d'une semaine, le duc de Flamanville arriva avec sa

mère, la duchesse douairière de Flamanville, qu'il présenta à Héléne, en ajoutant qu'elle était toute disposée à passer un mois de son temps à la Tour-Blanche, pour lui tenir compagnie.

Héléne accepta cette offre avec empressement, et la duchesse s'installa avec elle. Héléne agit à son égard d'une manière bien différente de celle avec laquelle elle s'était conduite vis-à-vis de madame Rivolat. Elle se consacra à la duchesse douairière qui était une femme d'un esprit vraiment distingué. Elle conservait sa dignité sous un air glacial, mais elle ne résista pas aux attentions dont mademoiselle de la Roseraie l'entourait. Elle ne tarda pas à regarder cette dernière comme une jeune personne très-estimable, et elle ne craignit pas de le dire à son fils.

Madame Rivolat, elle, qui n'avait point connu ces attentions, en conçut une inimitié mortelle pour Héléne, et elle jura de l'en faire repentir. Elle considérait mademoiselle de la Roseraie comme une créature sans cœur, astucieuse et égoïste, et elle ne dissimula pas son opinion à son fils.

Quand la duchesse douairière fut installée, le duc ne manqua pas de prétexte pour venir chaque jour à la Tour-Blanche. Ses excuses étaient assez frivoles, mais elles servaient ses projets. Il se trouva ainsi davantage en contact avec Héléne qui était parvenue à gagner sur lui un ascendant dont il ne se doutait pas. A mesure que ses manières devenaient plus vives; elle se montrait, elle, plus froide. Elle affectait d'être préoccupée quand elle était dans sa société, elle parlait de hauts personnages qu'elle avait connus dans son enfance, exprimait l'intention de renouer des intimités interrompues depuis des années, et hasardait certaines paroles de nature à faire croire qu'elle ne tarderait pas à être recherchée par de très-grands partis.

Un jour, le duc, la trouva seule dans le salon, penchée sur un travail de broderie, s'assit à côté d'elle avant qu'elle l'aperçut. Elle était plongée dans de profondes réflexions,— dans des réflexions qui l'auraient frappé d'horreur, s'il lui avait été donné de lire dans son esprit. Il s'imagina qu'elle pensait à ces partis dont elle avait parlé un jour ou deux auparavant, et il lui reprocha brusquement de lui témoigner une indifférence qu'il ne pouvait comprendre.

Elle tressaillit, en entendant sa voix, et en le voyant à côté d'elle. Elle pâlit, et puis rougit, mais elle se remit très-vite, et l'écouta silencieusement jusqu'à ce qu'il eût fini.

Alors elle haussa les épaules, et le regarda dans les yeux avec une expression qui lui fit battre le cœur. Elle eut l'air de s'étonner, et ajouta qu'elle espérait bien n'avoir pas eu le malheur d'avoir manqué envers lui de courtoisie, de déférence et de reconnaissance. Le duc, en l'assurant qu'elle n'avait, sous ce rapport, aucun reproche à se faire, fit remarquer que ce n'était pas exactement de cela qu'il s'agissait, et s'arrêta. Il ne

savait réellement pas comment exprimer ce qu'il désirait lui faire comprendre, et il tourna la tête autour de lui avec embarras.

Il regarda son visage, — qui était très beau, il n'y avait pas à en douter ; sa taille était élégante et gracieuse. Elle était bien née, et avait une fortune superbe. Si l'un des partis auxquels elle avait fait allusion allait venir lui ravir ce trésor de beauté et de richesse !

C'était un point à régler immédiatement. A quoi bon perdre du temps ?

Hélène l'observait de dessous ses longs cils. Elle vit trembler sur ses lèvres l'offre qu'il était prêt à lui faire de sa main ; elle vit briller devant elle la couronne tant convoitée.

Un véritable tumulte agitait son sein ; elle était froide comme la mort, et elle était non moins blanche.

Il approcha sa chaise près de la sienne, il se pencha vers elle.

— M. Ernest Rivolat ! annonça brusquement un domestique en introduisant ce dernier dans le salon.

Les regards d'Hélène et de Rivolat se rencontrèrent.

Il vit un changement passer sur ses traits. Il n'avait pas lieu de se féliciter de la façon dont elle l'accueillait.

Mais il avait un but en venant, et il s'était juré que, ce but, il l'atteindrait avant de quitter de nouveau la Tour-Blanche.

XIV

L'APPARITION SUR LA TERRACE.

Ernest Rivolat vit que son arrivée soudaine était une source de contrariété pour Hélène, et pour le duc de Flamanville une cause de vexation et de confusion. Mais il était dans une situation d'esprit qui lui faisait regarder la contrariété de l'une et le déplaisir de l'autre comme choses parfaitement indifférentes pour lui. Il se félicita, au contraire, d'avoir interrompu une entrevue qui aurait pu se terminer d'une façon tout à fait préjudiciable à ses intérêts.

Il faut avouer que, dans la circonstance actuelle, ces trois personnages, tandis qu'ils se donnaient la main, avaient une figure qui n'exprimait pas absolument la satisfaction ; néanmoins, ils étaient tous suffisamment bien élevés pour ne montrer que le moins possible les sentiments qu'ils éprouvaient, et ils ne tenaient, d'ailleurs, aucunement à se découvrir.

Hélène, en qualité de femme, fut la première à reprendre son sang-froid, et à se rendre maîtresse de la situation, dont elle mesura, d'un coup d'œil, les avantages et les désavantages.

Si inopportune que l'arrivée de Rivolat lui parût d'abord, elle vit, à la réflexion, qu'elle pourrait en tirer parti. Elle n'était pas certaine, après tout, que le duc en serait venu au point de lui offrir sa couronne.

Il était évident qu'il allait lui avouer qu'il avait une préférence pour

elle, mais il était douteux qu'il eût terminé cet aveu en lui demandant de devenir duchesse de Flamanville.

Elle savait qu'il convoitait les propriétés de la Tour-Blanche, mais il était froid et irrésolu, et il n'était pas pressé de renoncer à sa liberté, à moins d'être parfaitement convaincu qu'il ne trouverait pas mieux plus tard. Mais elle, elle n'avait point l'intention de s'amuser en route, et elle avait le pressentiment qu'elle n'avait pas de temps à perdre.

Même après ce qui s'était passé, elle ne se sentait pas assurée dans sa position. C'était la conséquence de son crime. Les criminels n'éprouvent jamais un sentiment complet de sécurité. Il y a toujours un petit moniteur qui bat le tambour à leurs oreilles et qui leur dit que quelque chose viendra les trahir.

Ce qu'elle voulait, c'était avoir ce sentiment de sécurité, et elle pensait qu'elle ne l'aurait qu'en devenant la femme du duc.

Elle se souciait fort peu de sa préférence. Ce qu'elle voulait, c'était sa couronne, son nom et sa protection légale ; et elle crut voir dans l'arrivée d'Ernest Rivolat les moyens de l'emmenner à faire une proposition formelle. Elle sourit, mais de ce sourire qu'on aime pas à voir sur un jeune et joli visage, elle sourit à l'idée que si, quand il lui demanderait sa main, il tremblait en attendant sa réponse, il n'aurait pas à rester longtemps dans le doute et l'anxiété.

Il est rare que nous attachions jamais autant de valeur à un ami que lorsque nous sommes au moment de le perdre, peut-être pour toujours. Tant que nous sommes en pleine sécurité, nous pouvons bien apprécier le trésor que nous possédons, mais il est rare qu'on l'apprécie au-dessus de tout. Que ce trésor vienne à nous être enlevé soudainement, alors, quel prix compensera pour nous sa perte ?

Hélène était convaincue que le duc lui était attaché autant qu'il était dans sa nature de l'être, et elle pensait que s'il se voyait exposé à la perdre, son irrésolution s'évanouirait, et qu'il se hâterait de mettre sa couronne ducal à ses pieds.

C'est pour cela qu'elle chassa, avec une rapidité merveilleuse, l'expression d'ennui qu'elle n'avait pu d'abord dissimuler, et sourit à Ernest Rivolat comme si elle eût été réellement enchantée de le voir.

Il accepta cette transformation pour ce qu'elle valait, c'est-à-dire qu'il la prit comme un moyen de justifier son arrivée avant l'époque qu'elle lui avait fixée, et pour annoncer qu'il comptait rester à la Tour-Blanche huit ou dix jours au moins.

Et il se dit intérieurement que ce serait huit ou dix jours, si cela lui suffisait pour obtenir d'Hélène qu'elle consentit à devenir sa femme ; mais que ce temps se changerait en mois et en années, s'il ne pouvait pas arriver plus tôt à son but.

Mais il trouva des termes très-gracieux pour la remercier de la bonne et

chaude réception qu'elle lui faisait, et ajouta qu'il en était tellement touché que les expressions lui manquaient pour traduire ses sentiments.

Le duc écouta tout cela comme si c'eût été une plaisanterie et en rit. Mais il riait comme rient ceux qui se sentent furieux, et il ne craignit pas de faire cette suggestion qu'il fallait avoir de sérieux motifs, pour venir ainsi trouver dans leur solitude ceux qui venaient d'éprouver de si grands et si terribles malheurs.

Il était certainement vexé d'avoir été brusquement interrompu par Rivolat, et il était irrité, sans qu'il s'en rendît compte, parceque Héléne le regardait et lui parlait avec bonté. Il ne se dissimulait pas non plus qu'Ernest Rivolat était un beau garçon, qu'il était positivement un très-beau jeune homme.

Il aurait été amusant, si les circonstances n'avaient pas été si tristes, d'observer la bataille de paroles et d'épigrammes que se livrèrent le duc et Ernest Rivolat. Ils étaient excessivement polis l'un pour l'autre, polis comme la lame d'un poignard.

Héléne n'était pas fâchée de cette lutte, car elle servait ses projets, mais elle aurait désiré que le duc possédât les agréments personnels de Rivolat, et elle ne put s'empêcher d'établir une comparaison entre ces deux hommes.

En réfléchissant, elle se dit qu'il était de son intérêt d'amener Ernest Rivolat à ses vues, et que pour cela, il lui fallait prendre à son égard un ton de conciliation, ce qui excita la colère du duc dont l'amour-propre se trouva offensé.

Le duc ne connaissait rien de l'histoire passée de Rivolat, et il ignorait la nature de ses prétentions à la main d'Héléne. Il résolut d'éclaircir cette question, et il se dit que le plus tôt serait le mieux pour tout le monde.

Tandis qu'il faisait ces réflexions et que Rivolat parlait avec animation de choses sans grande importance, la duchesse douairière de Flamanville apparut sur la scène, à l'étonnement de Rivolat, qui ne fut pas peu stupéfait d'apprendre qu'elle était à la Tour-Blanche depuis près de dix jours. Il ne comprenait pas comment Héléne, qui avait renvoyé sa mère pour être seule, avait pu faire respecter sa solitude en acceptant la compagnie de la duchesse de Flamanville. Dans tous les cas, il n'eut pas de peine à se convaincre que, dans l'intérêt de ses projets, il n'était pas arrivé une minute trop tôt.

La douairière, avec sa hauteur et sa froideur, tomba sur eux, tout comme un nuage lourd et chargé. Elle était originaire de la Gascogne, elle se sentait en train de causer, et elle accapara la conversation. Elle parlait lentement, d'un ton monotone, et elle prit pour sujet l'histoire généalogique d'une branche de sa famille maternelle, dont les ancêtres furent,— bien qu'elle ne le dît pas,— des voleurs de bestiaux, qui inau-

gurèrent leur grandeur, après que trois d'entre eux, surpris en flagrant délit de vol, eurent été pendus.

Pendant qu'elle parlait, Ernest Rivolat se laissait aller aux sombres pensées qui surgissaient dans son cerveau. Il examina plusieurs fois les traits d'Hélène, pour y trouver quelque trace de soucis et de préoccupations ; car, se disait-il, elle doit avoir conscience des crimes auxquels elle a participé. Mais il ne découvrit rien. Son œil n'était pas inquiet, et elle soutint son regard avec fermeté. Ses manières étaient calmes, et il y avait toujours un sourire prêt à éclore sur ses lèvres. Mais, malgré lui, son sourire lui faisait courir un frisson par le corps, et il eut la conviction que, s'il devenait son mari, il ne connaîtrait plus jamais un instant de sécurité. Il s'étonna de la quantité de nerfs qu'il possédait, et il n'eut pas de peine à imaginer que, si elle pouvait conserver un air si calme après les horreurs dont cette maison avait été témoin, elle ne reculerait pas devant un crime plus grand encore, si elle devenait convaincue que ce crime était commandé par ses intérêts.

Cette pensée le fit grincer des dents, et il ne se dissimula pas que, s'il l'épousait, il pouvait s'attendre à ce qu'elle tentât tout contre son existence, avec ou sans l'aide de Vargat.

Tandis que cette image flottait dans son imagination, retentit le premier coup de cloche annonçant le dîner. Tous, excepté la duchesse, tressaillirent, et regardèrent autour d'eux. Tous avaient été tirés d'une rêverie, qui n'était assurément délicieuse pour aucun ; et nul n'avait entendu, ou compris un seul mot de ce que la douairière avait raconté tout le temps.

Ils l'entendirent seulement dire :

— Les armes de Regonzac sont un bras droit, dont la main tient un poignard, dans lequel est embrochée une tête humaine, et ils sont une branche de ma maison. La main sanglante, qui est le signe distinctif des barons de Regonzac, a été empruntée à la main rouge de Vergoncey et n'a aucun rapport avec la main rouge de . .

Hélène rencontra le regard d'Ernest Rivolat, et elle se leva brusquement.

Le duc se leva aussi, et, adressant quelques paroles à sa mère, il salua cérémonieusement Hélène, et conduisit hors du salon la duchesse douairière, qui était quelque peu irritée de ce qu'on l'avait ainsi interrompue. Rivolat, aussi, salua, comme pour se retirer, mais il s'approcha vivement d'Hélène et lui dit.

— Il faut que je vous parle à vous seule. Faites en sorte d'arranger une entrevue. Je veux vous parler à vous seule.

En achevant ces dernières paroles, il sortit de l'appartement, s'apercevant que le duc avait réglé son pas de façon à s'assurer qu'il ne restait pas derrière lui pour parler en particulier à Hélène.

La nature froide du duc avait reçu un choc qui était nouveau pour lui,

et qu'il ne comprenait pas, quoique l'explication en fût bien facile. Il lui semblait qu'Ernest Rivolat portait atteinte à sa dignité, qu'il violait les lois du décorum, et que sa présence à la Tour-Blanche n'était pas absolument logique. Et cependant, il était obligé d'admettre que sa conduite, à l'extérieur du moins, était de tous points convenable. Malgré tout, il lui semblait que quelque chose n'était pas clair, et il était décidé à savoir à quoi s'en tenir.

Ernest Rivolat, qui avait fait un assez long voyage, mit beaucoup de soin à s'habiller pour le dîner, et, connaissant ses avantages physiques, il se donna autant de peine à s'arranger que s'il eût été une femme désireuse de dissimuler au moyen de l'art les imperfections de la nature.

Pendant qu'il donnait la dernière touche à sa moustache, il dit à son valet, dont il s'était fait accompagner :

— On ne m'avait jamais mis dans cette chambre, Baptiste. Elle me fait l'effet d'être admirablement belle. L'a-t-on préparée exprès pour moi ?

— Je le crois, monsieur, répondit le valet. On m'a dit que c'était la chambre à coucher du baron de Romilly, et qu'on ne s'en était pas servi depuis sa mort. Regardez ce lit. J'espère que vous dormirez là sur vos deux oreilles.

Rivolat chancela soudainement, et s'appuya contre la table. Son valet vit qu'il était devenu extrêmement pâle, et que ses dents claquaient.

— Au nom du ciel, qu'avez-vous, monsieur ? s'écria-t-il. Vous êtes devenu, tout à coup, pâle comme un cadavre.

— De l'eau-de-vie ! murmura son maître ; de l'eau-de-vite, vite !

Ses yeux, malgré lui, se portèrent, de nouveau, vers les rideaux qui étaient tirés tout autour du lit. C'était une horrible fascination qui les attirait de ce côté.

— Oui, monsieur ! cria le valet, en s'apprêtant à sortir de la chambre.

— Reste ici, fou ! vociféra Rivolat ; ne me quitte pas. On trouvera une bouteille d'eau-de-vie dans ma malle, — vite !

Le valet courut à la malle, et en tira une bouteille longue et étroite, dont les côtés étaient carrés et dont le sommet était monté en argent. Elle était pleine d'un liquide brun or. Rivolat la prit, et, après en avoir ôté le bouchon, il la porta à ses lèvres et but à grandes gorgées.

Cette liqueur paraissait être très-puissante, car, quand il retira la bouteille de sa bouche, il eut comme une contraction, et porta les mains sur ses yeux.

— Des spasmes ? demanda le valet, en recevant la bouteille, et en s'assurant à l'odeur qu'elle pourrait supporter un mélange d'eau, dans le cas où il lui plairait d'en goûter.

Rivolat ne répondit pas. Il acheva sa toilette en silence, et, sans attendre les dernières touches que son valet voulait lui donner, il se prépara à descendre au salon.

Au moment où il allait, à la grande surprise de Baptiste,— s'éloigner sans que sa toilette fût complètement achevée, il se retourna soudainement vers lui, et dit d'un ton sec et sévère :

— Trouvez-moi une autre chambre. Je ne coucherai pas dans celle-ci. faites attention, il n'y a pas d'excuse, il me faut une autre chambre,— plutôt le chenil qui est auprès de l'écurie que ce tombeau.

Il prononça ces derniers mots en frissonnant, et descendit rapidement au salon, qu'il s'attendait à trouver vide, et où il espérait avoir le temps de se remettre de l'effet qu'avait produit sur lui la communication de son valet. Mais, avec dépit, il y trouva M. Dorville, le notaire de la famille, et le chapelain, qui, tous deux, étaient venus sans êtres attendus, l'un pour affaires, l'autre pour faire une visite de condoléance, et, ce faisant, profiter, s'il y avait lieu, d'un bon dîner et d'un verre ou deux de bon vin.

Le prêtre et le notaire saluèrent Rivolat. Ils choisirent pour sujet de conversation M. de Romilly, et dirent chacun qu'elle était leur opinion sur la façon dont le baron avait été tué, — qui, selon eux, était le meurtrier, et quand et comment il serait possible de l'arrêter.

Ils prièrent aussi Rivolat de donner son avis sur ce douloureux événement, et M. Dorville l'invita, d'une façon que Rivolat crut n'être pas exempte d'intention, à faire connaître ses idées sur les causes qui avaient amené la mort du baron.

Au moment où ces paroles sortaient de sa bouche, il s'aperçut de la présence d'Hélène, qui, debout près de lui, en grand deuil, était aussi blanche qu'une statue d'albâtre. Il vit qu'elle avait les yeux fixés sur Rivolat avec une expression singulière, — si singulière qu'il en éprouva une sorte de frisson. Il regarda Rivolat et il observa que son visage était aussi pâle que celui d'Hélène, qu'il avait un air hagard des plus extraordinaires.

Avant qu'il pût pousser plus loin ses réflexions, le duc de Flamanville fit son entrée, et, après avoir salué tout le monde, il se dirigea vers Hélène qui fut l'objet de toutes ses attentions.

Rivolat, à qui l'eau-de-vie commençait à monter au cerveau, se laissa entraîner à parler sur un des sujets du jour, et il le fit avec tant d'incohérence que M. Dorville se trouva dans l'impossibilité de comprendre ce qu'il disait, et moins encore ce qu'il voulait dire.

Heureusement pour Rivolat, qui commençait à s'apercevoir de ses divagations et faisait d'inutiles efforts pour reprendre le fil de ses idées, la duchesse douanière, l'air noble et majestueux, fit son entrée, et presque immédiatement après l'on annonça le dîner.

Le duc laissa sa mère aux soins de Rivolat, qui, avec une satisfaction parfaitement jouée, quoiqu'il lançât un coup d'œil expressif à Hélène, accepta l'honneur d'escorter la duchesse dans la salle à manger. Le duc les précéda avec Hélène, et M. Dorville avec le chapelain formèrent l'arrière-garde.

Le dîner fut triste et silencieux. Le duc était préoccupé, et Rivolat avait le cerveau dans un état de trop grande excitation pour pouvoir parler avec calme, ou écouter patiemment les observations qu'échangeaient entre eux le chapelain et le notaire.

Aussitôt après le dîner, l'on se précipita vers le salon ; mais alors la duchesse douanière, qui avait, sans doute, mangé trop précipitamment, se trouva mal, et sa femme de chambre dut la conduire dans sa chambre. Hélène elle-même, dès que le café fut servi, profita d'une occasion pour s'échapper.

Mais auparavant, elle avait reçu de Rivolat un bout de papier sur lequel il y avait tracé quelques mots au crayon.

Hélène les lut aussitôt qu'elle fut dans sa chambre. Ils étaient ainsi conçus :

« Venez me trouver sur la terrasse à onze heures, — à minuit si vous préférez. J'y serai. Ne manquez pas, car je suis prêt à tout. Réfléchissez avant de me pousser à des actes qui seraient regrettables pour vous et pour moi. »

Elle avait été frappée de l'expression de son visage quand elle était entrée dans le salon : elle avait été, en outre, alarmée par son air presque féroce durant le dîner, même alors qu'il se montrait le plus empressé auprès de la duchesse, et elle crut qu'il était préférable de ne pas l'exaspérer au point de lui faire commettre des folies. Elle résolut donc de céder à ses exigences, mais de ne pas sortir avant minuit, parce qu'elle espérait qu'à cette heure les domestiques et le duc seraient couchés. Elle ne désirait certes pas que le duc sût qu'elle accordait un rendez-vous à Rivolat, à une heure aussi induc, car elle était sûre que, s'il en était informé, c'en serait fait de ses plus chères espérances.

Elle attendit que la petite aiguille de la pendule fût près de minuit, et alors elle se dirigea silencieusement vers la terrasse.

Il faisait très-clair, car la lune était presque dans son plein, et elle brillait d'un vif éclat. En avançant, frissonnante et tremblante, elle vit Rivolat appuyé contre un piédestal qui supportait un vase de fleurs.

Il avait les bras croisés, et les yeux obstinément fixés à terre, comme par une influence magnétique. Il fumait un cigare, et paraissait être plongé dans une profonde méditation.

Elle glissa doucement jusqu'à côté de lui, et le toucha. Il tressaillit, et la prit par la main, mais presque aussitôt une exclamation d'horreur s'échappa de ses lèvres et il indiqua le bas de la terrasse.

Dans un fond obscur elle vit une personne enveloppée dans un manteau, qui s'avancait lentement et silencieusement vers eux, et elle, aussi, poussa une exclamation d'alarme.

— *C'est l'esprit du baron de Romilly !* murmura Rivolat en chancelant.

Hélène ne cria pas, mais elle s'enfuit le plus vite qu'elle put.

XV

TOUT POUR LE MIEUX.

Deux heures passées seul au milieu d'une nuit assez froide, en vue du bois où le baron de Romilly était tombé frappé par sa main, avaient passablement affaibli les nerfs d'Ernest Rivolat, déjà plus d'à moitié brisés par les habitudes d'orgies, de folies, et par les crimes qu'il avait commis. Il était naturellement superstitieux dans la pire acception du mot. Dans son enfance, il avait horreur d'être laissé seul dans l'obscurité ; dans son adolescence, il avait une répugnance à approcher seul, la nuit, d'endroits solitaires. Dans les circonstances ordinaires de la vie, il ne manquait pas de courage ; il aurait bravement fait face à un homme quel qu'il fût et il aurait fait, sans aucun doute, un brave soldat. Mais son imagination crédule le troublait aisément, et il était persuadé que l'esprit des morts avait la possibilité de se montrer, surtout dans les endroits qu'ils fréquentaient habituellement durant leur existence sur la terre.

Quand il avait assigné un rendez-vous à Hélène, il l'avait fait sans réfléchir, poussé seulement par la détermination qu'il avait prise de lui parler en particulier, et, à peine était-il descendu de sa chambre qu'il s'aperçut qu'il aurait agi beaucoup plus sagement en cherchant à obtenir cette entrevue d'une façon légitime, et à une heure convenable.

Quelques minutes après qu'il fut installé à son poste, le souvenir de la trahison dont il s'était rendu coupable à l'égard du baron de Romilly, en le tuant avant qu'il n'eût le temps de tirer lui-même, lui revint à l'esprit. Il essaya de se persuader qu'il s'était battu loyalement, et qu'il était en droit de tirer aussitôt que le mot "deux" avait été prononcé.

— Si en effet, disait-il, j'avais attendu le mot "trois ;" il aurait pu m'en coûter la vie. . .

Quoi qu'il en fût, le baron avait succombé, et il n'avait fait qu'obéir à ses instructions, en fuyant, et en le laissant là où il était tombé.

Pourquoi, alors, l'esprit du mort viendrait-il le hanter ?

C'était une question à laquelle il ne put répondre d'une manière qui le satisfît, et pendant deux longues heures, il se promena sur la terrasse, s'attendant à voir, d'un moment à l'autre, le fantôme du baron, avec sa figure pâle, telle qu'il l'avait vue dans le bois, venir à lui et le poursuivre.

Il fut alarmé et jeté dans un état de véritable perturbation par de simples bruits provenant de causes toutes naturelles : mais il semblait qu'il fallait la présence d'Hélène, et minuit sonnait à l'horloge de la tour pour évoquer le spectre, dont il avait attendu l'apparition, avec une telle épouvante.

Quand mademoiselle de la Roseraie, suivant la direction indiquée par Rivolat, aperçut le fantôme qui s'avavançait, elle reconnut, en un instant, que

c'était non un spectre, mais le duc de Flamanville, qui se promenait. Convaincue naturellement que sa présence en pareil lieu, et à pareille heure, en compagnie d'Ernest Rivolat, lui paraîtrait suspecte, elle s'était enfuie, laissant à celui-ci le soin de se tirer d'affaire le mieux qu'il pourrait.

Rivolat n'était pas encore remis de sa terreur quand le duc arriva près de lui, et s'arrêta, en laissant échapper une exclamation de surprise.

—Comment c'est vous, Rivolat ? dit-il. Que diable faites-vous ici ?

Rivolat poussa un soupir de soulagement. Il passa la main sur ses yeux, et puis se redressant, il essaya de rire.

—Le fait est, duc, répliqua-t-il, que j'ai l'habitude de veiller tard. Je ne puis dormir quand je me couche de bonne heure, de sorte que j'ai allumé un cigare, et que je suis descendu pour tuer le temps, et . .

—Et pour autre chose encore, suggéra le duc brusquement.

—Quoi donc ? demanda Rivolat d'un ton sec.

—J'ai vu un jupon qui vous quittait, répliqua le duc sur le même ton.

—Un jupon ! répéta Rivolat.

Il jeta les yeux le long de la terrasse, à droite et à gauche. Il y avait une espèce de vapeur dans l'air, et comme il le savait par sa propre expérience, il était presque impossible de distinguer quelqu'un même à une distance comparativement faible.

Il savait, en outre, que le duc avait la vue courte et il demeura convaincu qu'il n'avait pu reconnaître Hélène, en supposant même qu'il l'eût aperçue. D'ailleurs, elle était enveloppée dans un manteau, et sa tête était cachée dans un capuchon.

—Je suis sûr d'avoir vu là un jupon, poursuivit le duc.

—Allons donc ! répliqua Rivolat en riant, vos yeux vous ont trompé.

—Je ne crois pas, dit le duc avec assurance.

—C'est qu'alors vous avez un pouvoir que je ne possède pas, et que je ne désire pas posséder, répliqua son adversaire.

—Quel est-il ?

—Celui de voir des objets surnaturels. C'est sans doute l'esprit de la Tour-Blanche qui vous est apparu.

—Quelle plaisanterie ! s'écria le duc. Il n'y a assurément pas de sottise superstition attachée à cette maison.

—Si, certainement. N'avez-vous donc jamais entendu parler de l'esprit qui hante ces murs ?

—Non, jamais, sur ma parole, répondit le duc, à moitié mystifié.

Rivolat se mit à rire et à déclamer, avec une solennité moqueuse des vers d'une ancienne ballade.

—Absurde ! s'écria le duc avec impatience.

—Vous n'y croyez pas ? demanda Rivolat.

Non, répondit-il sur le même ton.

—Le fait est, duc, continua Rivolat, que vos yeux ont dû être trompés par un rideau de vapeur ou une ombre produite par la lune ; car je vous assure que j'étais bien seul ici, plongé dans de profondes réflexions, méditant sur mes péchés passés, me promettant de me réformer, de devenir plus sage, plus posé, et enfin de me marier !

Le duc toussa.

—Vous marier ? répéta-t-il.

—Me marier ! dit Rivolat.

Tous deux pensèrent, à ce moment, que ce serait une excellente chose que de faire connaître leurs intentions à la main d'Hélène, et d'écraser ainsi, une fois et pour toujours les prétentions de l'autre.

Il y eut un silence d'une minute. Ernest Rivolat tendit un cigare au duc.

—Je sais que vous fumez, duc, dit-il ; allumez cela. C'est un moyen d'empêcher l'air froid de vous entrer dans la gorge.

Le duc prit machinalement le cigare, l'alluma et tira deux ou trois bouffées de fumée qui l'enveloppèrent comme d'un nuage.

Puis, tandis que la vapeur s'élevait en spirales au-dessus de sa tête, il dit :

—Je crois que je vous connais assez, Rivolat, et que vous n'êtes pas homme à faire un mariage insignifiant. Il faut que vous ayez rencontré un excellent parti ? Moi aussi, j'ai pris une résolution : comme vous, je me suis décidé à faire une fin.

—Je m'étonne que ce ne soit pas fait depuis longtemps ! fit observer Rivolat, dont l'agitation augmentait à mesure qu'il approchait du moment de l'explosion. Sans doute, ajouta-t-il, votre choix s'est arrêté sur l'héritière de l'une des plus nobles familles de France.

—Non, répondit le duc en hésitant. J'aurais pu le faire, sans doute, mais je crois que je ferais mieux.

—Mieux, monsieur le duc ! s'écria Rivolat, avec un accent de réelle surprise.

—Au point de vue de mes intérêts personnels, bien entendue, répliqua le duc. Vous voyez, Rivolat, que mes propriétés sont, en partie, situées de ce côté, —de fait, qu'elles viennent toucher celle-ci. Si les terres de Romilly venait s'ajouter aux miennes, je serais le plus grand propriétaire du pays. Je ne pourrais espérer rien de pareil en prenant une femme dans les grandes maisons dont vous parliez : et, vous le savez, comme addition à ces propriétés, j'aurais une femme jeune, élégante, et dont la naissance ne laisse rien à désirer.

—Dois-je comprendre, monsieur le duc, que c'est à ma cousine, mademoiselle Hélène de la Roseraie, que vous faites allusion ? dit Rivolat.

—Sans aucun doute, répondit le duc avec assurance.

Il sentit qu'il avait amené la question au point où elle ne pouvait manquer d'avoir une solution.

—Puis-je vous demander, sans indiscretion, si vous avez offert votre main à ma cousine ? demanda Rivolat en luttant contre l'excitation qui l'emportait.

—Non, non, pas exactement offert, pas encore, répondit le duc avec un certain embarras. Mais mon intention est de le faire aussitôt que l'occasion et les circonstances le permettront. Vous comprenez, Rivolat, que les morts qui ont eu lieu si récemment m'obligent à ne pas montrer une précipitation qu'on aurait le droit de regarder comme indécente.

Cependant, je crois pouvoir dire que mademoiselle de la Roseraie n'ignore pas mes intentions.

—Et elle les approuve ? demanda Rivolat vivement.

—Je crois pouvoir vous répondre que j'en suis à peu près sûr, répliqua le duc.

Il y eut un moment de silence, et puis le duc ajouta :

—Avez-vous une opinion à exprimer là-dessus, Rivolat ?

—Rien, à présent, répondit celui-ci froidement.

Puis il ajouta en frissonnant :

—Je me sens glacé jusqu'aux os, et je vais rentrer. Bonsoir, monsieur le duc.

Il s'éloigna d'un pas rapide, et le duc, le sourire sur les lèvres, le suivit des yeux.

—Je ferai la proposition demain matin, murmura-t-il.

Il suivit la direction que Rivolat avait prise, et entra dans la maison. Il trouva les domestiques qui l'attendaient, et il se rendit de suite dans son appartement.

Le valet de Rivolat avait obtenu pour son maître une autre chambre. Elle était située dans la même aile des bâtiments que celle qu'il avait refusée ; mais, quoiqu'elle fût moins confortable que celle du baron de Romilly, Rivolat avait lieu d'espérer qu'il y serait mieux à l'aise.

Il sentait qu'il lui aurait été impossible de dormir dans la chambre où était mort l'homme qu'il avait si lâchement assassiné.

Mais, sous un certain rapport, il ne gagna guère au changement, car il lui fut impossible de fermer les yeux. Il s'agita sur son oreiller, au point d'en avoir la fièvre.

Ce qui s'était passé entre lui et le duc le tourmentait beaucoup. Il avait le pressentiment que l'intention d'Hélène était de le jeter par-dessus le bord, et d'épouser le duc. Si elle faisait cela, le crime dont il s'était rendu coupable, se trouvait, au point de vue de ses intérêts, avoir été commis en vain. Il grinça des dents et s'arracha les cheveux. Il était tellement encombré de dettes que la fortune seule de la Tour-Blanche pouvait le sauver et le remettre à flot. Il était partout entouré de harpies qui ne retenaient leurs griffes de vautour que dans l'espoir qu'il allait épouser une riche héritière. Le diable seul aurait pu dire de quoi il n'était

pas menacé. Il inventa des projets sans nombre, dont il comprenait ensuite l'inanité. Il avait le cerveau en feu, les tempes lui battaient avec violence, et les heures succédèrent aux heures sans qu'il pût trouver un instant de sommeil. Le moindre bruit, le son de l'horloge de la tour du château le faisaient tressaillir, et, à chaque minute, il croyait entendre une voix qui lui disait que l'heure du châtement était venue.

Enfin, accablé, épuisé, il s'endormit à l'heure où les autres se préparaient à se lever, et il était midi quand son valet Baptiste se hasarda à venir le tirer d'un cauchemar affreux.

Il se jeta à bas de son lit et se laissa habiller, comme s'il était sur le point d'être conduit à l'exécution.

Il descendit dans la salle à manger, où le déjeuner était servi. Hélène y était; la duchesse douairière et son fils, le duc, y étaient; M. Dorville et quelques autres personnes dont il ne s'inquiétait fort peu, y étaient aussi. Il alla prendre un siège, et observa que son entrée n'avait excité aucune attention particulière, et que son visage hagard,—qu'il savait être très-pâle,—n'était l'objet d'aucune remarque.

Il vit, il est vrai, qu'Hélène le regarda plusieurs fois à la dérobée, tandis que le duc avait les yeux tournés d'un autre côté, et il crut remarquer que ses traits prenaient alors une expression d'intérêt.

Et cependant, elle avait l'œil brillant; sa figure était radieuse, et il ressentit un coup au cœur en s'apercevant qu'elle jouait, comme sans en avoir conscience, avec une superbe bague qu'elle avait au doigt.

Le duc avait-il donc offert sa main, et avait-il été accepté?

Il eut de violents bourdonnements dans les oreilles, et il crut voir la chambre danser autour de lui.

Il fit un effort désespéré pour garder son sang-froid, et ne pas succomber à la faiblesse dont il se sentait envahir.

Il regarda le duc: il vit qu'il avait sur les joues deux points rouges, que ses yeux bleus étincelaient, et que ses lèvres souriaient, comme s'il venait de remporter un triomphe.

C'est à peine s'il toucha aux mets qu'on lui servit: il répondit par monosyllabes à ceux qui lui parlèrent, il murmura contre Hélène et le duc surtout en voyant celui-ci quitter sa place, s'approcher de mademoiselle de la Roseraie et lui parler à l'oreille.

Il la vit lever la tête vers le duc et lui sourire.

Ce sourire lui causa une douleur si vive qu'il en gémit.

Alors il se leva et s'avança d'un pas ferme en apparence vers l'endroit où Hélène était assise, et où le duc se tenait debout près d'elle.

Le visage pâle comme la mort, et les lèvres livides, il dit à Hélène.

—J'ai à vous soumettre des affaires d'une nature très-sérieuse, Hélène, —des affaires qui ne souffrent pas de délai. Comme elles sont assez délicates, voulez-vous m'accorder quelques minutes, en particulier, à l'heure qui vous conviendra le mieux?

Rivolat ne se trompait pas en croyant remarquer que la couleur qui animait tout à l'heure ses joues, s'évanouissait à mesure qu'il parlait. Elle était aussi pâle que lui, quand, regardant à sa montre, elle dit :

—Je vous recevrai dans le cabinet de mon oncle, à deux heures, Ernest.

Il salua et sortit du salon.

A deux heures, il se présenta à la porte du cabinet, et Hélène, elle-même, le fit entrer.

Elle ferma la porte et prit les mêmes précautions pour empêcher toute surprise que quand elle avait eu là sa dernière entrevue avec Vargat,—elle barra la porte.

Elle respira longuement, joignit les mains et s'avançat vers Rivolat.

Lui aussi avait la poitrine serrée. Il regarda son visage calme, avec des yeux étincelants, et murmura :

—Le duc de Flamanville a demandé votre main ?

—Oui, répondit-elle à voix basse.

—Et vous la lui avez donnée ?

—Oui.

Il fit un pas ou deux en chancelant, tomba sur un siège, se cacha la figure avec ses mains, et éclata en sanglots.

Hélène s'était préparée à tout, excepté à cela ; à des invectives, à des menaces, à des supplications, mais pas à des larmes.

Elle éprouva une émotion étrange en le voyant tomber ainsi sous le coup dont elle le frappait. Son cœur se réveilla ; la meilleure partie de sa nature lutta pour reprendre le dessus, et une foule de réflexions lui traversèrent l'esprit. Elle songea à la cruauté avec laquelle elle traitait, lui qui s'était perdu pour elle, qui avait sacrifié tout, le ciel, peut-être, pour l'enrichir, et qu'elle avait délaissé sans le moindre remords.

Il n'était pas trop tard. Elle s'avança vers lui et posa le doigt sur son épaule.

Si Rivolat avait été vrai et sincère, au lieu d'être un homme faux et égoïste, peut-être Hélène de la Roseraie ne serait-elle jamais devenue duchesse de Flamanville.

Mais non, il se redressa et la repoussa avec violence. Les poings fermés, et l'imprécation sur les lèvres, il lui adressa un torrent d'invectives.

Alors elle devint aussi froide qu'une pierre. Elle écouta tout ce qu'il dit, n'essaya pas de répondre avant qu'il se fut arrêté complètement épuisé, et alors elle dit d'une voix froide et mesurée :

—Tout est à jamais fini entre nous. Je dédaigne vos menaces et vos accusations. Je vous défie : je pourrais vous poursuivre jusqu'à la mort vous ne pourriez seulement pas élever l'ombre du soupçon contre moi. Voulez-vous me forcer à vous dénoncer ;—j'ai un témoin qui vous a vu tirer le coup fatal. J'ai la lettre que vous m'avez écrite, et qui fut la cause de la mort de M. de Romilly. Désirez-vous que je la remette à la

justice ?—Allez ! si vous vous étiez adressé à moi autrement, j'ignore si je n'aurais pas été tenté de défaire ce qui a été fait. Il est trop tard, et je poursuis ma course.

—Mais, dit Rivolat.

—Je ne vous écouterai pas d'avantage, dit-elle, en l'interrompant. Quoi ! n'aurais-je été dédaignée, méprisée dans cette maison, et n'aurais-je supporté tant d'humiliations que pour que vous veniez, à votre tour, essayer de me mettre le talon sur le cou ? Non ! j'ai juré que je serais duchesse, et je la serai ! Vous ne me changerez pas à présent.

—Mon Dieu ! je serai ruiné, — perdu, — annihilé ! murmura-t-il en se prenant la tête avec ses mains et avec désespoir.

Elle le regarda, et une expression étrange passa sur ses traits. Était-ce de la pitié. Était-ce le résultat d'un autre sentiment ?

—Rivolat ! dit-elle avec moins de sévérité.

Il la regarda avec anxiété.

—Le passé ne peut être changé, dit-elle avec fermeté. Avec l'avenir, nous avons tous les deux une bataille à livrer. Dites-moi, et répondez-moi franchement,—la douleur que vous éprouvez en vous voyant repoussé par moi, n'est-elle pas occasionnée par la ruine qui en résulte des grandes espérances pécuniaires que vous aviez conçues ?

—Naturellement ! répondit-il avec vivacité.

—Ce à quoi vous teniez, ce n'est pas à moi, mais à la Tour-Blanche ? poursuivit-elle.

—Non ! non ! je le jure, s'écria-t-il ; ce n'est pas vrai. J'aurais fait de vous ma femme, n'eussiez-vous pas eu un sou, si le sort me l'avait permis. Mais je suis victime du plus affreux guignon qui ait jamais poursuivi un homme. Vous le voyez,—je perds une magnifique fortune, pourquoi ? Parce qu'il vous prend la fantaisie d'être duchesse,—fantaisie dont j'aurais, peut-être, pu m'accommoder, si, en vous perdant, je ne me trouvais, du même coup, condamné à la misère.

Hélène éprouva une singulière émotion.

—Je ne puis prolonger cette entrevue, dit-elle. Vous êtes, après tout, mon cousin, et je comprends que vous ne devez pas perdre à mon élévation,—vous n'y perdrez pas. Le legs que me destinait le baron de Romilly, vous l'aurez, Je vous donnerai aussi la part qui revenait à Raoul, . qui . . qui a été néyé. Cela vous suffira-t-il ?

Il se jeta à ses pieds.

—Merci ! oh ! merci, s'écria-t-il.

Elle se recula, et dit froidement :

—Relevez-vous, et écoutez-moi jusqu'au bout.

Il obéit, et elle continua :

—Je vous donnerai cela, à condition que vous quitterez immédiatement la France et que vous resterez à l'étranger au moins deux ans, et si vous

tentez de renouveler l'ami... la connaissance qui a existé entre nous, ce devra être quand vous aurez purifié votre nom des taches dont il est souillé. Acceptez-vous ?

—J'accepte, répondit-il.

Elle fit un geste de la main.

—Pas un mot de plus. Quittez le château aujourd'hui même. Faites-moi savoir où je pourrai communiquer avec vous, et laissez le soin de terminer cette affaire à mon honneur, ou à ma prudence, si vous aimez mieux.

Elle lui tendit la main. Puis elle débarra la porte, et elle se retira dans sa chambre à coucher.

Pendant quelques heures, elle endura des émotions terribles, mais elle finit par les maîtriser, et quand vint l'heure du dîner, elle se montra souriante et charmante.

Ernest Rivolat était parti pour Paris.

Six mois après, un grand mariage eut lieu au château de Flamanville. Le duc épousait la jeune et belle Héléne de la Roseraie.

Le mariage se fit à l'église du village, sur le désir d'Héléne, qui éprouvait une répugnance, d'ailleurs bien naturelle, à être marié, dans une chapelle où elle avait vu naguère enterrer ses plus proches parents.

Une foule énorme se réunit pour faire honneur au marié et à la mariée. On pouvait s'y attendre, car les circonstances dans lesquelles avait lieu ce mariage étaient assez extraordinaires : Héléne avait l'air heureux et triomphant ; mais, en revenant de l'église, elle se sentit prête à défaillir, car elle s'imagina que dans la foule, *elle voyait le visage de Béatrice tourné vers elle.*

L'enfant était pauvrement vêtue, mais les traits étaient de tous les points les mêmes.

Elle se couvrit, un moment, les yeux avec sa main qu'elle ôta aussitôt. La vision était passée. La figure n'était plus visible.

Ce devait être un effet de son imagination. D'ailleurs, n'était-elle pas, à présent, duchesse de Flamanville ; qui pourrait maintenant venir attaquer sa position ?

Oui, qui ?

XVI

UNE ANCIENNE CONNAISSANCE.

Deux ans passent vite. Ce temps paraît court quand on regarde en arrière, et peu de chose quand on regarde en avant. Et cependant, que de bonheur et que de misère il peut y avoir dans cette espace de deux années ! Pour quelques-uns, c'est un intervalle de repos et de paix ; pour d'autres, c'est un tourbillon d'épreuves et de troubles, de ruine et de désolation. Une chose est certaine, c'est qu'il n'est aucune classe de l'huma-

nité qui n'ait sa part de chagrin, de vexation ou d'affliction. Les grandeurs et les richesses, non moins que la médiocrité et la pauvreté, ont de lourds fardeaux à porter, et si les tourments des uns pouvaient être une consolation pour les autres, nous dirions que la richesse et le rang n'ont point le privilège d'être à l'abri des ravages de l'affliction, pas plus que des crimes et du déshonneur.

Hélène, duchesse de Flamanville, passa, à l'apparence du moins, les deux premières années de son mariage comme si elle eût été portée, dans un vaisseau doré, sur une mer brillante de luxe, de plaisirs et de bonheur.

Elle avait été présentée à la cour, elle avait été de toutes les fêtes, de toutes les réceptions importantes : et, ce qui la flattait plus que le reste, c'est que partout où elle avait apparu, elle avait été un objet d'éloges et d'admiration, partout où elle allait, elle était flattée, adorée.

Toutefois les louanges qui lui étaient décernées n'étaient pas universelles. Il arrivait, parfois, lorsque, dans un cercle, elle devenait le sujet de la conversation, que ceux-là mêmes qui avaient vanté ses hautes qualités, ne se gênaient pas pour raconter de petites histoires concernant ses parents, et qui n'étaient pas absolument favorables à l'honneur, à la vertu ou la dignité de ces personnages. Ils citaient, sans avoir l'air d'y attacher plus d'importance, des bagatelles relatives à la première existence d'Hélène, rappelant le temps où elle vivait dépendante du baron de Romilly, dont elle avait hérité d'une façon si singulière.

Quoique Hélène ne se trouvât, pour ainsi dire, jamais avec ceux qui osaient ainsi parler d'elle, leurs murmures ne manquaient pas, cependant, d'arriver à ses oreilles. Elle ne savait comment : mais ils tournoyaient autour d'elle, comme des oiseaux de mauvais présage.

Si l'on dit du mal de nous en arrière, nous pouvons être sûrs que nous ne serons pas longtemps sans en être informés. La charité humaine n'est pas tellement prédominante qu'elle sache garder pour elle les remarques désagréables qu'elle entend, et le pire de tout, c'est qu'on vient nous dire ces choses confidentiellement, dans l'attente que nous serons reconnaissant à celui ou à celle qui nous les rapporte.

Hélène avait ses rapporteurs, et il lui arrivait souvent d'être blessée, irritée et agacée par ce qu'on venait lui raconter.

Elle s'était imaginé qu'en devenant duchesse, elle pourrait ensevelir le passé dans l'oubli, et que le monde ne la connaîtrait plus que comme la jeune et belle duchesse de Flamanville, dont il était inutile de rechercher les antécédents.

Avant son mariage, elle avait, avec une fermeté, une persévérance et un courage digne d'une meilleure cause, poussé jusqu'au bout la résolution qu'elle avait prise. Elle avait tenu sa promesse vis-à-vis d'Ernest Rivolat, avec l'aide de M. Dorville, qui était resté son très-dévoué serviteur. Elle avait surveillé elle-même tous les détails de son contrat de mariage, dont

elle avait examiné successivement toutes les dispositions, surtout celles qui transféraient, conditionnellement, la propriété de la Tour-Blanche à son mari et à ses héritiers.

Quand tout cela fut fait et qu'elle fut devenue légalement la femme du duc de Flamanville, elle supposa qu'elle en avait à jamais fini avec le passé, qu'une belle et brillante carrière s'ouvrait devant elle, et que rien ne viendrait obscurcir le soleil de sa prospérité, à l'exception, peut-être, d'un souvenir qu'elle se hâterait de chasser de son esprit.

Elle arriva au pinacle de son ambition, et elle trouva, comme tant d'autres avant elle, qu'elle était en face d'une rude réalité, qu'elle n'avait plus rien à espérer, rien à quoi elle pût aspirer, et qu'elle avait beaucoup à craindre.

Sans doute, tout d'abord, une succession de plaisirs, de fêtes et de soirées où elle était entourée d'hommages, la satisfaction de se voir le centre d'attraction dans les plus splendides réunions, lui avaient fait oublier le passé, et lui avaient rendu cher le présent. Mais bientôt, tout cela commença à la fatiguer. Le duc était froid, formaliste et extrêmement fier. Il la traitait comme une de ses possessions,—l'une de ses plus chères possessions, il est vrai,—et il était aussi respectueux pour elle que si elle eût été une reine, aussi attentif que s'il eût été son chambellan ; mais il ne lui laissait jamais oublier qu'il était son seigneur et maître. Il la traitait, devant ses gens, et en public, avec le plus profond respect. Il arrivait rarement qu'ils fussent ensemble, mais quand cela se trouvait, il lui faisait sentir, par un certain genre de manières, qu'il croyait avoir fait un sacrifice en l'épousant, sacrifice dont elle devait lui tenir compte. Jamais cette impression ne s'était, de sa part, traduite en paroles, mais une femme n'a pas besoin qu'un homme parle pour deviner ses impressions, et surtout une impression de ce genre. L'orgueil d'Hélène se trouva piqué, sa vanité fut blessée, et elle eut du mépris pour son arrogance et pour lui. Elle en vint à regretter de n'avoir pas donné sa main à l'homme qu'elle avait dédaigné autrefois, à Ernest Rivolat. Elle l'avait rencontré trois fois depuis leur dernière entrevue à la Tour-Blanche, à Rome, à Constantinople et une troisième fois à Paris, juste à la fin de la seconde année de son mariage.

(A continuer.)

GRANDE FETE AU COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

Nos lecteurs seront sans doute bien aises de retrouver reproduit dans l'*Echo* le beau rapport de la *Minerve* sur la grande fête qui a eu lieu au Collège de l'Assomption le 25 Juin dernier.

C'est jeudi dernier qu'a eu lieu la fête de famille que le Collège de l'Assomption avait voulu préparer à ses anciens élèves. Les Messieurs du Collège avaient voulu par cette démonstration, répondre au sentiment d'attachement à cette maison manifesté d'une manière si éloquente par le don d'un orgue valant au delà de \$1,000. Tous les élèves qui ont passé par l'Assomption ont emporté de l'institution qui leur a ouvert les portes de l'avenir, les sentiments les plus vifs de reconnaissance et un esprit remarquable de fraternité.

Aussi 250 élèves, prêtres et laïques, ont-ils répondu à l'appel et pas n'est besoin de dire que la plus grande cordialité a signalé cette réunion intime.

On n'y voyait que des figures sympathiques comme on sentait qu'il n'y battait que des cœurs amis.

La fête a, de fait, commencé la veille à l'arrivée du *Terrebonne* qui portait Sa Grandeur Mgr. Fabre. Une foule immense était venue recevoir Sa Grandeur pour attester de la popularité dont elle jouit là comme ailleurs. Sa première visite fut à l'Eglise.

C'est alors que les citoyens de l'Assomption lui présentèrent par l'entremise de M. B. Rocher l'adresse suivante qui parle par elle-même.

A Sa Grandeur Monseigneur de Gratianopolis.

MONSIEGNEUR.

Qu'il me soit permis, au nom de mes concitoyens, de m'approcher de Votre Grandeur pour lui souhaiter la bienvenue et lui exprimer la joie et l'allégresse que nous éprouvons à vous saluer comme un des Princes de notre Eglise et surtout comme le futur Evêque de ce Diocèse.

La paroisse de l'Assomption qui tant de fois a été l'objet de votre sollicitude apostolique pouvait-elle rester insensible à l'honneur que la Cour de Rome, si sage et si prudente dans ses décisions, vient de conférer à Votre Grandeur? Aussi saisit-elle, avec empressement, la première occasion qui lui est offerte pour venir déposer à vos pieds ses plus sincères hommages et l'expression de son filial respect.

Nous avons salué avec bonheur votre promotion comme l'aurore d'un

beau jour, comme la récompense de vos vertus et comme l'expression des vœux des catholiques de ce Diocèse.

Votre esprit de conciliation, votre zèle ardent pour le salut des âmes, votre dévouement pour la jeunesse que vous n'avez cessé de diriger dans les sentiers du devoir, et toutes vos vertus vous désignaient d'avance au poste élevé que la Cour Romaine vous a assigné dans la hiérarchie catholique.

L'accueil chaleureux que votre promotion a reçu dans le pays et surtout dans ce diocèse, la confiance et les sympathies que Votre Grandeur a su acquérir dans tous les rangs de la société, par les consolations qu'elle a si habilement apportées à la jeunesse, remplissent tous les catholiques et spécialement ceux de l'Assomption d'une légitime espérance pour notre Eglise du Canada, et sont pour vous, Monseigneur, une garantie certaine que les travaux de votre Episcopat devront être doux et légers.

Puisse votre Grandeur couler de longs et heureux jours sur le trône épiscopal de ce diocèse où vos mérites brilleront d'un nouvel éclat.

B. ROCHER.
Maire V. L'A.

Le soir, il y eut séance dramatique au Collège. Les élèves jouèrent avec beaucoup de succès la pièce à sensation la *Forêt Noire*. Naturel, talent d'exécution, excellente déclamation, rien n'y manquait.

Le lendemain, la journée s'ouvrit par une messe solennelle qui commença vers les 9 heures. C'était là réellement la grande démonstration, puisque c'était une noble et sainte idée religieuse qui avait uni tous les anciens élèves dans un même but : l'achat d'un instrument de musique pour le temple divin.

M. Defosse, jeune professeur de musique très bien doué, avait harmonisé la messe du 6ème ton avec un succès plus qu'ordinaire et les élèves surent s'acquitter merveilleusement de leur tâche.

A l'issue de la messe, un magnifique dîner, servi pour 300 personnes, attendait les convives dans une immense salle parfaitement décorée. On remarquait à chaque côté de la salle les bustes de Sa Sainteté Pie IX et de Sa Grandeur Mgr. Bourget. Au milieu d'une abondante verdure sous laquelle disparaissaient les murs, on lisait les devises suivantes : *Reconnaissance aux bienfaiteurs ; Ad multos annos* était au-dessus du portrait de M. le Dr. Mcilleur : *amour aux bienfaiteurs*. Le dîner était présidé par Sa Grandeur Mgr. Fabre, qui avait l'hon. M. Ls. Archambault, ministre des Travaux Publics, à sa droite.

Dans l'après-midi, il y eut une autre séance qui fut le digne couronnement de la journée. Les membres de l'académie St. François donnèrent à la partie littéraire tout l'éclat que revêt le talent uni à l'étude. Sur le ond du théâtre se lisaient ces trois inscriptions : *souvenir, amitié, recon-*

naissance. Tels étaient les sujets que traitèrent MM. C. Pelletier, Jos. Vaillant, Horace Archambault, fils de l'honorable Ls. Archambault, et Victor Petit, de manière à enlever les applaudissements et l'admiration de la foule. M. Casaubon avait ouvert la séance par un prologue de très-bon style. Nous devons à la vérité de dire que pas un de ces messieurs ne s'est montré médiocre et qu'ils ont fait preuve de la plus grande facilité d'élocution et de style.

Cette séance littéraire fut suivie du magnifique petit drame en deux actes : *Les Zouaves Pontificaux*, composé par un professeur du Collège. La musique tant vocale qu'instrumentale, était irréprochable.

A la fin de la séance M. Petit s'adressant plus particulièrement à Mgr. Fabre, lui fit part des sentiments d'attachement du Collège pour la personne de Mgr. de Montréal et pour la sienne.

Sa Grandeur trouva, comme d'habitude, des expressions très-heureuses pour y répondre.

“ Mes chers enfants, — Je ne saurais trop vous remercier de vos bienveillantes paroles. Je n'oublierai jamais que mon premier acte comme évêque a été de recevoir une adresse de félicitations, signée des noms de tous les élèves. Cette démarche n'a pu que resserrer davantage les relations intimes que j'ai avec cette maison depuis 12 années. J'ai toujours été invité à toutes ses fêtes, et c'est avec un plaisir tout particulier que j'assiste à celle-ci. J'y suis comme ami et comme évêque. J'y vois d'anciens élèves et des jeunes gens que j'appelle aussi mes enfants. Beaucoup d'entre eux sont du clergé et je bénis la Providence qui a inspiré la fondation d'une maison si fécondes en prêtres. Certes, c'est une belle couronne à ce collège, et après 40 années d'existence, c'est un beau résultat. Nous avons au milieu de nous les deux MM. Labelle, et c'est un bonheur pour moi de pouvoir les remercier. Je suis singulièrement heureux de voir aujourd'hui dans cette réunion celui qui fut le premier Directeur du collège il y a 40 ans, (le Rév. M. Edouard Labelle) Je n'ai qu'à regretter avec douleur l'absence du digne évêque de Montréal, qui porte tant d'intérêt à cette maison. Comme son représentant, je dois, en même temps, exprimer la joie que j'éprouve du succès de cette fête.

“ Comme je le disais tout à l'heure, je vois ici un grand nombre de personnes ; des gens âgés et beaucoup de jeunes. Ce que je trouve beau surtout, c'est de voir toutes les classes de la société représentées, et chose singulière, au milieu de ce mélange, je me sens toujours en famille. Je suis heureux de trouver partout des cœurs amis.

“ Le collège de l'Assomption offre quelque chose de saillant : c'est la vive affection que les anciens élèves portent à cette maison. Eh ! bien, continuez à l'aimer. Elle en est digne. Restez toujours attachés aux enseignements de l'Eglise qu'elle vous prodigue, et vous serez toujours sûrs d'être dans la bonne voie ; marchez surtout avec vos évêques.”

Celui qui fut ensuite appelé à prendre la parole fut le Rév. M. Marsolais, curé de St. Urbain. Nous ne résistons pas au plaisir de faire connaître à nos lecteurs ce bijou d'éloquence ciselé dans le classique.

Messieurs.

“ L'honorable président actuel du Sénat, étant alors ministre de l'Instruction publique, invité un jour à paraître à la tribune du Cabinet de lecture Paroissial, dit au public avide de l'entendre : Je ne suis pas dignement préparé à paraître devant vous, je ne vous délivrerai donc pas un discours académique, je ne puis vous donner qu'une causerie, et je réclame votre indulgence.

“ Messieurs, si un des princes de la littérature canadienne, si celui dont les discours et les écrits ont fait tant d'honneur aux lettres en Canada, à cru devoir implorer l'indulgence de son auditoire, à combien plus forte raison, n'ai-je pas le droit de la réclamer de vous !

“ Mais, je vous l'avourai naïvement, je suis tranquille et à l'aise sur ce rapport, car je m'adresse à des condisciples, à des amis, et à des frères, et je compte d'avance sur votre bienveillance.

“ Messieurs, vous le savez, la nature dans ses secrets mystérieux, veut que chaque membre de la grande famille humaine soit attaché aux lieux de son enfance, l'Homme des villes à un culte pour la cité qui lui a donné le jour, le villageois ne voit pas sans tressaillir le clocher de son village, et le pauvre qui aperçoit quelquefois l'opulence des grands du monde, ne sent néanmoins d'attrait que pour la chaumière qui a vu son berceau.

“ De plus, Messieurs, le touriste étranger, au milieu des splendeurs et au sein des attraits des opulentes cités de l'ancien monde où les merveilles de la civilisation et des arts ont dépassé les limites de l'imagination, le touriste enchanté, après quelques semaines ou quelques mois d'éblouissement, d'admiration et de ravissement, n'a plus qu'une pensée qui ne le quitte pas, qui le suit partout, c'est de voir arriver le jour, où, prenant son essor, il s'envolera vers sa patrie.

La patrie, messieurs, ce mot magique qui a enfanté partout des miracles, que n'a-t-elle pas fait faire à ses enfants les mieux doués, dans les monuments et dans les arts, dans les guerres et dans les lettres !

“ Tous les dévouements, tous les sacrifices, tous les travaux, toutes les études sont acceptés avec passion et enthousiasme, quand il s'agit d'honorer, de sauver la patrie, de donner de la splendeur et de la gloire à la patrie.

“ Messieurs, ici je m'adresse surtout à mes anciens compagnons d'enfance et d'études, à ceux qui ont vu comme moi le berceau de cette maison ; je m'adresse aussi à tous les anciens élèves qui ont quitté leurs occupations, leur clientèle et leurs familles, pour se trouver réunis aujourd'hui dans cette fête si belle, dans ce jubilé du souvenir et de l'allégresse.

Pourquoi nos âmes débordent-elles en ce jour des jouissances les plus pures et les plus vives ?

Ah ! c'est après une longue absence, nous foulons le sol de la patrie, en foulant le sol de cette maison qui est notre première patrie !

C'est qu'après bien des labeurs et des années écoulées, réunis de nouveau dans cette patrie de nos coeurs, nous avons la douce jouissance de presser affectueusement et amoureusement la main à des condisciples et à des amis d'enfance !

C'est que nous étudions leurs traits pour nous rappeler les traits si aimés de leur jeunesse !

C'est que nous reportant vers nos années premières, nous nous rappelons avec délice, tous ces faits et gestes intimes de la vie de collège, nous évoquons tous ces souvenirs si pleins de charmes, et qui nous procurent de si douces émotions !

“ Et ici, Messieurs, nous sommes plus que dans notre patrie, nous sommes dans la maison maternelle, car c'est ici, que nous avons reçu le pain de l'intelligence et de la doctrine.

C'est ici qu'on nous a donné la vie de l'esprit et du coeur, en les dirigeant dans les sentiers de la science, de la morale et de la religion.

C'est ici aussi, Messieurs, que nous avons appris à connaître ces poètes et ces orateurs de tous les temps, et de tous les pays, dont le noms vivra à jamais, et qui méritent bien plus l'admiration, le respect et la reconnaissance des hommes, que les plus grands conquérants de la terre.

“ Comme tout ce qui est grand dans ce monde, ils n'appartiennent pas seulement aux lieux qui les ont vus naître, mais leur œuvres sont l'héritage de tous les peuples, car c'est à tous qu'il a été dit :

Ille se profecisse sciat, cui Cicero valdè placebit.

“ Messieurs, les plus anciens élèves, nous qui avons vu la fondation de cette maison, nous qui avons vu tout ce qu'il y avait de modeste dans son enfance, comme il arrive dans le commencement de toute chose en ce monde, nous qui étions si à l'étroit dans notre petit sanctuaire classique, comme dans les lieux de nos ébats et de nos jeux enfantins, empêchés et resserrés que nous étions par les défauts, les déclivités et les aspérités du sol, avec quel étonnement et quelle admiration, ne contemplons-nous pas aujourd'hui, la grandeur de ces bâtisses ajoutées à des bâtisses, l'élévation de ces étages superposés, ou il y a tant de place et d'espace, tant de divisions et de labyrinthes, que si nous n'avions pas le fil d'Ariadne, ou un guide bien sûr pour nous y diriger, nous courrions infailliblement le danger de nous y égarer et de nous y perdre.

“ Horace, MM., vous vous en souvenez mieux que moi, en peignant les quatre âges, a donné la palme et la préférence aux anciens. Mais pour nous, nous devons admettre en toute sincérité, d'après tout ce qui tombe sous nos regards enchantés, que les nouveaux l'emportent de beaucoup sur nous, sous tous les rapports. Nous leur accordons volontiers la victoire ; et en voyant tant de confort, tant de perfectionnements et tant de progrès,

qui ont suivi de si humble et de si modestes commencements, il serait difficile de ne pas reconnaître ici la justesse de ce vers de Virgile :

Flumina sæpè vides à parvis fontibus orta.

“ Messieurs, la succession des élèves qui ont passé leurs jeunes années sous le toit hospitalier de cette maison, depuis son berceau, forme déjà une chaîne bien longue, et pour nous bien précieuse.

Nous tous anciens et nouveaux élèves ici présents, formons autant d'anneaux à cette chaîne classique, soudée chaque année, par nos maîtres dans l'enseignement.

Mais hélas ! elle a été souvent rompue, cette chaîne aimée, et il a fallu la renouer bien souvent.

Beaucoup de nos condisciples ne sont plus, et n'ont pu participer à la belle fête qui nous réunis en ce jour.

“ Que sont devenus toutes ces belles intelligences, tous ces esprits d'élite, tous ses amis que nous n'apercevons pas ici, et que nous appelons en vain. Ce qu'ils sont devenus, ah ! la mort impitoyable avec sa faux dévorante, a tranché le fil de leurs jours !

Et les élèves actuels, ici présents, ne sont-ils pas aussi témoins chaque année de la disparition et de l'enlèvement de quelqu'un de leur amis les plus chers ? et au milieu de leurs chants d'allégresse, ne sont-ils pas obligés trop souvent de faire retentir la voûte de leur petit temple de chants de deuil et de tristesse ?

“ Paix et repos, Messieurs, à ces amis, à ces compagnons de notre enfance qui tressaillent peut-être en ce moment dans leurs tombeaux, s'il leur est permis d'entrevoir à travers leur linceul, la fête si touchante qui se célèbre en ce jour.

“ Messieurs, dans ce grand banquet de l'amitié et de la fraternité collégiale, après avoir jeté une larme, un souvenir et une prière sur la tombe de nos amis, qui ont manqué aujourd'hui à l'appel, il nous sera peut-être permis de porter nos regards avec complaisance sur un si grand nombre d'élèves de cette maison, qui se sont rendus éminemment utiles dans les différents rangs de la société, dans les professions et dans les états divers qu'ils ont embrassés ; et saluons ici, Messieurs, avec respect et avec orgueil, ceux d'entr'eux qui ont mérité d'occuper les charges et de remplir les fonctions les plus importantes et les plus honorables, et ceux qui sont allés se distinguer jusque dans les Conseils de la Nation.

Messieurs, après vous avoir remercié de votre bienveillance, je ne saurais terminer et vous dire adieu, sans aller au devant de vos désirs, et sans prévenir l'élan formé dans vos cœurs, en présentant nos respects et nos hommages au digne et bien-aimé prélat, qui a bien voulu apporter à notre fête la sanction de la religion, et qui par sa présence, en a si bien rehaussé l'éclat en lui donnant un nouveau cachet de grandeur et de dignité.”

MM. L. A. Jetté, M. P., W. Lantier, M. P. P., Siméon Lesage, député ministre de l'Agriculture et des travaux publics prirent ensuite la parole à titre d'anciens élèves et firent passer à l'auditoire une autre heure charmante. M. Lesage donna à son discours une tournure pratique imprégnée d'idées patriotiques et salutaires et d'une grande portée économique pour le bonheur et la prospérité du pays.

M. le supérieur Dorval termina la séance par des paroles réellement émues.

Cette belle fête fera époque dans les annales du Collège de l'Assomption et elle mérite d'être recueillie et racontée dans tous ses détails.

LE PETROLE.

SOMMAIRE. Produit de l'enfer ou présent du ciel? — Pays qui produisent du pétrole. — Découverte du pétrole américain. — Histoire d'un pétrolier, qui n'était pas un pétroleur. — Un incendie au pays du pétrole. — Le transport et le prix du pétrole. — Les carbures d'hydrogène; l'huile de schiste; le pétrole français. — L'origine géologique du pétrole.

I

Les peuples sont enfants, disent les philosophes. Il est certain que ce jugement sommaire qu'on nomme l'opinion publique se forme ordinairement par des procédés tout enfantins. De même que l'enfant embrasse le jouet qui le charme et frappe le meuble où il s'est heurté, la foule se prend facilement d'un véritable amour ou d'une véritable haine pour les objets inertes qui ont servi d'instrument à ses joies ou à ses malheurs.

Un exemple remarquable nous en est donné en ce moment. Le même produit naturel, le pétrole, se trouve au plus haut point l'objet de deux sentiments contraires de la part de deux populations qui bordent, chacune de son côté, l'océan Atlantique.

Aux États-Unis, c'est une adoration, une fièvre : "*Petroleum is king, not cotton* ; le pétrole est roi, ce n'est plus le coton," disait la bannière d'une manifestation ouvrière à New-York.

En France, c'est une épouvante, une horreur, une proscription. Il y a des villes de province où l'on casserait les vitres du marchand qui oserait afficher la vente du pétrole sans le déguiser sous le nom de *luiline*, de *saxolène*, ou de quelque autre euphémisme.

En un mot, pour les Américains qu'il enrichit, le pétrole est un présent du ciel ; pour les Français qu'il incendie, c'est un produit de l'enfer.

Pour les gens raisonnables, et il y en a partout, c'est tout simplement une nouvelle matière première, appelée à prendre une place importante parmi celles qui sont l'instrument du travail de l'homme et qui font sa richesse. Elle sera bonne ou mauvaise, suivant qu'on en usera bien ou mal.

Il n'y a pas de matière maudite. Toute la nature est un présent de Dieu à l'homme. Dieu ne nous donne pas le mal, mais le libre arbitre de l'homme peut tourner contre Dieu ses bienfaits : c'est cette action qui est le mal.

Tous les présents de Dieu peuvent servir au mal humain, et des plus grands biens découlent ainsi les plus grands maux : *Corruptio optimi pessima*.

Est-ce à dire que le pétrole doit être une bien précieuse chose, puisqu'il a pu faire tant de mal ? Peut-être. En tout cas, s'il y a à cet égard

dissentiment et préjugé, c'est qu'il y a ignorance. Essayons de la dissiper.

D'où vient le pétrole? Quelle est sa composition? Est-il différent des huiles dites de schiste, de naphte et de houille, de la benzine et autres liquides combustibles? Dans quelle sorte de terrain la trouve-t-on, et comment s'y est-il formé? Quelle est l'importance et l'avenir de son industrie? Quelles manipulations a-t-il subi avant d'être livré au commerce? Quelle différence faut-il faire entre le pétrole brut, le pétrole d'éclairage et l'essence de pétrole? Quel danger offre leur maniement? Lequel d'entre eux a servi d'instrument aux incendiaires de la Commune?

Tout le monde s'est posé ces questions: un bien petit nombre a pu les résoudre. Nous allons chercher à satisfaire la curiosité de ceux de nos lecteurs qui désirent avoir sur ce sujet des notions élémentaires, mais précises.

II

Le mot *pétrole*, comme on sait, veut dire *huile de pierre*. Remarquons en passant que ce nom, tiré du latin comme le fond de la langue française est rapidement devenu populaire, ce qui ne serait pas arrivé à l'un de ces mots baroques tirés du grec, dont on a la rage d'affubler aujourd'hui les produits nouveaux.

Il y a douze ans, le pétrole n'était guère connu en Europe que de quelques savants, et encore ceux-ci le confondaient volontiers, sous le nom d'huile de *naphte*, avec les autres corps huileux obtenus par la distillation des matières bitumineuses.

L'huile dite *de schiste*, provenant de certaines roches imprégnées d'asphalte, abondantes surtout dans le bassin houiller d'Autun, en Bourgogne, commençait à être très-employée à l'éclairage du public, malgré son odeur pénétrante et insupportable, à cause de sa belle lumière et de son bon marché.

On savait vaguement qu'il y avait dans certains pays, notamment en Perse et dans l'Inde, des liquides combustibles tirés du sol, qui n'avaient pas l'inconvénient de cette mauvaise odeur: mais ils n'étaient pas dans le commerce des corps destinés à l'éclairage. On employait en médecine, sous le nom d'*huile seneca*, du véritable pétrole fourni par une tribu indienne d'Amérique. L'huile de naphte des chimistes était une rareté destinée à protéger contre l'action oxydante de l'air, une autre rareté, les fragments de ces métaux inflammables au contact de l'eau qu'on nomme le *potassium* et *sodium*.

C'est seulement en 1860 que les journaux apprirent à l'Europe la découverte de puits jaillissants d'une huile combustible dans les Etats-Unis d'Amérique. En 1861, les appareils américains et leur "*Petroleum*" commencèrent à apparaître dans les magasins à titre de curiosité. En 1862,

L'Angleterre en fit déjà une consommation notable ; mais en 1863 ce fut une véritable invasion dans toute l'Europe occidentale ; les usines exploitant le schiste et les autres huiles minérales furent obligées de restreindre, puis de cesser leur production, en présence du pétrole américain, qui valait beaucoup mieux et coûtait beaucoup moins cher.

Depuis ce temps la consommation européenne, qui n'est qu'une fraction de la production américaine, n'a fait que s'accroître, et atteint aujourd'hui plus de 6 millions d'hectolitres par an, dont la valeur est de près de 250 millions de francs. La France entre dans ce chiffre pour un sixième environ, c'est-à-dire pour une somme de plus de 40 millions.

La plus grande partie de cet énorme approvisionnement est fourni par un seul Etat, celui de la Pensylvanie, dont le pétrole a la palme sous les deux rapports de la qualité et de la quantité ; mais tout le massif des monts Alleghanys a la même structure géologique et a donné de riches exploitations d'huile ; la Virginie, l'Ohio, le New-York, le Maryland, apportant un contingent considérable de bons produits ; le Canada a fourni aussi des sources nombreuses et abondantes, mais, dit-on, la qualité du produit est inférieure : des matières empyreumatiques sulfureuses, qu'il est difficile d'en séparer, lui donnant une odeur presque aussi désagréable que celle des anciennes huiles de schiste.

Les Etats-Unis d'Amérique n'ont pas d'ailleurs le privilège exclusif de la possession du pétrole. Depuis que la Pensylvanie a donné le signal et l'élan, des recherches ont été faites de tous côtés et ont montré que le pétrole est, comme la houille, répandu dans les contrées les plus diverses. A quelque jour nous verrons le commerce en recevoir des rives de la mer Caspienne et de la mer Morte, de l'Inde, de la Californie, de l'Afrique, et même, sans aller si loin, de l'exploitation agrandie des petits gisements actuellement connus en Angleterre, en Ecosse, en Bavière, en Italie, en Sicile, aux îles Ioniennes ; la France elle-même, en dehors de ses huiles de schiste, a de vrai pétrole ; on en a reconnu à Gabian (en Languedoc), près de Clermont (en Auvergne), et ailleurs. La France vient d'en perdre, dans ses désastres, trois concessions, déjà en bonne voie d'exploitation, dans le département du Bas-Rhin. On en trouvera probablement encore, car la France possède en assez grande abondance les terrains qui l'ont fourni en Amérique.

En attendant que ces ressources, unies au produit épuré et désinfecté des usines schistières, suffisent à la consommation française, il nous faudra, encore longtemps peut-être, payer tribut aux Yankees qui sont plus heureux que nous, peut-être parce qu'ils savent être plus ingénieux et plus actifs.

L'histoire de la découverte du pétrole américain est trop curieuse et trop instructive sous ce rapport pour que nous la passions sous silence.

III

Le pétrole avait dû être découvert et exploité en Amérique par les premiers colons français du Canada et les Indiens de la Pensylvanie : car on a trouvé d'anciens puits et leurs appareils enfouis sous la végétation séculaire des forêts de ces deux pays. Mais tout souvenir s'en était perdu, lorsqu'en 1845, en creusant un puit artésien près de Pittsburg en Pensylvanie, pour avoir de l'eau salée, on vit jaillir au lieu d'eau, une colonne d'huile !

La renommée s'en répandit rapidement. Déjà l'huile Seneca des Indiens et quelques petites sources ou nappes signalées au Canada par les géologues avaient donné de la notoriété à ce produit dans le pays. Les aventuriers en quête de fortune, si nombreux en Amérique, accoururent et creusèrent, un peu au hasard. Mais pendant ce temps le premier puits s'était tari, les autres produisirent peu ou rien, les spéculateurs se ruinèrent et disparurent.

Toutefois au Canada l'attention resta éveillée, et, sous la direction de géologues et d'hommes capables, un commencement d'exploitation, prélude de celle qui est aujourd'hui si florissante, se fit avec succès, en 1857, à Enniskillen.

Aux Etats-Unis, où les affaires sont plus actives et les esprits plus remuants, on n'y pensait plus, quand, au mois d'août 1859, dans la même région de Pennsylvanie qui avait fourni la première source, à l'endroit nommé aujourd'hui Oil-Creek, comté de Venango, la même merveille se reproduisit : un puits artésien, creusé pour avoir de l'eau, était arrivé à une profondeur de 63 pieds seulement, lorsque jaillit avec force une colonne liquide : ce n'était pas de l'eau, c'était de l'huile ! Et le jet persista plusieurs semaines, au taux de 4,500 litres par jour. Les spéculateurs accoururent, et, cette fois, les géologues aussi. L'endroit était bon, car en un an plus de cent puits avaient été creusés, dont plusieurs plus abondants que le premier.

Ce fut alors une vraie fièvre, comme celle de l'or au beau temps de la Californie. Tous les travailleurs disponibles arrivèrent en foule dans les vallées pennsylvaniennes et canadiennes signalées par l'abondance de leur produit. En deux ans, plus de deux mille puits furent creusés, la plupart jaillissants, et quelques-uns avec une violence et un rendement prodigieux.

Les cuves et les fûts n'étaient jamais assez abondants pour recueillir les jets liquides, l'huile coulait en ruisseaux sur le sol, et formait, piétinée sur toute la surface des vallées exploitées, une boue noire et fétide où les ouvriers enfouaient quelquefois jusqu'aux genoux.

IV

On raconte encore l'histoire assez récente et déjà légendaire, du fameux puits Shaw, dans le district d'Enniskillen.

John Shaw, riche d'un petit capital et d'une grande volonté, avait acheté un petit lot dans le meilleur quartier de la concession : du matin au soir il était à l'ouvrage, forant, pompant sans relâche ; les mois s'écoulaient, mais le capital aussi ; les puits des voisins débordaient, et le sien s'approfondissait toujours sans atteindre la veine si désirée. Il arriva bientôt à son dernier écu ; il vécut alors sur son crédit, se rationnant, mais creusant toujours.

Un jour du mois de janvier 1862, il forait, il pompait, piétinant dans la boue fétide et glacée, grâce à des restes de bottes, tous les jours recousues et remastiquées ; il mettait à son travail d'autant plus d'acharnement qu'il avait eu du mal à trouver le matin du pain à crédit. Tout à coup, dans un effort, il sent une vive impression de froid : ce sont ses semelles qui abandonnent ses pieds.

Un seul espoir lui reste : il a pour voisin un marchand de chaussures, qui peut-être connaît et estime son activité au travail, sa sobriété, son économie. Il entre chez lui humblement, expose sa requête . . . Mais, en Amérique comme ailleurs, un homme ruiné, les poches vides, couvert de haillons et de boue, n'a pas crédit ouvert dans les riches magasins. John Shaw n'obtint qu'un refus dédaigneux.

Désespéré, il retourne pieds nus à son puits, protestant que s'il n'a pas d'huile avant la nuit, il abandonnera le soir même ce pays inhospitalier. Il saisit son outil, et frappe à coups redoublés.

Tout à coup le roc cède, le son d'un bouillonnement se fait entendre, l'huile arrive, remplit le tuyau, ensuite le puits qui va déborder. John Shaw, dans une émotion facile à comprendre, ajoute promptement au puits une bêche soutenue par des pieux, mais l'huile déborde encore. Vite, des fûts, des caisses, des cuves, tout ce qu'il trouve ! Mais tout est plein, le débordement continue, c'est un ruisseau, que dis je ? un torrent, qui traverse la vallée et se jette dans la rivière, où il surnage et fuit vers les lacs.

Cependant la renommée a raconté l'événement : les voisins accoururent, l'heureux possesseur du puits merveilleux est comblé de félicitations ; ce n'est plus le vieux Shaw, comme le matin, c'est *monsieur Shaw* " gros comme le bras." Voyez ! quelqu'un accourt, la foule des complimenteurs s'écarte, c'est le négociant en chaussures qui vient humblement saluer " ce cher monsieur Shaw," et lui offre la plus belle paire de bottes de son magasin. John Shaw rendrait bien le dédaigneux refus du matin, mais . . . il a les pieds nus, et l'huile coule toujours ; en vrai Yankee il chausse les bottes sans mot dire et se remet à la besogne.

Le puits produisait deux barils de 180 litres en une minute et demie, soit au plus bas cours (de 2 centimes le litre), 5 francs par minute, 300 francs par heure, 7,000 francs par jour, deux millions par an !

Quinze mois après, un jour d'avril 1863, le riche propriétaire du " grand puits jaillissant," toujours actif et économe, dirigeait la manœuvre, quand un bout du tuyau tombe dans l'ouverture élargie du puits servant de réservoir à l'huile. Shaw, qui se trouvait le plus voisin du bord, saisit la chaîne, terminée par un écrier, qui sert à descendre les sceaux dans l'huile, et fait le signal de descente. Rapidement arrivé à cinq mètres de profondeur au milieu de cette atmosphère infecte, il atteint le tuyau et donne le signal de remonter. Mais bientôt on le voit gesticuler avec de grands efforts, la respiration lui manque, ses yeux se ferment, il lâche la chaîne, tombe et disparaît dans l'huile... On retira son cadavre en vidant le réservoir.

V

Puisque nous en sommes aux accidents, nous devons mentionner celui qui arriva en Pensylvanie dès la troisième année de l'exploitation. Il laisse peut-être loin derrière lui les affreux incendies qui ont valu en France au pétrole une si terrible célébrité.

Il est évident que, dans ces vallées au sol imprégné partout de cette boue combustible, les plus grandes précautions étaient prises d'un commun accord contre le feu. On le voit encore aujourd'hui aux écritaux nombreux destinés à prescrire aux visiteurs la défense de fumer. Aucun feu n'était allumé dans le voisinage des puits ; il n'eût fallu qu'une étincelle pour causer d'irréparables malheurs.

Or, un jour de mai 1862, à Tidione, un puits que l'on creusait sur la lisière d'une concession, donne tout à coup une colonne jaillissante d'huile, haute de près de 45 pieds, et surmontée d'un épais nuage de fumée, dû au gaz et à l'essence très-volatile mêlés abondamment à cette huile. Un foyer allumé se trouvait à environ 1200 pieds de là. Avant qu'on pût donner l'alarme, le nuage combustible s'étendit de ce côté, le feu s'y communiqua comme à une traînée de poudre, et transforma en un clin d'œil le jet liquide en une immense flamme de plus de 150 pieds d'élévation. Le sol prit feu tout autour, et le cercle embrasé s'étendit en peu d'instants à tous les puits voisins, faisant sauter à son arrivée les bâtiments et les travailleurs.

L'incendie couvrit bientôt plus d'une lieue carrée : habitations, animaux, vergers, forêts, tout fut réduit en cendres. Les victimes humaines se comptèrent par centaines.

Cet épouvantable embrasement, comparable en volume et en étendue à une éruption volcanique, ne cessa que faute d'aliment, quand les puits furent taris ou bouchés par les éboulements.

Aujourd'hui, de pareils malheurs sont bien moins à craindre ; toutes les sources sont complètement encaissées et tubulées, les réservoirs sont métalliques et ferment hermétiquement.

Les incendies, bornés à une seule usine ou un seul magasin, qui se produisent çà et là ne comptent pas pour des Américains.

VI

La production, qui croît tous les jours, est aujourd'hui achetée, divisée et livrée au commerce par de grandes compagnies ; on exploite par des pompes à vapeur les puits qui cessent bientôt d'être jaillissants. Les prix, qui ont longtemps subi les caprices du hasard et de la spéculation, se sont équilibrés. Aux ports d'embarquement aux Etats-Unis, l'huile d'éclairage coûte en moyenne 32 sous et demi le gallon, à Liverpool 35 cts. ; entrée en France, avec les droits et le bénéfice du détaillant, elle coûtait à Paris avant la guerre 70 à 72 centimes, (1) l'impôt la frappe aujourd'hui d'une surtaxe de 28 centimes, ce qui porte son prix à environ un franc. Elle est encore cependant bien moins chère que l'huile de colza, d'autant que son pouvoir lumineux, à égalité de poids brûlé, est à celui du colza comme 5 est à 3.

Mais il est certain que les prix doivent diminuer à mesure que la consommation augmentera : car, en dehors des impôts et des frais de distillation, ils ne consistent guère qu'en frais de transport. Prise aux puits, en effet, l'huile brute coûtait, suivant sa composition et l'achalandage de la localité, entre 2 et cinq centimes le litre. La distillation sur place doublerait tout au plus ces chiffres. L'énorme écart qui existe entre les prix de production et de consommation est dû aux difficultés du transport sur les lieux, et aux risques nombreux d'accidents, tant dans la route terrestre et maritime, que dans le séjour aux magasins.

Aux pays de production, si récemment défrichés, les routes sont encore boueuses, les chevaux et les voitures rares, les chemins de fer et canaux éloignés. Les fûts assemblés ou les bateaux-réservoirs ont été longtemps envoyés par les petites rivières locales, gonflées au moyen de barrages que l'on rompt soudainement, comme on fait pour transporter le bois des forêts montagneuses dans les Alpes ou dans le Morvan. Mais maintes fois des échouages ou des chocs violents ont perdu des trains entiers, dont la valeur pouvait s'élever à plus d'un demi-million.

Les nouvelles compagnies ont commencé à faire construire et poser d'immenses suites de tuyaux, comme les conduites d'eau de Paris, longues de plusieurs lieues, qui amènent directement l'huile des lieux de production aux stations de chemins de fer ou aux canaux navigables.

Une seconde cause de l'élévation des frais de transport consiste dans

(1) Le centime, en France, vaut 1 sou.

les nombreux et épouvantables sinistres maritimes occasionnés par l'incendie des navires chargés de pétrole, soit en pleine mer, soit dans les ports. Nous avons éprouvé nous-mêmes à Bordeaux le plus terrible de ces incendies. Remarquons que l'eau n'éteint pas le pétrole enflammé. Ce liquide, à la fois insoluble dans l'eau et plus léger qu'elle, surnage nécessairement et, une fois allumé, court en tous sens à sa surface, s'étendant avec une rapidité inouïe comme un rideau de feu qui entoure et embrase les autres navires, même très éloignés, avant qu'ils aient pu faire un mouvement pour fuir.

Ces incendies de navires étaient dus à la pernicieuse habitude d'embarquer le pétrole brut dans de mauvais fûts en bois fabriqués rapidement et grossièrement aux dépens des forêts voisines des puits d'extraction. La partie la plus légère et la plus inflammable du pétrole brut est plus liquide et plus subtile que l'eau, elle imbibé le tissu du bois et pénètre dans les fentes les plus étroites. De plus, on sait aujourd'hui que l'augmentation de volume du pétrole par la chaleur est beaucoup plus grande que celle des liquides ordinaires, de sorte qu'au lieu de laisser libre en haut du vase fermé seulement un centième du volume, comme on fait en bouchant les bouteilles de vin, il faut laisser au pétrole près d'un dixième. Or, les fûts étaient souvent trop pleins au départ et pouvaient avoir à supporter en route les chaleurs de l'été.

Par toutes ces causes le fond de cale des navires était bientôt inondé du résultat des fuites, et l'atmosphère de la cale, saturée de vapeurs combustibles, devenait nécessairement, comme nous allons bientôt l'expliquer, un mélange détonant que la moindre étincelle devait enflammer. Une telle imprudence nous paraît maintenant presque aussi folle que serait celle de transporter de la poudre à canon jetée en vrac dans la cale d'un navire.

Aujourd'hui on n'embarque plus guère le pétrole que renfermé dans des tambours métalliques ou dans de grandes caisses de tôle hermétiquement fermées au point d'être inodores. Ces caisses sont entièrement pleines ; un gros tube, partant du sommet et se recourbant dans une caisse plus petite et pleine d'eau, permet la libre dilatation du liquide sans lui laisser le contact de l'air.

De puissantes compagnies ont même construit exprès les grands navires en fer à compartiments étanchés, où l'huile est directement versée, par des tuyaux adaptés aux robinets, de grands réservoirs en tôle établis aux ports d'embarquement. On la débarque en l'envoyant au moyen de pompes dans les réservoirs pareils établis sur le quai d'arrivée ; il est facile d'affectuer les deux opérations sans que l'atmosphère des appareils soit un seul instant au contact de l'atmosphère extérieure.

Depuis toutes ces précautions, le fret du pétrole a subi une baisse considérable, et le prix des assurances maritimes, que les fréquents sinistres

avaient rendu exorbitant, a pu être réduit au même chiffre que pour les autres marchandises. Comme le prix de vente a cependant peu baissé, on conçoit que les premiers négociants qui ont profité de ces nouveaux progrès aient pu faire en peu de temps des fortunes colossales. Le riche Américain qui s'est illustré récemment par l'énorme chiffre de ses dons aux œuvres de bienfaisance, le fameux Peabody, avait acquis sa fortune dans le commerce du pétrole. On voit que si le pétrole a fait, par une série inouïe de malheurs et de crimes, tant de mal à notre pauvre Europe, il avait commencé par lui faire un peu de bien.

Nous avons maintenant à nous rendre compte de la nature du gisement et de l'origine du pétrole.

VII

Le pétrole brut, tel qu'il sort du puits, est un liquide oléagineux d'une couleur verdâtre ou brunâtre, d'une odeur bitumineuse, plus ou moins insupportable : celui de l'Inde a presque la consistance du beurre, tandis qu'il y a des sources en Pensylvanie et dans la Perse qui le donnent assez limpide pour être immédiatement brûlé dans les lampes. Il est toujours plus léger que l'eau, d'autant plus qu'il est plus liquide ; toutefois le poids du litre de pétrole brut ne varie guère qu'entre 800 et 900 grammes. En réalité c'est un mélange assez variable d'une multitude de corps analogues de composition et de propriétés, dissous les uns dans les autres. Un certain nombre seraient à l'état solide, s'ils étaient seuls ; mais la grande majorité est à l'état liquide.

Or, tous ou presque tous appartiennent à la catégorie des corps que les chimistes appellent *carbures d'hydrogène*, c'est-à-dire qu'ils ne contiennent que les deux corps simples combustibles entrant dans les matières organiques, le charbon et l'hydrogène, sans mélange d'autres substances qui refroidiraient leur flamme. Celle-ci est donc plus chaude et plus lumineuse que celle de tous les autres combustibles tirés des tissus végétaux ou animaux.

Beaucoup d'autres substances que le pétrole sont, comme lui, formées uniquement de charbon et d'hydrogène ; ainsi c'est le cas de la plupart des essences, comme celle de térébenthine, puis du caoutchouc, du blanc de baleine, de la paraffine, de la naphthaline, de la benzine, et enfin du gaz d'éclairage.

Il est vrai qu'il en est de même de ces liquides combustibles qu'on retire de la distillation à douce chaleur des houilles et des matières bitumineuses, liquides employés aussi à l'éclairage sous le nom d'*huile de schiste*.

Au point de vue chimique, en laissant de côté l'odeur qui n'est qu'acidantelle, voici la différence qui existe entre ces derniers corps et le

pétrole, différence qui donne au pétrole une certaine supériorité sous le rapport de l'éclairage.

Les carbures d'hydrogène dont le pétrole est le mélange, appartiennent à la série que les chimistes appellent "carbures d'hydrogène saturés," c'est-à-dire contenant autant d'hydrogène que le charbon peut en retenir en combinaison; cette série a pour chef de file le gaz des marais ou *grisou*, et peut être regardée comme du gaz d'éclairage condensé.

L'avantage que présente cette série est qu'étant relativement plus riche en hydrogène, le plus combustible des deux éléments, c'est celle dont la combustion produit le plus de chaleur: les carbures des essences et ceux des huiles de schiste qui contiennent une portion de charbon plus considérable, ont une flamme plus fumeuse, exigeant pour brûler entièrement un plus fort courant d'air, et cependant un peu moins blanche et moins éclairante parce que sa température est moins élevée. La différence est toutefois insignifiante en pratique entre le pétrole et l'huile de schiste, tandis qu'elle est très grande avec les corps gras utilisés dans les lampes et bougies ordinaires, dont la flamme refroidie par des composés oxygénés est plus jaune et moins lumineuse.

Un second avantage qu'ont les carbures d'hydrogène sur les corps gras est d'être inattaquables par les réactifs chimiques, soit acides, soit alcalins, d'être inoxydables par l'air à froid, d'être par conséquent exempts du défaut qu'ont les huiles végétales de rancir ou de s'épaissir en se résinifiant. Il en résulte d'abord que les carbures bien purifiés se conservent indéfiniment sans s'altérer, mais surtout que les plus épais, qui ne sont pas volatils, sont excellents pour graisser les machines. Or, ce dernier usage constitue un débouché précieux pour la partie la plus lourde des huiles de pétrole comme des huiles de schiste.

Ajoutons que les huiles de schiste et de houille ont fourni une application précieuse que ne permet pas le pétrole et qui a pu, depuis l'invasion de celui-ci, entretenir une certaine exploitation des matériaux bitumineux qui seraient restés autrement sans valeur. Le carbure d'hydrogène le plus abondant dans ces huiles est la *benzine*, ce liquide volatil si employé aujourd'hui au dégraissage, sous les noms de *zuccani*, *benzol*, *benzine-Collas*, etc.

Or, cette benzine, traitée par l'acide nitrique, donne la *nitrobenzine* (la fausse essence d'amandes amères de la parfumerie à bon marché), et celle-ci est la matière première de la fabrication de l'*aniline* et de toutes ces splendides couleurs, comme le rouge magenta, le bleu solferino, et tant d'autres, dont l'industrie des tissus consomme aujourd'hui pour des millions.

Comme l'infériorité des huiles de schiste pour l'éclairage tient en réalité beaucoup plus à leur odeur qu'à leur composition, lorsque la surabondance

des huiles américaines sera écoulée, et que les perfectionnements des procédés de distillation et de désinfection seront entrés dans la pratique, les huiles de schiste, qui ont l'avantage d'être françaises, pourraient bien définitivement reprendre faveur et faire à leur tour oublier le pétrole.

Afin d'arriver à ce but, la France n'aura qu'à recommencer, pour les huiles minérales, ce qu'elle a fait pour la houille, dont il semblait d'abord que l'Angleterre garderait le monopole.

La houille, le trésor et l'arme des Anglais, méritant bien mieux que le diamant, disaient-ils à l'exposition de 1851, le nom de *Kohi-noor* ou montagne de lumières, la houille, cette source inépuisable de force que le soleil des temps géologiques a mis des milliers de siècles à accumuler pour l'homme, et que nous allons gaspiller en deux ou trois cents ans, la houille, dans les mines actuelles partagées entre quatre nations d'Europe ont près de trois fois la valeur de toutes les mines d'or et d'argent du monde entier, la houille semblait devoir manquer en France, et nous rendre tributaires de nos trois voisins du Nord. Nous avons fouillé notre sol et nous y avons trouvé des couches peut être plus profondes et moins riches que celles de nos voisins, mais qui suffisent aujourd'hui à nous donner en un an treize millions de tonnes de houille sur les dix-huit millions que nous dépensons.

Le rapprochement que nous faisons ici des huiles minérales et de la houille est plus justifié qu'on ne le pensait au premier abord. Ces deux sortes de substances sont en effet aussi proches parentes que possible. Elles ont à peu près la même origine, peuvent servir aux mêmes usages et par conséquent offrent pour nous la même importance.

VIII.

On a appelé le pétrole *la houille liquide*, et c'est à juste titre. Parmi les opinions qu'ont mis en avant les géologues pour exprimer son origine, la plus ordinaire est que le pétrole serait le produit d'une sorte de distillation de houilles par la chaleur du globe. L'énorme pression des couches supérieures expliquerait comment le résultat ne se trouve pas être de la même famille chimique que l'huile de schiste que nous produisons, nous, par cette même distillation : la grande quantité d'hydrogène que nous dégagons sous forme de gaz d'éclairage resterait fixée par la pression et fournirait les carbures les plus hydrogénés. La houille, débarrassée de ses éléments volatils, serait transformée en *anthracite* ou charbon de pierre et les couches supérieures, plus froides, condenseraient dans leurs pores les produits de la distillation.

D'après cette exploitation, très-ingénieuse d'ailleurs, les roches pétrolifères devraient toujours être supérieures à l'anthracite, et accompagner partout celle-ci. Il se trouve précisément que la région américaine si riche en pétrole est en même temps exceptionnellement riche en anthracite.

D'où l'espoir qu'en cherchant bien, on devrait trouver, sinon du pétrole là où on a trouvé de l'anhracite, au moins toujours de l'anhracite là où on a trouvé du pétrole.

Malheureusement pour cette explication, le pétrole d'Amérique se trouve le plus souvent *au-dessous* de terrain houillier et de son anhracite, et il n'y a pas trace de cette dernière substance aux environs de beaucoup de gîtes pétrolifères très-riches, comme ceux du Canada; des rivages de de la mer Morte et de la mer Caspienne. De plus dans un même district, des puits même très-voisins donnent des huiles très différentes, ce qui n'arriverait pas si ces huiles étaient un produit de distillation transporté au loin par des fissures.

Le pétrole d'Amérique imprègne presque toujours des roches des deux formations immédiatement antérieures à la houille, qu'on désigne sous le nom de terrains *dévonien*s et terrains du *calcaire carbonifère*.

Remarquons qu'en France ces terrains nous fournissent des marbres noirs communs, dont la matière colorante est de nature organique : car, chauffés au rouge, ils donnent de la chaux de couleur blanche, en dégageant une odeur désagréable, déjà sensible quand on brise certains bancs de la carrière. C'est que ces roches se formaient sous les mers aux premières époques où la vie apparaissait sur le globe ; le monde végétal et le monde animal étaient surtout représentés alors par des types d'organisation très inférieure dont la plupart devait être privés de parties dures, comme sont aujourd'hui les algues parmi les végétaux et les méduses parmi les animaux. Aucun produit de leur putréfaction n'ayant la forme solide, les résidus n'ont pu qu'imprégner la roche quand ils n'étaient pas très-abondants, et surtout quand cette roche poreuse a pu permettre l'évaporation des produits les plus volatils.

Mais là où il s'est trouvé à la fois que les êtres organisés étaient très-abondants et la roche presque imperméable, comme le sont précisément les grès pétrolifères d'Amérique, les résidus liquides de la décomposition chimique de ces êtres ont dû s'accumuler sur place et remplir toutes les fissures accidentelles de la roche.

La faible proportion d'azote que contiennent tous ces résidus nous montre qu'à ces époques les végétaux étaient en quantité énormément prédominant. Or, lorsque les matières premières des tissus végétaux, la cellulose et la fécule, formées d'un même nombre de proportions de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, sont décomposées lentement à l'abri du contact de l'air, tout leur oxygène est employé à former : 1^o du gaz carbonique avec une partie de leur charbon, et 2^o de l'eau avec une partie de leur hydrogène. Si c'est le premier emploi qui prédomine, il reste des carbures surhydrogénés, c'est-à-dire du pétrole ; si le second devient fréquent, on a des carbures moyennement hydrogénés comme la benzine et les bitumes ; enfin, si le second prédominait tout à fait, il ne resterait guère.

buc du charbon, ou au moins un solide charbonneux imprégné des gîtumes.

Le dernier cas serait celui de l'époque houillère, où les plantes fibreuses devenaient relativement abondantes, tandis que le premier cas a été fréquent dans les époques antérieures à la houille, ère de l'exubérance de la végétation cellulaire primitive.

L'origine du pétrole est donc tout à fait semblable à celle de la houille, dont elle ne diffère qu'en ce que les matières organiques qui l'ont fournie étaient plus molles, mieux isolées de l'action de l'air et décomposées dans des circonstances favorisant plutôt la formation du gaz carbonique que celle de l'eau.

Le mot est donc excellent : le pétrole est de la houille liquide.

IX

Examinons maintenant sa manipulation, c'est-à-dire la division industrielle qu'on en fait en divers produits; et les usages de ces divers produits. Voici comment les choses se passent dans les meilleurs usines d'Angleterre.

Nous avons dit que le pétrole brut est un mélange de plusieurs carbures d'hydrogène de la même famille, celle des carbures saturés, dont le chef de file est le grisou ou gaz des marais. Une faible quantité de matières bitumineuses, d'acides et d'alcalis organiques s'y trouve mêlée et doit d'abord en être enlevée. Pour cela on agite le liquide, dans des sortes d'énormes barattes, avec de l'acide sulfurique d'abord, puis avec une lessive de soude caustique. Tout ce qui est hydraté, azoté, acide, alcalin, en un mot, tout ce qui n'est pas carbure d'hydrogène pur, est dissous et reste dans l'acide sulfurique ou dans la lessive. On met alors le liquide dans un immense appareil distillateur, analogue à ceux qui servent à faire l'alcool en grand, et on chauffe progressivement, non pas d'abord à feu nu mais au moyen de la vapeur d'eau bouillante bien ménagée.

Dès la première impression de la chaleur, on voit se dégager des gaz qui étaient restés dissous dans le liquide. Ce sont des carbures d'hydrogène dont le premier, le gaz des marais, forme plus des trois quarts de notre gaz d'éclairage, et dont les autres, plus condensés et plus éclairants, ont été trouvés en quantité notable dans ce même gaz. Pour les lecteurs qui trouveraient quelque intérêt à savoir les noms techniques des choses, je dirai que les chimistes appellent ces gaz "hydrures de méthylène, d'éthylène, de propylène et de butylène". Ce dernier, liquéfiable à la température de la glace, est dissous en quantité assez grande dans le pétrole brut, contribuant beaucoup à lui donner sa terrible inflammabilité. Les autres, tendant à se dégager presque complètement à la température ordinaire, étaient accumulés dans la partie supérieure des fissures des ter-

rains qui contiennent le pétrole, et c'est leur pression qui faisait jaillir la liquide, sitôt que le trou de sonde avait atteint le liquide d'une de ces fissures.

Lorsque la chaleur commence à élever sensiblement la température du pétrole dans l'appareil distillatoire, on reçoit successivement dans les serpents des liquides d'abord très-volatils et semblables à des éthers, puis peu à peu d'autres qui ressemblent à des essences, et enfin, quand on emploie l'air chaud ou la vapeur surchauffée pour élever la température au-delà de 100° , on reçoit le liquide employé sous le nom d'huile d'éclairage.

MM. Pelouze et Cahours ont réussi à séparer les divers carbures qui se mélangent ainsi successivement : le plus volatil, l'hydrure d'amylène, le cinquième dans la série, bouillirait à 30° s'il était seul : le suivant, sixième dans la série, à 68° ; le septième à 92° ; puis, dans ceux que fournit l'emploi de la vapeur surchauffée, vient le huitième qui bouillirait seul à 117° , le neuvième à 138° , le dixième à 168° , le onzième à 182° , le douzième à 227° , etc. Le travail d'analyse n'a pas été étendu à tous les autres qui bouillent au-delà de 200° , mais on voit que la série se continue régulièrement : ainsi les mêmes chimistes ont isolé le seizième carbure qui bout à 286° .

Dans la distillation industrielle, les carbures successifs ne sont pas séparés aussi nettement, ils passent ensemble dans les réfrigérants comme font l'eau et l'alcool dans la fabrication des esprits de vin. Mais on fractionne les produits, de manière à avoir séparément des liquides propres à des usages distincts.

X

On met d'abord de côté, dans les bonnes usines, le produit de la distillation opérée jusqu'à la température tiède de 50° environ. Il contient tout ce qui restait dans le pétrole de ce carbure gazeux liquéfiable à 0° , le no 4 de la série, et à peu près tout le no 5, qui bout à 30° , avec une petite quantité du no 6. Le mélange porte le nom d'*éther de pétrole*, en Angleterre de *Kerosolene*. Ce liquide, éminemment inflammable, excessivement léger, car il ne pèse que 650 à 680 grammes le litre, est un puissant dissolvant des graisses, des résines et surtout du caoutchouc. On l'emploie à cet effet dans l'industrie pour remplacer le *sulfure de carbone*, liquide à peu près aussi inflammable, mais de plus horriblement infect et pernicieux pour la santé. La quantité d'éther de pétrole obtenu dans les usines est très faible, mais sa séparation a surtout pour but de rendre moins dangereux le produit suivant.

Ce second produit mis de côté est celui qui distille entre 50° et 100° et contient les carbures no 6 et no 7 et une bonne partie du no 8 ; il est en quantité beaucoup plus grande et bien connu en France sous le nom

d'essence de pétrole ou essence minérale. Les Anglais l'appellent aussi *substitut de la térébenthine*, ou même *benzine*, suivant qu'il est employé par les peintres ou par les dégraisseurs. Non-seulement, en effet, l'essence de pétrole est bonne à employer à l'éclairage dans ces petites lampes à éponge ou à fermeture hermétique, si communes aujourd'hui chez nous, mais elle est excellente pour faire les vernis et pour délayer la peinture en bâtiments, qui coule plus librement du pinceau, sèche plus vite, et sent moins mauvais que la peinture à l'essence de térébenthine.

L'essence minérale est aussi un dissolvant, presque aussi bon que l'éther de pétrole ; on ne sait pas assez que dans l'économie domestique elle peut remplacer avantageusement les benzines et autres liquides, vendus en petites bouteilles coûteuses, pour enlever les taches des habits. Il suffit, pour s'en servir avec succès sur les tissus les plus délicats, de vérifier si elle est bien complètement volatile ; pour cela, on en humecte un morceau de papier blanc, et on examine si, au bout de quelques minutes, la tache a disparu sans laisser aucune trace permanente.

Nous reviendrons prochainement sur le danger qu'offre son maniement au voisinage d'un foyer ou d'une flamme. Nous pouvons toutefois rassurer ici les personnes qui craindraient un inconvénient pour la santé résultant de son odeur. L'expérience des nombreux débitants et garde-magasins, qui respirent journellement l'air imprégné des vapeurs des diverses huiles minérales, prouve que ces vapeurs n'ont absolument aucune action nuisible à la santé, bien moins qu'aucune des odeurs végétales. On sait même que le séjour dans l'atmosphère chargée de vapeurs identiques, dans les usines à gaz, est un moyen curatif des coqueluches des enfants et de quelques maladies analogues.

(A continuer.)

LA SALETTE.

LA REINE DE FRANCE.

Ma guarda i cerchi fino al più rimoto, Tanto che voggi seder la Regina Cui questo regno è suddito e devoto.

Regarde au fond du cercle le plus éloigné jusqu'à ce que tu puisses voir le trône de cette Reine, à qui ce royaume est soumis et voué. (*Le paradis* de Dante Alighieri.)

Il y a vingt-cinq ans, la Vierge Marie apparut sur la montagne de la Salette ; douze ans après ; elle se montra dans la grotte de Lourdes ; douze ans plus tard, elle se fit voir aux frontières de la Bretagne, à Pontmain.

Il semble que s'exilant de son pays natal, la Judée, qui crucifia son Fils, Marie ait fait de la France sa seconde patrie, dont elle ne veut plus s'éloigner. Quelle autre nation peut se glorifier d'être favorisée de ses apparitions périodiques aussi solennelles, aussi rapprochée ? *Non fecit taliter omni nationi.* Ah ! c'est que depuis des siècles, la France est le roy-

Comme il faut que la Vierge Marie aime votre France, me disait un catholique anglais. aume de Marie ; *regnum Gallie, regnum Marie*, a dit un grand pape, Benoit XIV, et il ajoutait : c'est pour cela que ce royaume n'est point destiné à périr, *nunquam peribit.*

La Reine de France, après une longue absence, a daigné rentrer dans son royaume très chrétien, le plus beau royaume après celui du ciel, disait-on autrefois. Elle a posé son pied virginal sur le sommet de nos Alpes et de nos Pyrénées ; elle a visité ses États, à l'est, à l'ouest, au midi ; là elle se fait bâtir des sanctuaires qui seront pour nous des citadelles, contre les invasions de l'ennemi et de l'impiété.

N'en déplaise aux incrédules, ces trois Apparitions de la mère du Christ sont les trois plus grands événements de l'histoire de France contemporaine. Marie, a dit un père de l'Eglise, est la grande affaire des siècles, *negotium seculorum.*

Oui, Marie est devenue en quelque sorte la reine-mère, la reine-régente de France, en l'absence de son Fils irrité contre la Fille aînée de l'Eglise, qui s'est montrée trop souvent infidèle à sa mission providentielle.

Ceux qui prétendent républicaniser le royaume de Marie devraient au moins se souvenir de l'exemple qui a été donné par la république florentine.

En 1527, Florence, lasse d'avoir épuisé toutes les formes de gouvernement, déclara solennellement élire pour roi Jésus-Christ, et pour reine la Vierge Marie.

Le gonfalonier, Nicolas Capponi, qui fut l'instigateur de cette double

(1) Ps. 147.

élection, fit graver aussitôt le monogramme du Christ au front du Palais-Vieux, avec cette inscription que nous n'avons pu lire sans émotion :

Christo regi suo, domino dominantium, Deo summo opt. max. liberatori Mariæque virginis reginæ dicavit an. sal. m.c. xxvii. s. p. q. f.

Si les Florentins ont élu Jésus-Christ pour roi, Jésus-Christ s'est déclaré lui-même le roi d'un autre pays.

Un jour, c'était le 20 novembre 1843, dans une bourgade obscure du midi de la France, une pauvre fille (1) venait de communier. Pendant son action de grâces, tandis qu'elle est tout entière à l'hôte divin qu'elle possède dans son cœur, elle entend ces mots : “ Le premier roi, le premier “ souverain de la France, c'est moi. Je suis le maître de tous les peuples, “ de toutes les nations, de tous les royaumes, de tous les empires, de toutes “ les dominations ; je suis particulièrement le maître de la France. Je lui “ donne prospérité, grandeur et puissance au dessus de toutes les autres “ nations, quand elle est fidèle à écouter ma voix. J'ai choisi la “ France pour la donner à mon Eglise comme sa fille de prédilection. Que “ de grands hommes elle a produits. . . , c'est moi qui les lui ai donnés. . . . “ Je lui ai suscité des rois, elle en a choisi d'autres à son gré. . . France, “ France, combien tu es ingénieuse pour irriter et pour calmer la justice “ de Dieu ! Si tes crimes font tomber sur toi les châtimens du ciel, ta “ vertu de charité criera vers le ciel : miséricorde et pitié, Seigneur ! ” Deux jours après, le Sauveur Jésus disait encore à Marie Lataste : “ Ma “ mère a un droit spécial sur la France qui lui est consacrée, et par ce “ droit, elle arrête le bras courroucé de Dieu. ”

II.

LA PATRIE.

Aucun traité d'alliance avec les puissances de la terre ne vaudra l'alliance du roi des rois... O ma patrie, redeviens la France de Dieu, et il redeviendra, Lui, le Dieu de la France ! (Le P. Monsabré, Discours pour l'universaire de la défense de Chateaudun.)

Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre modèle en toutes choses, nous a donné aussi l'exemple de l'amour de la patrie. Les malheurs prédits de Jérusalem appelèrent des larmes sous les paupières divines de l'Homme-Dieu ; il pleura sur sa patrie comme il avait pleuré sur son ami Lazare. *Et lacrimatus est Jesus.*

Nuls, mieux que les chrétiens, n'aiment efficacement leur patrie, parce qu'ils savent prier en même temps que combattre pour elle. Les anciens Romains adoraient leur patrie comme une déesse, *Roma dei*. Les chrétiens aiment leur pays, comme une partie de ce bel univers que le Sauveur a arrosée de ses larmes et de son sang, et qu'il daigna choisir pour le thé-

1 *La vie et les œuvres de Marie-Lataste*, religieuse coadjutrice du Sacré-Cœur, publiées par l'abbé Darbins avec l'approbation de Mgr l'évêque d'Aire (3e édition, chez Bray et Retaux). Voir t. 1, 321 et t. II, p. 395.

âtre de son Incarnation et de notre Rédemption. (1) Les catholiques français ont, plus que d'autres, le devoir, le droit d'aimer et de servir leur patrie, parce qu'elle est la fille aînée de l'Eglise et le royaume de Marie.

Les pèlerinages dont nous allons faire le récit ont été entrepris au milieu de nos douleurs patriotiques, pour le salut de la France et la délivrance du Pape, car nous avons deux patries terrestres. Un double amour, comme dit saint Augustin dans un autre sens, nous a fait une double patrie (2) la France et Rome. Quel noble exemple de ce double amour ont offert au monde les Français de l'armée de Pie IX, qui, ne pouvant plus défendre Rome, sont rentrés en France pour donner leur sang à la patrie, ont demandé à combattre au premier rang, et ont trouvé dans les plaines de Beauce un nouveau Castelfidardo !

Un jour, à Londres, en 1848, j'entendais avec indignation un réfugié français qui disait en public : la patrie est partout où l'on est bien, *patric ubi bene*. Je lui répondis par ce mot du poète Mickiewicz, dans son livre des *Pèlerins polonais* : *la patrie est où l'on est mal*. Et je repassai le détroit.

Dans le récit des désastres de la France, nous avons trouvé de telles analogies entre nos malheurs et les Lamentations de Jérémie, que nous les avons traduites en vers, en les interprétant par la musique de Palestrina et de Gounod, comme nous avons commenté les trois Apparitions de Marie par la poésie paradisiaque de Dante Alighieri.

Nous allons essayer de montrer comment, dans le plan divin, la Salette, c'est la justice ; Lourdes, c'est la miséricorde ; et comment Pontmain, si nous le voulons bien, peut être la paix.

Oui, si la France comprend ces avertissements de Dieu par Marie, si elle tombe à genoux pour prier et si elle se relève pour combattre, elle vaincra à ce signe, elle sortira purifiée du tombeau et de ses fautes et de ses erreurs, à la voix de Celui qui tendit la main à la fille de Jaire, et qui offre toujours aux peuples, assis à l'ombre de la mort, le gage du salut et de la résurrection.

PROTESTATION DE L'AUTEUR.

Conformément au décret du pape Urbain VIII, d'heureuse mémoire, nous déclarons que ce que nous avons écrit dans cet ouvrage, n'a d'autre valeur que celle des preuves et des autorités que nous avons données, excepté en ce qui a pu être confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine.

A M. ADOLPHE BAUDON, MON COMPAGNON.

I

D'EINSIEDELN A LA SALETTE.

D'autres naissent voyageurs ; je suis né pèlerin. J'ai vu, j'ai décrit avec amour Rome, Lorette, Assise ; j'ai visité la plupart des sanctuaires de

1 Nous pouvons légitimement aimer ce monde particulier qui est notre demeure, puisque Dieu l'a aimé aussi lui-même, et qu'il l'a revêtu de la couronne de ce choix éternel. Fabre, *Bethléem*.

2 *Fecerunt itaque civitates duas amores duo.* (*De civitate Dei*)

l'Europe. Naguère encore, dans le monastère de Paray-le-Monial, je m'agenouillais devant le tombeau de la bienheureuse Marguerite-Marie, à l'endroit même où Notre-Seigneur lui apparut pour lui révéler la dévotion à son Sacré-Cœur. Notre-Seigneur a donné à la France son Cœur et sa Mère, et cela n'est pas assez pour nous convertir !

De Paray-le-Monial nous entrions en Suisse, et après avoir assisté à Fribourg aux séances du PUISVEREIN (1), nous recevions l'hospitalité des anciens jours dans l'abbaye d'Einsiedeln, qui conserve sa splendeur antique sous le gouvernement de son révérendissime prince-abbé Henri IV. Là, sous le manteau de Notre-Dame-des-Ermites, Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève, avait réuni des catholiques de toutes les parties de l'Europe, pour y continuer le congrès international dont il avait béni les premiers membres à Rome, pendant le concile du Vatican, dans les profondeurs mystérieuses de la prison Mamertine. L'évêque d'Hébron était accompagné de l'évêque de Ratisbonne, et il ouvrit nos séances par ces paroles : « Depuis mille ans que ce pèlerinage existe, j'ose dire qu'il n'y a pas en ici de réunion plus solennelle que celle-ci. » Là, pendant trois jours, dans une fraternité vraiment chrétienne, nous avons conféré sur les grands intérêts catholiques, nous avons prié pour l'Eglise et pour Pierre *in vinculis*. Il ne nous appartient pas de révéler ici les délibérations et les résolutions du congrès d'Einsiedeln. Après avoir signé une adresse à Pie IX, que plusieurs d'entre nous se chargèrent de porter aussi tôt à Rome, nous nous séparâmes à regret, mais en nous disant au revoir pour l'année prochaine.

De la montagne d'Einsiedeln nous descendîmes, par Schwitz, jusqu'au bords du lac des Quatre-Cantons, où nous nous embarquâmes par un clair de lune qui répandait des lueurs magiques sur ce beau lac, berceau de la liberté suisse ; Dieu lui a donné la forme même de l'écusson helvétique, c'est-à-dire la figure d'une croix brisée ; son point central s'appelle le *Kreuz-Trichter*, l'entonnoir de la croix. On nous montra de loin le promontoire sacré du Grutli, où dans la nuit du 17 novembre 1307 quelques paysans héroïques jurèrent de délivrer leur pays.

Nous nous retrouvions sur le bateau avec plusieurs pèlerins d'Einsiedeln, et nous nous rappelions que nous aussi, nous venions de faire le serment de combattre pour la liberté de notre patrie universelle, qui est l'Eglise catholique, apostolique, romaine !

A Lucerne, nous devons, plus que d'autres, visiter le monument consacré à la mémoire des Suisses massacrés à Paris le 10 août 1792. Le Suédois Thorwaldsen a créé là un chef-d'œuvre en sculptant, dans le rocher même, le lion helvétique, percé d'une lance, appuyé sur un bouclier

(1) Association suisse de Pie IX, qui a pour président l'excellent comte Scherer-Boccard.

flourdelisé. Nous l'avons contemplé en compagnie du général de Courten et du colonel Allet, ces deux vaillants officiers suisses qui ont défendu Pie IX à Rome, comme leurs aïeux défendirent Louis XVI à Paris.

Après l'antique pèlerinage de Notre-Dame-des-Ermites, qui date de mille ans, j'ai hâte de connaître le jeune pèlerinage de la Sallette, qui est uni, par des liens fraternels, à Einsiedeln (1). J'y suis appelé par l'accomplissement d'un vœu fait pour la patrie, pendant la terrible année d'épreuves que la France vient de traverser.

Je regagne Genève et j'entre dans cette Savoie qui serait une belle conquête pour la France, si elle n'avait pas été, comme Nice, le prix de la trahison, le prix des Etats romains, lâchement livrés au Piémont. On a dit que depuis le partage de la Pologne, l'Europe était en état de péché mortel ; à plus forte raison peut-on dire depuis l'abandon de Rome et la captivité de Pie IX. Je cotoie le lac d'Annecy, sanctifié par saint François de Sales, et le lac Bourget, immortalisé par Lamartine. Les souvenirs de ces deux lacs me rappellent *l'Amour profane et l'Amour sacré*, ce tableau du Titien que j'ai admiré au palais Borghèse à Rome. Je salue de nouveau Chambéry, la patrie du grand Joseph de Maistre, et j'abandonne la route du Mont-Cenis que j'avais prise pour me rendre au Concile en 1869 ; c'est la première fois que je quitte sans regret le chemin de Rome, mais c'est pour me rendre sur la montagne où la Vierge-Mère a pleuré.

À Grenoble, le pèlerin trouve un avant-goût de ce qu'il va voir sur la sainte montagne. Les Pères missionnaires de la Sallette ont dans cette ville une maison et une église très-fréquentée. Au maître-autel on voit le groupe de la Vierge parlant aux petits bergers, et derrière s'élève un tableau qui représente exactement le lieu de l'apparition, mais ce qu'il nous faut, ce n'est plus une peinture, c'est la réalité.

Nous partons à cinq heures du matin, dans un *vetturino* qui nous rappelle nos voyages d'Italie, avant les chemins de fer. Je laisse à un ami le soin de décrire la route pittoresque qui n'a que l'apparence charmante du danger et qui mène, par Vizille, à la Sallette, à travers toutes les péripéties d'un voyage dans les montagnes (2). En revenant de Suisse, c'est avec joie que je retrouve ici les Alpes, et en même temps je suis heureux

(1) Un des premiers historiens de la Sallette a été le R. P. Heek, religieux bénédictin du couvent de N.-D. des Ermites, mort récemment. Voici ce qu'il écrivait en date du 23 décembre 1870 : " Vous ne pouvez vous imaginer avec quel empressement l'archiconfrérie de NOTRE-DAME DE LA SALLETTE est accueillie partout en Suisse et en Allemagne. Depuis le 17 août jusqu'à ce jour, j'ai distribué plus de vingt mille billets d'admission à l'archiconfrérie. Les événements actuels donnent des ailes à ma petite brochure allemande intitulée : *Marie de la Sallette*, en sorte qu'elle parcourt la Suisse, l'Autriche et l'Allemagne....."

(2) *Voyage de Grenoble à la Sallette*, par Ernest de Toytot. Un beau vol in-8. Édition illustrée, par Mo Dardet.

de rentrer en France, dans les *Etats de la reine, ma mère*. Tout nous parle d'elle, et nous rapportons tout à elle ; cet oiseau de proie qui traverse les airs me rappelle une légende du moyen-âge : un petit oiseau, voyant fondre sur lui un épervier, répéta ces deux mots qu'on lui avait appris : *Ave Maria*, et l'épervier tomba mort. Ainsi devons-nous faire en nos tentations, dit saint François de Sales, quand le démon veut fondre sur nous, et nous prendre en ses griffes.

A mesure que nous gravissions les assies des Alpes dauphinoises, nous sentions que les montagnes nous rapprochaient du ciel, et je disais à mon compagnon de pèlerinage :

—Vous rappelez-vous ces vers, improvisés par la Martine, à la Grande-Chartreuse, qui est là-bas, non loin de la Sallette ?

Jéhovah de la terre a consacré les crimes,
Elles sont de ses pas le divin marche-pied :
C'est là qu'environné de ses foudres sublimes
Il vole, il descend, il s'assied.

—Il est certain, reprit mon ami, que les plus grands faits de l'histoire du monde se passent sur des montagnes. L'arche s'arrête sur le mont Ararat ; Jéhovah dicte ses lois à Moïse sur le mont Sinaï ; le prophète Élie doit gravir l'Horeb pour entendre la voix du Seigneur ; Dieu établit le siège de la royauté de David sur la montagne de Sion.

—Et dans l'Évangile, c'est du haut d'une montagne que Notre-Seigneur parle pour la première fois à la foule ; il se transfigure sur le Thabor ; il veille et prie sur le mont des Oliviers ; il meurt sur le Calvaire, et remonte au ciel du haut d'une montagne de la Galilée.

—Et maintenant c'est la vierge Marie qui nous apparaît sur les hauts lieux, comme les appelle l'Écriture.

—En effet, à peine a-t-elle conçu son divin Fils, qu'elle s'élève vers les montagnes, en grande hâte, dit l'Évangile, pour visiter sa cousine Elisabeth.

—La Sallette, n'est-ce pas un nouveau mystère de la Visitation ? Répétons dont le *Magnificat* aux échos de ces montagnes.

—Que Dieu est bon et comme il favorise notre pèlerinage ! Quel beau ciel, pur et chaud !

—Ah ! le vrai ciel, c'est Dieu, c'est Jésus-Christ. Voilà comment Marie est devenue aussi le ciel en renfermant dans son sein le Dieu incarné. Je vous salue, ô Mère, vous qui êtes le ciel, lui disait saint Jean Chrysostôme, *Ave Mater cœlum*.

Vous parlerai-je d'une halte forcée au village de la Mure, et de cette nourriture qu'il fallut prendre en esprit de mortification, comme dit notre ami Toyotot ? C'est un des rites obligés du pèlerinage, et de vieux pèlerins comme nous n'en sont pas autrement affectés.

Après une ascension de huit heures, nous descendons dans la haute vallée de Corps, et nous voyons à notre droite la cime neigeuse du gigan-

tesque Obiou, qui sert de guide aux navigateurs de la Méditerranée voguant vers Marseille ; l'Obiou relie ainsi, comme un jalon magnifique, Notre-Dame de la Garde à Notre-Dame de la Salette.

Corps est un bourg ignoré que le pèlerinage a rendu célèbre. C'est la patrie des deux bergers à qui la Vierge s'est révélée. La mère de la bergère Mélanie Mathieu y vit encore dans la même pauvreté et la même obscurité qu'autrefois. Maximin Giraud, le berger de la Salette, après avoir habité tour à tour Rome et Paris, est venu se fixer dans son pays. On m'indique sa maison, mais il était absent.

— Les mulets sont prêts, nous dit notre hôtesse. La Vierge Marie dans sa fuite en Egypte, et Notre-Seigneur, à son entrée à Jérusalem, n'étaient montés que sur des ânes, et voici qu'on nous amène de nobles mulets, aussi patients et plus vigoureux que l'âne. Mais l'âne a un privilège qui ne lui sera pas ôté, celui d'avoir servi de monture au Seigneur, et Dieu n'a-t-il pas choisi l'ânesse de Balaam pour lui départir le don sublime de la parole ?

Un jour on disait à Maximin :

— Comment la sainte Vierge a-t-elle pu choisir un ignorant comme toi pour donner des avertissements à son peuple ?

— Dieu, répondit l'enfant, n'a-t-il pas choisi l'ânesse de Balaam pour adresser des reproches à son maître ?

Il est écrit : “ Dieu communique ses secrets aux simples (1) ; il ouvre la bouche des muets et rend savante la langue des enfants (2.) ”

Notre caravane se mit en marche, comme celles des Mages, à la recherche de l'étoile mystérieuse qui doit nous guider.

Nous rencontrons dès pèlerins à pied, dont la vue nous confusonne et nous humilie ; des femmes même montent, les pieds nus ; on nous en a cité plusieurs qui, pour dérober leur pénitence à tous les yeux, ôtent seulement la semelle de leurs brodequins, et arrivent au sommet de la montagne, les pieds en sang et le cœur en joie.

Il faut trois heures à pieds et deux heures et demie à mulet pour faire cette ascension. Aucun intérêt terrestre n'attire dans ce désert. Point de villes d'eau, point de cité fameuse par son commerce ou la magnificence de ses monuments. On ne trouve là qu'un de ces foyers de prières qu'on nomme un pèlerinage. Un pèlerinage a un double but, d'abord nous débarrasser un instant des préoccupations terrestres, nous détacher d'ici-bas, puis nous faire monter vers Dieu, et nous unir à lui. C'est ainsi que Mgr. Mermillod définit le pèlerinage, dans un discours prononcé dans l'église des Pères de la Salette, à Grenoble.

A peine, en quittant Corps, a-t-il prit le sentier creusé dans la montagne que le pèlerin entre dans un recueillement involontaire.

Bientôt on descend dans une gorge et l'on passe un torrent sur un vieux pont, au bout duquel s'élève l'humble chapelle de Notre-Dame-du-Gourmier. A partir de là, on monte toujours par des rampes taillées dans le roc. Quelles sont ces maisons groupées autour d'une pauvre église ? C'est le village de la Salette-Fallavaux qui donne son nom à toute la montagne et ce nom est devenu immortel.

1 Prov. III. 32.

2. Sap. X. 21.

Laissons un instant nos mulets se rafraîchir dans le tronc d'arbre qui leur sert d'abreuvoir ; ils ne sont qu'au début de leurs fatigues.

On traverse le torrent du Gargas, puis, tout à coup, le sentier semble vous manquer de parole, et vous rappelle cette montagne du purgatoire au milieu de laquelle Danté découragé disait à Virgile : " Le chemin le plus désert, le moins frayé, entre Lerici et Turbia, est, auprès de celui-ci, un escalier large et facile . . ." On parvient à San-Léo, on descend à Noli, on monte à l'aide des pieds jusqu'au sommet du Bismantua, mais ici il faudrait voler.

Soudain, dans les flanc du rocher, une corniche se révèle ; et l'on continue son ascension avec étonnement.

En gravissant ces monts alpestres,
L'âme vers Dieu prend son essor ;
Restez en bas, pensez terrestres,
Le cœur en haut ! *Excelsior !*

Bravons ces torrents, ces abîmes,
Quel beau soleil luit dans l'azur ! (1)

Neige éclatante de ces cimes,
Que comme vous mon cœur soit pur !

Pèlerins que la crainte égare,
Voyez la croix sur ce sommet :
C'est la Salette, c'est le phare,
C'est le port que Dieu nous promet.

En effet, nos guides s'écrient :

—Voyez, voyez, là-bas, la croix plantée sur le mont Plancau, derrière est la Salette.

On veut se hâter, mais il faut faire encore un long détour à gauche dans le mont Gargas.

—Tenez, monsieur, ajoute mon guide (je devrais dire *ma guide*, car c'est une jeune fille qui fait ce rude métier, pour suppléer son frère malade), voilà le facteur qui descend ; l'hiver il ne peut monter au pèlerinage : les pères missionnaires ont dressé un chien du mont Saint-Bernard pour porter leurs lettres à la poste ; il est fier de la confiance qu'on a en lui, le bon chien Zopité ; vous le verrez souvent couché au pied de la statue de l'Assomption.

—L'hiver est donc bien rude et bien long.

—Monseigneur, la neige dure d'octobre à mai sans interruption. Une fois un des missionnaires paralysé voulut se faire descendre à Corps ; nous fîmes une nacelle où on le coucha, et nous le glissâmes ainsi à travers la neige.

Déjà depuis longtemps le voyageur ne voit plus d'arbres ni d'arbustes :²⁰ rien que de l'herbe et des fleurs, solitude douce et grandiose qui nous fait dire avec saint Bernard : *O beata solitudo ! O sola beatitudo... In solitudine, per purior, caelum apertius, familiarior Deus, amabilior Maria !...* O bienheureuse solitude ! O seule béatitude ! Ici l'air est plus pur, le ciel plus favorable, Dieu plus familier à l'âme, ajoutons : Marie est plus aimée !

Enfin les deux tours de l'église se déciaient et nous sommes saisis d'une émotion qui ne devait plus nous quitter. On aspire avec délices ces premiers parfums de la sainte montagne ; on foule avec respect cette terre de prodiges et de bénédictions ; il semble qu'on est aussi loin qu'on puisse s'enfuir de la terre, aussi près qu'on puisse s'approcher du ciel.

1 *Excelsior* est le titre d'un beau chant du célèbre poète américain. Longfellow, qui débute ainsi :

The shades of night were falling fast
As though an Alpine village passed
A youth ; who bore, mid snow and ice
A banner with the strange device :
Excelsior !

(A continuer.)

LE REVEIL DE LA FRANCE.

Le mouvement religieux qui emporte la France vers de meilleures destinées fait la plus grande impression à l'étranger. Voici un article du *Bien public*, de Gand, qui exprime bien la pensée des catholiques du dehors ; il est bon que nous catholiques français nous sachions ce qu'on pense hors de nos frontières.

La France a eu, au mois de mai, " sa semaine historique," comme l'appelait par pressentiment M. Barthélemy Saint-Hilaire. Le mois de juin, qui vient de finir, pourrait bien passer tout entier à l'histoire.

C'est en effet un événement considérable que le réveil religieux de la nation française. Ces foules qui envahissent des sanctuaires trop longtemps désertés ; ce mouvement magnifique qui pousse des populations entières au pied de l'image du Sacré-Cœur ; cette rupture avec le respect humain ; ces beaux exemples donnés par la législature et par l'armée, tout cela constitue une transformation profonde dont les esprits rationalistes et sceptiques eux-mêmes ne peuvent de bonne foi méconnaître la portée.

Que dirons-nous donc si nous envisageons cet heureux retour de l'Enfant prodigue à la maison paternelle, au point de vue supérieur de la vérité chrétienne ?.. C'est l'aurore de la régénération et de l'espérance qui se lève ! Brûlée jusque dans ses entrailles par le poison révolutionnaire, la France se redresse et approche ses lèvres de la source de vie, du divin remède par lequel les nations sont guérissables. Par là commence la grande, la vraie restauration, celle qui doit précéder, préparer et consolider toutes les autres : la restauration du règne social de Jésus-Christ.

Nous n'avons pas besoin de dire à nos lecteurs avec quel intérêt nous suivions ce mouvement. Quoi qu'en puisse penser le libéralisme, la prière est aujourd'hui, et visiblement, le grand levier de la politique. Elle est aussi la seule solution de la crise où se débat notre société malade. Les " immortels principes " qui président aux constitutions modernes sont des principes de dissolution et de mort. Nul moyen naturel ne suffit à combattre leur action permanente et pour ainsi dire fatale. Ce que l'on appelle, dans le langage du jour, une " politique résolûment conservatrice " constitue à peine un palliatif. C'est donc plus haut, c'est dans les régions surnaturelles qu'il faut chercher un remède efficace et vraiment réparateur. Le crime de la France révolutionnaire, c'est d'avoir banni Jésus-Christ de ses institutions et de ses lois ; ses instincts, demeurés catholiques, lui indiquent la seule expiation possible de cette apostasie et elle semble s'apprêter à ramener à son trône, trop longtemps demeuré vide, ce divin Exilé ; précédé de milliers d'adorateurs.

Voilà la pensée vraie qui préside aujourd'hui aux pèlerinages et à toutes les manifestations publiques de la piété française. Et il est étonnant et consolant de constater combien cette pensée est universellement comprise, combien elle est populaire dans le sens chrétien et élevé de ce mot. Voilà comment cette Encyclique et ce Syllabus, contre lesquels se sont ruées tout d'abord tant d'ignorances et de préventions, pénètrent dans les esprits et jusque dans les faits. Il y a quelques années, combien de catholiques comprenaient ce qu'on voulait dire en parlant du droit public chrétien ? Eh bien ! les invocations des pèlerins, leurs cantiques, leurs acclamations demandent aujourd'hui à Dieu la restauration de ce droit, et cette demande est tout à la fois si solennelle, si précise, si générale, qu'il est impossible d'en méconnaître ou d'en obscurcir la portée. Les Vendéens qui, conduits par leurs recteurs, arrivent à Chartres ou à Lourdes, avec leurs longs chapelets et l'image du Sacré-Cœur attachées à la poitrine, savent pourquoi ils sont venus, aussi bien que le savent les membres de l'Assemblée nationale et les officiers supérieurs de l'armée française. Il le savent aussi ces fermes catholiques parisiens publiquement loués par Mgr. l'évêque de Poitiers, pour avoir affirmé devant le monde leur volonté de suivre, dans leur vie privée et dans leur vie publique, les infaillibles enseignements du Vicaire de Jésus-Christ. Les esprits se confondent dans l'unité de l'obéissance et de la foi ; les cœurs se rapprochent et s'unissent dans les effusions de la prière populaire. Recueillez les échos qui, passant la frontière, nous arrivent de tous les pèlerinages et vous aurez bientôt fait les *Les litanies de la Délivrance* : "Cœur de Jésus, sauvez la France !.. Jésus-Christ, régnez sur nous !.. Nous ne pécherons plus !"

Ce serait regarder passer les événements et les hommes comme un libre penseur stupide ou comme un badaud païen que de demeurer insensible à un pareil retour. Oui, nous entrons dans une grande et solennelle période historique !.. En face de la floraison inattendue qui se lève, merveilleuse et belle, sur un champ ravagé par Voltaire et par deux générations de voltairiens, laissez l'impiété ricaner, le libéralisme sourire, l'indifférence hausser les épaules !.. Ni les indifférents, ni les libéraux, ni les impies n'empêcherons les épis de se former et la moisson de jaunir. Mais à nous catholiques belges, de nous associer au mouvement qui se manifeste en France ; à nous de demander pour notre patrie ce que les catholiques français demandent pour la leur ; à tous de supplier Dieu de rendre la paix à son Eglise et au monde l'ordre dans la vérité !

LE COUVENT DE LA VISITATION.

DE PARAY-LE-MONIAL (1)

Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) est une curieuse petite ville d'un aspect très-propre et très-riant. La luxuriante végétation de sa campagne

(1) Extrait de la *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai.

et la politesse de ses habitants en augmentent le charme. Mais ce qui fait sa gloire, c'est le monastère de la Visitation où se sont passées tant de scènes célestes. Que le pieux lecteur me suive un instant ; nous allons parcourir ensemble cette maison bénie.

Entrons d'abord dans l'Eglise. C'est la même qu'au temps de la Bienheureuse. Nous avons devant nous le maître-autel, sur lequel Notre-Seigneur, resplendissant de beauté, s'est montré si souvent à sa servante pour lui dévoiler son Cœur. Ses murs sont ceux-là mêmes qui ont vu la gloire du Fils de Dieu et qui ont entendu ces paroles divines : " Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes !" A droite, c'est la grille des religieuses, celle-là même à travers laquelle les rayons divins arrivaient jusqu'à la Bienheureuse en extase dans le chœur. Un grand et beau tableau au fond du sanctuaire, représente une de ces célestes apparitions.

Sous le magnifique autel en marbre, on voit la servante de Dieu en habits religieux. Il y a là ses ossements sacrés ; seulement la figure et les mains sont en cire ; les yeux en émail sont entr'ouverts ; de sa main droite elle presse sur son cœur un cœur d'or enflammé, et de sa main gauche, elle tient une branche de lis en argent. Elle repose sur un lit de parade en drap d'argent, et le tout est enfermé dans une chasse en bronze doré d'une grande richesse, d'un travail achevé, et parsemée d'émaux et de pierres précieuses.

L'autel s'ouvre par derrière, et la Bienheureuse apparaît alors distinctement aux yeux des nombreux pèlerins attendris ; car là, en présence de ces restes vénérés, on ne peut se défendre d'une émotion à la fois douce et profonde. Il me semble qu'on n'a pas sondé encore tout ce qu'il y a eu de sublime dans cette âme extraordinaire. Un âme en effet que Notre-Seigneur a choisie, ornée, préparée spécialement pour révéler au monde l'amour et les richesses de son Cœur, a dû être elle-même bien surabondante d'amour, de grâce et de trésors surnaturels.

La vétusté des murs du sanctuaire et du reste de l'église disparaît sous les peintures qui les décorent. Toute la voûte est azurée, étoilée d'or ; le pavé de l'église est en marbre ; celui du sanctuaire, beaucoup plus ornementé, imite les plus riches tapis.

Devant les restes vénérés de Marguerite-Marie, seize lampes dorées et rehaussées de pierres précieuses brûlent constamment à des intentions particulières : il y en a une pour la conservation de la foi en Belgique ; une autre pour la conversion de l'Angleterre ; une troisième y représente l'Ordre du Sacré-Cœur, etc. Ces lampes d'un grand prix, laissant échapper la clarté à travers un verre rouge, projettent dans le sanctuaire une couleur de flamme et semblent le transformer en un immense cœur qui figure et rappelle celui de Jésus, consumé d'amour pour les hommes, et descendu tant de fois sensiblement dans ce lieu béni.

Voilà, en résumé, pour l'église. Sans doute, dans l'intérieur du cou-

vent, il y a bien d'autres choses à voir, mais il faut une permission de Mgr l'évêque d'Autun. Cette permission, j'ai eu la bonne pensée de la demander et l'heureuse chance de l'obtenir.

C'était le samedi 5 septembre 1868, à six heures trois quarts du matin. Je pénétrai dans l'intérieur de cette enceinte privilégiée, où les religieuses avec ce tact exquis que leur inspirent leur piété et leur amour pour leur vénéré Seigneur, ont tout conservé dans l'état où les choses se trouvaient à l'époque de la Bienheureuse. Les cloîtres, les murs, les cellules, tout rappelle la grande amie du Cœur de Jésus. Ces dalles, ces corridors, ces escaliers, cette cour, ces allées du jardin portent encore, pour ainsi dire, l'empreint de ses pieds : elle a passé par là.

On sait qu'après de longues et dures épreuves, la B. Marguerite-Marie obtint de répandre dans son monastère la dévotion au Sacré-Cœur et que l'on se détermina même à bâtir une chapelle au fond du jardin. Cette chapelle, assez grande, la première qui ait été élevée dans le monde catholique en l'honneur du Sacré cœur, fut achevée et bénite en 1688. Le jour de la bénédiction, la servante de Dieu était là, et elle éprouva un bonheur si grand qu'elle tomba dans une extase qui dura trois heures. C'est dans cette chapelle si vénérée et si pleine de souvenirs que je conduisit d'abord et que j'eus la consolation de célébrer le Saint-Sacrifice en présence de toute la communauté.

En partant de cette chapelle pour se rapprocher du monastère, on rencontre, à droite, un espace assez resserré, appelé *Cour du Saint Sacrement* parce qu'il y a là le mur et les fenêtres de l'église. Pour cette raison la B. Marguerite-Marie aimait à y venir travailler. C'est là qu'elle eut la vision qu'elle raconte en ces termes : “ une fois, que je m'étais retirée dans un petit coin pour être plus proche du Saint-Sacrement, et que je faisais mon œuvre à genoux, le Cœur adorable de Jésus me fut présenté plus brillant qu'un soleil ; il était au milieu des flammes de son pur amour environné de séraphins qui chantaient, d'un concert admirable :

L'amour triomphe, l'amour jouit,
L'amour du Saint-Cœur réjouit.

“ Ces esprits bienheureux m'invitèrent à m'unir à eux pour louer cet aimable Cœur. Ils écrivirent en même temps cette Association dans le Sacré-Cœur, en lettre d'or et du caractère ineffaçable de l'amour divin. Cette grâce dura environ deux ou trois heures. Depuis lors je ne nommais plus les anges en les priant, que

Une plaque de marbre rappelle, en lettre d'or, cette scène angélique. Je me suis prosterné là un moment et j'ai prié avec bonheur.

A gauche vis-à-vis, au milieu du jardin, dans un petit bosquet de noisetiers, on voit Notre-Seigneur debout, montrant son divin Cœur ; à ses pieds la Bienheureuse, à genoux, les mains jointes, est dans une attitude extatique. Ce groupe représente l'apparition dont la servante de Dieu

favorisée en cet endroit même, et que nous trouvons dans ses écrits : “ Un jour, dit-elle, Notre-Seigneur se présenta à moi tout couvert de plaies et son Cœur tout déchiré de douleur. Je me prosternai à ses pieds avec une grande crainte. Il me dit : Voilà où me réduit mon peuple, il me persécute ; s’il ne s’amende je le châtierai sévèrement.” On croit voir encore le Sauveur et entendre ses menaces, l’esprit est saisi et touché. Oh ! comme on prie bien au milieu de ses verts noisetiers, à côté de ces statues !

Et tandis que nous parcourons les allées du jardin, on me fait remarquer mille choses auxquelles sont attachés des souvenirs de l’amie du Sacré-Cœur. Ici dans ce pré, elle gardait l’ânesse du couvent, tout en conversant avec Notre-Seigneur ; là elle fut trouvée à genoux en oraison ; à ce puits, elle venait prendre de l’eau, etc. . Elle est partout, on la voit encore, on la suit pour ainsi dire du regard, à travers les arbres et les sentiers de cet enclos béni.

Nous entrâmes ensuite dans le chœur des religieuses, dans ce lieu que Notre-Seigneur, la Sainte Vierge, les anges, ont daigné honorer si souvent de leur présence sensible. J’ai vu la place où, dans une de ces faveurs surnaturelles, la Bienheureuse resta une nuit en extase. C’est là, dans ce chœur, qu’elle répandait son âme devant Dieu ; c’est là que Jésus lui fit voir “ une robe plus blanche que la neige, qu’il appelait la robe d’innocence, et qu’ensuite, lui ouvrant son Cœur, il ajouta : “ Voici le lieu de ta demeure éternelle, où tu pourras conserver sans tache la robe d’innocence dont j’ai revêtu ton âme.” C’est là encore, dans ce même chœur, que Jésus lui dit : “ tu communieras tous les premiers vendredis de chaque mois, et toutes les nuits du jeudi au vendredi, je te ferai participer à cette mortelle tristesse que j’ai bien voulu souffrir au jardin des Olives.”

Oh ! on le comprend bien, dans un lieu sanctifié de tant de manières, la prière est facile, l’âme s’élève d’elle même vers Dieu, elle respire une atmosphère céleste, la terre disparaît.

Suivez-moi toujours, pieux lecteurs ; venez, montons dans l’intérieur de la maison. Tout y respire la plus grande simplicité comme aussi la plus grande propreté. Rien n’a été changé : seulement tout le long des corridors les murs sont couverts d’inscriptions tirées des écrits de la Bienheureuse ; c’est le divin maître qui parle encore et partout à sa servante de l’amour de son Cœur. Voici la cellule que Marguerite-Marie a habitée. Voici l’infirmerie où elle à rendu à Dieu son dernier soupir, qui fut un soupir d’amour pour le Cœur de Jésus. La partie de l’infirmerie qui fut témoin de cette sainte mort a été convertie en chapelle. L’emplacement du lit est occupé par une autel en bois, sur le devant duquel on a peint la Bienheureuse au moment où elle vient d’expirer. Au-dessus de l’autel, on voit un tableau représentant son entrée au ciel : Notre-Seigneur, la sainte Vierge, les anges qui ont eu tant de rapports avec elle, la reconnaissent ; aussi tout s’ébranle pour aller la recevoir et lui faire honneur. A côté de

l'autel, dans un beau reliquaire en cuivre doré, les religieuses ont conservé pour leur propre dévotion le cerveau de leur sainte Sœur. Ce cerveau est à l'état spongieux. Dans la même chapelle, nous avons vénéré aussi, avec un profond respect, les restes précieux du P. de la Colombière religieux de la Compagnie de Jésus, confesseur de la Bienheureuse, premier apologiste de la dévotion au Sacré-Cœur, mort à Paray-le-Monial en odeur de sainteté.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions raconter tout ce que nous avons vu dans ce séjour béni de Dieu, si nous voulions surtout redire les impressions douces dont notre âme était inondée. Oh ! que l'on est bien là ! c'est une sorte de Thabor, où l'on bâtirait volontiers sa tente, et que l'on ne quitterait que pour s'envoler au véritable Thabor de la vie éternelle, afin d'y contempler à jamais le Cœur de Jésus dans toute sa splendeur. Nous sortîmes de ce monastère, emportant dans notre cœur d'impérissables souvenirs et laissant tomber de nos lèvres ces paroles du Prophète : " Qu'heureuse sont les âmes, Seigneur, qui habitent votre maison ! "

SOUVENIR DE PARAY-LE-MONIBL.

Il nous serait impossible de raconter tous les faits intéressants qui se rapportent au pèlerinage de Paray-le-Monial ; le récit complet en sera publié ; nous ne pouvons, dans nos *Annales*, que noter les plus importants, en les prenant, soit dans nos propres souvenirs, soit dans les récits des pèlerins que nous avons le plaisir de voir, soit dans les journaux et dans les *Semaines religieuses*, dont les colonnes et les pages sont, depuis six semaines remplies des plus touchants détails. Nous allons cueillir ces faits un peu au hasard ; si le désordre est dans leur groupement, l'unité n'en règnera pas moins, car tout s'y rapporte au Sacré-Cœur, tout y est inspiré par la foi la plus vive et le patriotisme le plus ardent.

Voici d'abord le discours prononcé par le général de Charette, le 20 juin, à l'issue du repas auquel il avait convié tous les Zouaves présents à Paray :

" Messieurs,

" Dans les circonstances où nous nous trouvons, en ces lieux qui rappellent tant de souvenirs, en ce jour à jamais mémorable, un seul mot doit être dit, un seul mot prononcé, celui du Sacré-Cœur. Il nous rappelle notre passé et notre foi religieuse, car c'est sous ses insignes que nos ancêtres ont défendu leur croyance.

" Il est notre légende, car c'est grâce à cet amour du sacrifice, dont le Sacré-Cœur est l'emblème le plus sublime, que nous avons eu le bonheur de répandre notre sang pour notre Dieu, pour son représentant sur la terre et pour la plus grande cause de la défense du pays !

“ Il est notre drapeau, car c'est lui qui nous a conduits sinon à la victoire, du moins au devoir, et ce drapeau repose aujourd'hui sur le corps de cette sainte à qui Dieu a promis que la France, le plus beau royaume après celui du ciel, serait régénéré dans son divin Cœur, serait peint sur ses étendards.

“ Oui, Messieurs, le Sacré-Cœur est notre foi et notre espérance ; il est notre principe, notre légende et notre drapeau !

Nous sommes prêts à nous grouper sous les plis de cet étendard et à le teindre encore de notre sang si l'Eglise, si la France ont un jour besoin de nous.

“ Ne désespérons pas, car le passé nous répond de l'avenir, et la première pierre est posée sur cette route qui mène à l'honnêteté, et ce mot, Messieurs, est synonyme du nom de Mac-Mahon.

“ Cœur de Jésus, sauvez la France ! ”

Nous n'avons pas besoin de dire avec quel enthousiasme furent recueillies ces nobles, patriotiques et chrétiennes paroles.

Mort de Rattazzi.

Un autre ennemi du pape vient de descendre dans la tombe. Rattazzi, l'une des personifications les plus accentuées de l'italianisme, l'âme des sectes, l'inspirateur de l'extrême gauche, par conséquent de toutes les iniquités et de toutes les violences commises contre Pie IX depuis quinze ans, a disparu, après tant d'autres congénères, de la scène du monde !

Il avait une haine particulière contre notre bien-aimé Saint-Père. Que de fois n'avait-il pas escompté les jours du chef de l'Église ! que de fois, et dans ses discours et dans ses écrits, en public et *inter pocula*, n'a-t-il pas célébré les funérailles du captif vénérable ! Il y a quelques jours à peine il s'écriait avec délire : " Je donnerai 500 francs au premier qui m'annoncera la mort de Pie IX."

Pauvre insensé ! Dieu lui a économisé 500 francs ; Pie IX est encore debout, et les vers du tombeau ont commencé leur travail sur la charpente osseuse et charnue, devenue leur propriété.

Rien n'est sombre et instructif comme ce lugubre défilé, devant le roc du Vatican, des coryphées de la Révolution italienne. On dirait un château de cartes qui s'écroule sous un souffle mystérieux. Ils s'empilent les uns sur les autres, Santa-Rosa sur Pinelli suivi de Cavour, de Siccardi de Fanti, de Farini. A entendre l'ouragan de leurs blasphèmes et de leurs menaces, on les prenait pour des géants. Dieu n'a fait que passer, ils ne sont déjà plus ; météores sinistres destinés à montrer aux voyants la marche funeste du monde moderne. Presque tous ils sont morts jeunes. Aucun d'eux n'a vu ni approché l'âge de Pie IX, de ce Pie IX dont la mort jouait un si grand rôle dans les calculs de leur politique.

Rattazzi n'était, au moment de sa mort, que simple député, et cependant sa disparition subite et inopinée a bouleversé l'Italie. Les sectes dont le réseau s'étend des Alpes à la Sicile ont senti la perte qu'elle faisaient, et leurs organes accrédités n'ont pas cherché à le dissimuler.

Une chose qui les irrite par-dessus tout, c'est l'appréciation unanime que la presse catholique a tirée de ce lugubre événement. Celle-ci, naturellement, y a vu le doigt terrible du Dieu vengeur ; et comme depuis longtemps elle prédit ce dénouement fatal de tous les persécuteurs de l'Église, le fait nouveau semble lui donner raison. C'est ce qui les met en rage.

Pour tromper l'opinion, ils ont imaginé des pompes funèbres inénarrables. Rattazzi est mort à Fronsinone ; ils ont trimbalé son cadavre jusqu'à Rome. Là ils ont promené pompeusement par les rues principales. La garde na-

tionale, les troupes de la garnison, les ministres, les représentants de la maison du roi et des grands corps de l'Etat lui ont fait cortège : tout cela pour éblouir et pour donner le change. Vains efforts ! tout cela n'a pas fait gagner les 500 frans au messager futur de la mort du Pape ; tout cela ne faisait que rendre plus manifeste le doigt de Dieu. J'ai moi-même entendu une vieille femme qui disait, en voyant circuler la retentissante bière :—Voilà donc *il signorino* qui demandait la mort de Pie IX ; bien fait ; ainsi périssent tous les paricides !

La leçon a été sanglante, et elle le paraît encore davantage quand on considère par le menu l'agencement des circonstances qui n'ont pas permis à un prêtre d'approcher du lit de souffrance de ce grand criminel. Il est terrible et vérifie l'effrayante menace de l'Ecriture : “ A votre mort, je vous raillerai et je rirai de vous.”

Je laisserai parler le correspondant romain du *Journal de Florence*. il est bien placé pour connaître authentiquement le moindre détail.

“ Le 4 mai, la veille de la mort de Rattazzi, le R. P. François da Villa franca, vacant aux occupations de sa charge, présidait aux examens pour l'admission à la prêtrise. Le nombre des candidats exigea que l'interrogatoire se prolongeât ce jour-là d'une heure. Cependant une lettre de madame Rattazzi était arrivée au couvent des Capucins, à l'adresse du P. da Villafranca, le priant de se rendre sans retard à Frosinone, où M. Rattazzi avait besoin de son ministère.

“ Relevons ici pour mémoire que madame Rattazzi avait eu occasion de connaître le religieux l'année dernière, alors que, étant tombée dangereusement malade, elle le fit appeler à son chevet. Depuis cette époque, madame Rattazzi s'était beaucoup moins mêlée de politique que par le passé, et son mari s'était même laissé induire à recevoir quelquefois chez lui l'humble religieux de St-François. Bref, ces antécédents faisaient espérer que le moribond accueillerait à sa dernière heure le ministère de celui qu'il avait reçu avec déférence pendant sa vie, mais Dieu en avait disposé autrement.

“ De retour au couvent, le P. da Villafranca trouva la lettre de madame Rattazzi et comprit qu'il n'y avait point de temps à perdre. Il se rend aussitôt chez Son Em. le cardinal Panebianco, grand pénitencier, pour obtenir les pouvoirs nécessaires, au cas où il aurait pu induire M. Rattazzi à se confesser ; il rédige, avec l'approbation du cardinal, une rétractation devant être signé par le malade, et se rend à la gare pour prendre le train de Frosinone. Le Père arriva une minute trop tard ; la locomotive donnait le signal du départ.

“ Ce ne fut que par le train de 11 heures du soir que le religieux put se rendre à Frosinone. Accueilli à la villa Ricci par madame Rattazzi, il allait être introduit dans la chambre du moribond, lorsqu'on annonça l'arrivée de trois médecins qui venaient tenir une consultation. La dame pria le religieux d'attendre jusqu'après la consultation. Malheureusement

il se trouvait là un libre penseur, certain Orsini, frère du fameux conspirateur de ce nom, lequel avait veillé jour et nuit au chevet de Rattazzi se chargeant à lui seul de répondre aux demandes de nouvelles, et d'introduire les visiteurs. Cet ami du mourant ayant aperçu le religieux dans la salle d'attente, lui fit entendre qu'il ne pourrait être admis à visiter le malade, et le congédia dans des termes tout autres que courtois, malgré les instances et les protestations du religieux.

“Cependant madame Rattazzi, alarmée des décisions des médecins, manda qu'on introduise aussitôt le P. da Villafranca ; et, ayant appris qu'il avait quitté la maison, elle envoie des domestiques à sa recherche ; le religieux retourne à la villa Ricci. C'était trop tard. Rattazzi était agonisant ; un quart d'heure après il paraissait au tribunal de Dieu.

“En présence de cette triste mort, la *Riforma* seule, organe de feu le député d'Alexandrie, assume le soin de rassurer les cléricaux : “Soyez tranquilles, messires, nous dit-elle, car pour se présenter au seuil du paradis, il vaut mieux avoir avec soi les armes de tout un peuple que les prières menteuses des ennemis de la patrie!!!”

Je pense, moi, qu'un *de profundis* de Pie IX profiterait plus au pauvre défunt que ce blasphème. Puisse ce formidable exemple ouvrir les yeux à tant d'insensés que la révolution a traînés dans ses repaires pour les faire mourir dans le désespoir, après les avoir fait vivre dans la prévarication !